



Les réfugiés est-allemands continuent d'affluer par milliers en Tchecoslovaquie où ils se dirigent en train et en voiture vers les poste-frontière les plus proches de l'Allemagne de l'Ouest.

Le gouvernement d'Allemagne de l'Est démissionne en bloc

d'après AFP, AP et Reuter

BERLIN-EST — L'ensemble du gouvernement d'Allemagne de l'Est a démissionné hier. L'exode et la contestation, qui ont déjà atteint des niveaux encore inimaginables il y a quelques semaines, continuent de gonfler. Le désarroi semble régner à Berlin-Est, et les autorités, qui laissent désormais les reproches fuser dans la presse et même au Parlement, lancent un appel angoissé au peuple.

Des journaux est-allemands demandaient hier la démission du gouvernement — chose qui a été faite dans la journée même — tandis qu'une commission parlementaire refusait d'entériner un projet de loi sur le droit de voyager, jugé trop res-

trictif, et que le principal groupe d'opposition se voyait invité à participer au pouvoir dans une ville importante du pays.

Le gouvernement expédiera les affaires courantes jusqu'à l'élection par le Parlement d'une nouvelle équipe gouvernementale, a précisé hier un communiqué du conseil des ministres.

Sur un ton empreint de gravité, le conseil a lancé un appel « à tous les citoyens » pour que « soient préservées dans cette situation grave politiquement et économiquement les fonctions nécessaires à la vie du peuple, de la société et de l'économie ».

Il ajoute : « L'intérêt de l'économie et du peuple demande que
Voir page 8 : L'Allemagne de l'Est

Conférence des premiers ministres Ottawa et les provinces ne s'entendent guère plus sur l'économie

Maurice Godin
de notre bureau d'Ottawa

LA RENCONTRE des premiers ministres qui débute ce soir à Ottawa va démontrer que le fédéral et les provinces sont plus que jamais divisés, sous un gouvernement Mulroney, sur les grandes questions économiques.

Alors que l'entente constitutionnelle du lac Meech retiendra principalement l'attention, les premiers ministres provinciaux vont quand même profiter de cette conférence annuelle « sur l'économie » pour s'opposer, parfois avec véhémence, aux politiques économiques du gouvernement conservateur.

C'est le premier ministre Mul-

roney qui rappelait lundi que cette rencontre était avant tout « axée sur les questions économiques ». Le message qu'il entendra de la part des provinces, sur ses orientations économiques, n'aura rien pour le rassurer.

Au cours de la première séance publique de la conférence, demain matin, M. Mulroney devra subir les doléances de chaque premier ministre provincial sur les questions économiques.

Toutes les provinces ont déjà déclaré qu'elles s'opposaient catégoriquement à la TPS de Michael Wilson. Au cours de la conférence, on s'attend à ce qu'elles publient une étude qui démontre que la TPS aura un impact négatif dans chacune des provinces. C'est la première fois, depuis
Voir page 8 : Ottawa

Les élues du Parti conservateur boudent le débat sur l'avortement

Chantal Hébert
de notre bureau d'Ottawa

LE DÉBAT sur l'avortement s'est ouvert au Parlement, hier, dans une Chambre des communes désertée, en l'absence de toutes les femmes ministres ou députés du gouverne-

ment. Seulement une trentaine de dé-

putés ont en effet assisté hier midi au lancement du débat sur le projet de loi C-43.

À l'extérieur, les rangs des manifestants contre l'avortement, qui ont bravé la pluie battante pour marquer le coup, étaient plus fournis que ceux des élus chargés d'en débattre à l'intérieur.

Alors que les deux partis d'opposition ont mis à contribution leurs cri-

tiques aux questions féminines, en l'occurrence deux femmes, aucune des 21 femmes du caucus conservateur ne s'est fait entendre.

Pendant presque toute cette première journée de débat, toutes les banquettes réservées aux élus conservatrices étaient vides.

La ministre responsable de la Condition féminine a fait une brève apparition au Parlement pour la pé-

riode des questions. Mme Barbara MacDougall n'a assisté ni à l'un, ni à l'autre des discours de ses collègues ministériels de la Santé et de la Justice.

Le ministre Doug Lewis a lancé le débat sur un appel à l'esprit de compromis. Selon le ministre de la Justice, le projet de loi C-43, qui recriminalise l'avortement mais qui per-

Voir page 8 : Avortement

Wells et Filmon ne plient pas

Mulroney n'a pu juguler la tempête constitutionnelle à l'horizon

Chantal Hébert
de notre bureau d'Ottawa

LE PREMIER MINISTRE Brian Mulroney n'aura pas réussi à apaiser les eaux du lac Meech à temps pour la Conférence des premiers minis-

tres qui commence ce soir.

Au contraire, hier, à la veille d'un premier contact à onze, les signaux de tempête constitutionnelle se multipliaient et ils provenaient d'à peu près toutes les capitales provinciales du pays.

Le plus manifeste est venu de

Terre-Neuve où le premier ministre Clyde Wells a déposé au Parlement de St. John's un document de 19 pages énonçant les conditions de sa province pour continuer de souscrire à la réintégration de Québec dans le giron constitutionnel.

Loin de se rendre aux arguments

du premier ministre Brian Mulroney qui lui avait écrit pour le rassurer sur la nature des changements contenus dans l'accord du lac Meech, Clyde Wells tient mordicus à en réécrire trois chapitres, dont celui qui porte sur la société distincte qu'il

Voir page 8 : Wells



Une contre-manifestation marque l'anniversaire de la Révolution à Moscou

PHOTO AP

Le 72e anniversaire de la Révolution d'octobre laissera le souvenir d'une URSS en crise, au bord de la révolte dans certaines républiques.

Plusieurs degrés dans la grogne des Soviétiques ont été franchis hier. Pour la première fois une manifestation non communiste a été tolérée dans les rues de la capitale au moment où se déroulait la parade traditionnelle. Tout aussi sacrilège, les orthodoxes du parti ont saisi l'occasion de donner de la voix sur la Place Rouge en brandissant quelques-uns de leurs slogans favoris au pied du mausolée de Lénine devant Mikhail Gorbatchev.

Autres informations page 5.

Bourassa juge «surréaliste» la position de Terre-Neuve

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

ROBERT BOURASSA a prévenu hier les Gary Filmon, Sharon Carstairs et Clyde Wells qu'ils devront porter l'odieux de l'échec de l'accord du lac Meech s'ils ne reviennent pas sur leurs propositions « surréalistes » visant à obtenir des modifications majeures à cette entente.

Le premier ministre québécois a en effet indiqué sans équivoque, et en pesant bien ses mots, qu'il ne pouvait souscrire à ces demandes de changements à l'accord du lac Meech, tout particulièrement à la plus récente qui est celle du Terre-Neuvien Clyde Wells.

« Il n'y a pas de changement dans la politique du gouvernement québécois. Nous avons toujours dit, et cela depuis le début, que si nous rouvrons l'accord du lac Meech, de toute évidence nous mettons fin à l'accord », a ainsi affirmé M. Bourassa qui se prépare à quitter Québec pour se rendre participer à la Conférence annuelle des premiers ministres.

Piqué par les propositions que venait de faire officiellement un peu plus tôt à Saint-John's le premier ministre de Terre-Neuve, M. Bourassa a soutenu qu'il ne pouvait y avoir aucun doute possible sur l'issue du débat si cette province et le Manitoba maintenaient leurs positions. C'est à elles, non au Québec, de revenir sur leurs positions, a-t-il signifié.

Rouvrir l'accord comme on le demande, c'est repartir au point de départ, a fait valoir M. Bourassa qui rappelle que l'accord conclu en 1987 a été le fruit de plusieurs années de travail, que c'est la première entente constitutionnelle majeure qui, depuis 1867, ait fait l'objet d'un accord de tous les gouvernements provinciaux et fédéral. Un tel miracle pourra dif-

Voir page 8 : Bourassa

Bourassa s'apprête à renouveler son personnel politique

Le chef de cabinet Mario Labatt, M. Bertrand et le conseiller Pierre Bibeau quitteraient l'entourage du premier ministre

Pierre O'Neill

LE PREMIER MINISTRE Bourassa apportera des changements importants au sein du personnel politique de son entourage d'ici le début 1990. Un remue-ménage qui l'obligera à se séparer de proches collaborateurs de la première heure.

Plusieurs conseillers importants ont indiqué au chef du gouvernement leur intention de quitter ce lieu privilégié de l'exercice du pouvoir pour

entreprendre ailleurs une nouvelle carrière. Certains d'entre eux jettent à cette enseigne depuis les élections générales de 1985, alors que d'autres étaient du régime Bourassa des années 70.

Le plus significatif des départs prévus implique le fonctionnaire politique numéro un du cabinet Bourassa, son bras droit et chef de cabinet, M. Mario Bertrand, dont la démission est prévue pour le début de l'année. Jadis vice-président de la Brasserie Labatt, M. Bertrand a décidé d'effectuer un retour au secteur

privé. Plusieurs entreprises lui ont fait savoir qu'elles sont intéressées à ses services, dont la société Quebecor, de Pierre Peladeau, qui lui a offert un poste de vice-président. Mais il n'a pas encore fait son choix et ne saurait le faire avant la mi-décembre.

Entre-temps, le premier ministre lui a demandé de remettre le gouvernement sur les rails, c'est-à-dire, s'assurer que le départ de nombreux ministres seniors et l'arrivée de nouveaux titulaires inexpérimentés ne détactent pas le fonctionnement

de la machine gouvernementale. Cette réorganisation a d'ailleurs été soulevée à l'occasion du conseil des ministres qui s'est tenu en début de semaine, à Mont-Sainte-Anne.

Les confidences recueillies ces derniers jours par LE DEVOIR permettent de croire que le premier ministre a déjà fait son idée sur celui qui sera appelé à remplacer Mario Bertrand, surnommé l'abrasif. Il s'agit de son adjoint actuel, John Parisella, dont la nature conciliante tranche avec le caractère dominateur qui a fait la réputation de son supé-

rieur. Avant d'entrer au bureau du premier ministre, M. Parisella était directeur général du Parti libéral du Québec.

Autre départ en gestation et peut-être le plus inattendu, celui de Pierre Bibeau, conseiller politique du premier ministre depuis 1985. Ses états de service remontent au début des années 70 alors qu'il a occupé divers postes chez les Jeunes libéraux avant d'assumer la responsabilité du service d'animation du parti. Chargé de l'organisation électorale des com-

Voir page 8 : L'entourage

AUJOURD'HUI

Via: les maires veulent un sursis

Les maires du corridor Québec-Windsor réclament un moratoire sur l'entrée en vigueur des restrictions du service de Via Rail. **Page 3**

La Caisse de dépôt se fait hôtelière

La Caisse de dépôt et placement du Québec occupe désormais une place importante dans le secteur hôtelier. **Page 11**

vib éditeur
LA PETITE MAISON DE LA GRANDE LITTÉRATURE

Centre d'essai des auteurs québécois
Théâtre québécois: ses auteurs, ses pièces
Voici l'indispensable guide de la dramaturgie québécoise, dans une édition revue, augmentée et mise à jour. Plus de 700 résumés de pièces québécoises, et 133 auteurs, avec leurs notes bibliographiques et leur photo!
307 pages
14,95 \$

Dominique Blondeau
DESTINS
Dix nouvelles qui virevoltent, d'un lieu à un autre, évoquant chaque fois la perte possible d'un bonheur presque toujours insaisissable.
132 pages
14,95 \$
vib éditeur
LA PETITE MAISON DE LA GRANDE LITTÉRATURE

Michel Garneau
Mademoiselle Rouge
Une pièce qui parle aux enfants de l'animalité de l'humanité. L'enfance, c'est passer de l'animalité à l'humanité, et de ce passage dépend notre bonheur et notre équilibre futurs.
72 pages
10,95 \$
vib éditeur

NOUVEAUTÉS

LE MQF

Meech est mort, vive la langue!

Pierre O'Neil

CE N'EST pas parce que le Canada anglais trouve l'entente du lac Meech vicieuse qu'elle est pour autant plus vertueuse, prévient de Mouvement Québec français, qui juge que le temps est venu de revenir à la lutte pour la survie du français.

Le MQF souhaite ardemment que l'entente ne soit pas ratifiée et exhorte les Québécois à ne pas céder à la tentation d'un coup de coeur, une réaction de pitié qui trouverait son expression dans une soudaine sympathie à l'endroit de Robert Bourassa et du lac Meech, pour compenser le fait qu'il se fait quotidiennement injurié par les représentants du Canada anglais.

Tout en dénonçant les discours « abusifs et démagogiques » des Filmon, Carstairs et autres, « qui se drapent dans le manteau de la liberté et de la tolérance », le président du MQF, Guy Bouthillier, a émis hier l'opinion que Robert Bourassa ne mérite pas d'être pris en pitié par les Québécois. « M. Bourassa a été l'artisan de son propre malheur. Pourquoi n'a-t-il pas adopté une démarche franche et publique plutôt que celle des couloirs et des huis clos ? Pourquoi n'a-t-il pas fait confiance à son peuple, en le sollicitant et en le consultant, plutôt que de se livrer au tête-à-tête entre premiers ministres ? Pourquoi n'a-t-il pas fait siennes les demandes traditionnelles du Québec plutôt que de se contenter de cet ersatz du lac Meech ? ».

En conférence de presse, le professeur Bouthillier a annoncé les grandes lignes du plan d'action du MQF pour les mois qui viennent, un plan d'action consacré essentiellement à la dé-

fense du français. Il était accompagné de quelques porte-parole des constituantes du MQF : Gérald Larose, de la CSN, Léo Vigneault, de l'UPA, Bruno Roy, de l'Union des écrivains, et Jean Dorion, de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Pour atteindre les objectifs de ce plan, le Mouvement Québec français entend, dans un premier temps, solliciter des rencontres avec chacun des ministres du gouvernement Bourassa. L'idée est d'aider les ministres à prendre conscience, chacun dans leur domaine, de leurs responsabilités historiques dans le combat pour la protection et la promotion du français. Ainsi, le ministre des Relations extérieures, Gil Rémillard, sera prié de mettre la diplomatie québécoise au service de la langue. Le ministre des Affaires municipales, Yvon Picotte, sera pressé de mettre tout son poids et son prestige au service de la francisation des municipalités. Le ministre de l'Enseignement supérieur, Claude Ryan, devra se faire ministre de la francisation du travail dans les universités. La ministre des Communications, Liza Frulla-Hébert devra expliquer au MQF comment elle entend faire pour reprendre le fil de la grande revendication du Québec relative à ses compétences législatives dans ce domaine.

Le MQF se propose d'aller plus loin, en explorant des domaines jusqu'ici négligés de la loi 101 et en s'efforçant de découvrir des domaines névralgiques, et qui se situent au-delà de la loi 101. En bout de ligne, le vœu du MQF est d'anéantir la philosophie du bilinguisme d'une mer à l'autre pour lui privilégier le covoisinage d'un Canada anglais et d'un Québec français.

CONTRATS GOUVERNEMENTAUX

Bourassa confie la révision des règles à un péquiste au-dessus de tout soupçon

Bernard Descôteaux
de notre bureau de Québec

LE PREMIER MINISTRE Robert Bourassa a confié hier à un péquiste au-dessus de tout soupçon, Louis Bernard, le soin de revoir l'ensemble des règles pour l'attribution des contrats gouvernementaux.

Prenant de vitesse le Parti québécois qui entend faire de l'intégrité gouvernementale l'un de ses principaux chevaux de bataille, M. Bourassa a ainsi annoncé hier que M. Bernard présidera un groupe de travail chargé d'analyser le processus actuel d'octroi de contrats et de lui faire des recommandations.

M. Bernard, qui pendant 15 ans

aura été l'un des plus proches collaborateurs de l'ancien premier ministre René Lévesque, a été de 1977 à 1985 secrétaire général du gouvernement québécois. Il offre à cet égard toutes les qualités pour donner un avis impartial, a cru le premier ministre actuel.

Aujourd'hui vice-président de la Banque Laurentienne, M. Bernard sera aidé dans cette tâche par deux administrateurs du secteur privé, Claude Chamberland, vice-président de la société Alcan, et Raymond Sirois, président de Québec-Téléphone. Deux administrateurs du secteur public, Claude Séguin, sous-ministre des Finances, et Denis Bédard, secrétaire du Conseil du Trésor, participeront aussi à ce travail.

M. Bourassa a justifié cette déci-

sion en faisant état de « son souci constant et prioritaire d'assurer au maximum l'intégrité gouvernementale ».

Les allégations des derniers mois de favoritisme à l'endroit notamment de l'ex-trésorier du Parti libéral n'ont pas réussi à mettre en cause l'intégrité gouvernementale, a fait valoir le premier ministre. Il a toutefois souligné qu'il est normal que l'on cherche à avoir les meilleurs garanties quant à cette intégrité.

L'objectif du groupe de travail sera de revoir l'ensemble des règles d'octroi de contrats d'approvisionnement, de contrats de service et de contrats de location ou de construction d'immeubles accordés par le gouvernement ou par les organismes qu'il finance.

Il pourra s'avérer que les mesures actuelles sont suffisantes comme il est possible qu'il faille les resserrer davantage, a noté M. Bourassa qui a donné six mois au groupe de travail pour lui faire rapport.

M. Bourassa a aussi annoncé hier la création d'un groupe qui verra à faire le point sur la lutte à la drogue.

Ce groupe de travail sera présidé par le chef de cabinet de M. Bourassa, Mario Bertrand, de Serge Guoin, président de Télé-Métropole, de Gérard Tremblay, avocat de l'étude Clarkson-Tétrault, et des sous-ministres de la Justice, de la Sécurité publique, de l'Éducation, de la Santé, du directeur général de la Sûreté du Québec et de la secrétaire associée au Secrétariat à la Jeunesse.

DETTE EXTÉRIÈRE

Aquino veut l'aide du Canada

OTTAWA (PC) — La présidente des Philippines Corazon Aquino a demandé au Canada d'user de son influence auprès du Fonds monétaire international pour faciliter le remboursement de la dette extérieure de l'archipel.

C'est ce que Mme Aquino a déclaré hier matin, après une rencontre de plus d'une heure avec le premier ministre Brian Mulroney. Elle a expliqué que son pays était un des plus endettés au monde, mais également un de ceux qui s'appliquaient le plus sérieusement à s'acquitter de sa dette extérieure.

« J'ai demandé au premier ministre de nous aider dans le remboursement de notre dette extérieure en usant de son influence auprès du Fonds monétaire international, a-t-elle déclaré. J'espère qu'avec son assistance, compte tenu de l'excellence de notre dossier en ce qui a trait au remboursement de notre dette, nous pourrions jouir d'une considération spéciale de la part du Fonds ».

M. Mulroney s'est montré ouvert à la requête de Mme Aquino. Il a af-

firmé qu'il parlerait en faveur des Philippines au président de la Banque Mondiale Barber Conable, qu'il devait rencontrer en après-midi.

Lundi, des organismes canadiens de protection des droits de la personne avaient demandé au gouvernement canadien de rendre son aide conditionnelle à un meilleur respect des droits de la personne dans l'archipel.

M. Mulroney a répliqué hier en affirmant que le Canada était intéressé à favoriser davantage de réforme et de démocratisation aux Philippines, et non pas à tarir son aide à ce pays.

Mme Aquino a affirmé pour sa part qu'il n'était pas question de tolérer des violations des droits de la personne aux Philippines, elle-même étant autrefois une victime de telles violations.

Le gouvernement canadien a par ailleurs annoncé hier quatre nouveaux projets de développement aux Philippines, d'une valeur de 125 millions \$.



Les membres du Parlement ova-tionnent Corazon Aquino.

Cri du coeur mal placé

OTTAWA, (AFP) — Peut-être emporté par son enthousiasme de parler français, le ministre philippin des Affaires étrangères, M. Raoul Manglapus, a causé la surprise et provoqué l'hilarité générale en s'écriant « Vive le Québec » hier, lors de la cérémonie de signature du traité d'extradition entre le Canada et les Philippines.

M. Manglapus voulait dire « Vive le Canada », mais le fait de s'exprimer dans la langue de Victor Hugo et de Charles de Gaulle lui a fait, semble-t-il, commettre cette erreur qui a bien amusé M. Joe Clark, le secrétaire d'État canadien aux Affaires étrangères.

Le chef de la diplomatie philippine parle cinq langues et plusieurs dialectes philippins. En outre, il écrit des pièces de théâtre, compose des morceaux de musique et joue de plusieurs instruments.

Le traité d'extradition a notamment pour but de permettre au gouvernement de Mme Corazon Aquino de poursuivre en justice des criminels ou escrocs ayant sévi sous le régime du président Ferdinand Marcos ou juste après sa chute et qui se sont réfugiés au Canada.

NOUVELLE SÉRIE

Rehaussez votre collection de verres Héritage

© AOC 1979, 1986
* Les mots et symboles olympiques sont des marques officielles de l'Association olympique canadienne
* Marque de commerce de Petro-Canada Inc. — Trademark

Vous devriez recevoir par la poste, d'ici le 10 novembre, un livret de bons pour les verres à dégustation Héritage.

Appuyez notre jeunesse

Chaque fois que vous ajoutez un superbe verre à dégustation Héritage à votre collection, 10 ¢ sont versés au Fonds de bourses d'études du flambeau olympique. Ce Fonds aide de jeunes Canadiens prometteurs à réussir sur le plan sportif tout en poursuivant leurs études.

Des programmes comme le Fonds de bourses d'études, des produits comme les essences sans plomb Maximum et le parrainage d'activités culturelles et communautaires partout au pays témoignent de l'engagement de Petro-Canada envers les gens d'ici. C'est grâce à votre participation que nous sommes en mesure de réaliser cet engagement.

Nous espérons qu'avec nous, vous appuyerez notre jeunesse en collectionnant les huit nouveaux verres à dégustation Héritage.

Gardez-le à portée de la main et utilisez les huit bons pour vous procurer ces magnifiques verres qui rehausseront votre collection.

PEโตร-CANADA

Au service des gens d'ici

Vous pouvez obtenir un verre de 12,5 onces contre 1 \$ sur présentation d'un bon et à l'achat d'au moins 25 litres de carburant à toute station-service Petro-Canada participante.

CENTRAIDE A BESOIN DE VOTRE AIDE. DONNEZ.

EUROPE

Paris, aller et retour.....399\$
Paris aller simple à partir de.....225\$
Londres.....439\$
Bruxelles.....379\$
Montréal-Nice-Nantes
Caribbes, ski etc.

AIR FRANCE - KLM - SABENA - NATIONAL
AIR CANADA - AIR TRANSAT - WARDAIR

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
ACHAT - RACHAT
LOCATION - VENTE
Transport automobile/Europe
Permis International
Location app./Côte d'Azur
Billets train et Eurail Pass

Air Auto — Spécial avec ou sans billets
d'avion Citroën 2 CV 498\$ • Citroën
AX11RE 597\$ • Citroën BX 19DPS 719\$
• BX16TRS automatique 871\$ • BX19RD
station-wagon 871\$ • BX19TRD 871\$
• Renault 5 SL 619\$ • Renault 19 GTS 999\$
• Renault 21 • Nissan Micra automatique
735\$ • CX25 Combi D 9 sièges 2 088\$
• Camping car 1 995\$. Choix de modèles
automatiques, livraison gratuite à l'aéroport
(BRU). Spéciaux pour Paris.

VOYAGES S.E.T.A. VOYAGES
Avion-bateaux-billets pour croisières - Eurailpass
pour chemins de fer européens - Forfaits vers
Hawaï et Cuba - Les Antilles et les Caraïbes.

**SPECIAL-AUTO
TOURING CLUB DE FRANCE**
1470, rue Peel (métro Peel), suite 721
Tél.: 281-1040 Permis du Québec

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS

Fondée en 1892
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

1514, Docteur Penfield,
Montréal, Canada, H3G 1X5

Fax: (514) 934-1246
Télex: 05-268656
Tél.: (514) 934-0272

FETHERSTONHAUGH & CIE
ÉTABLI DEPUIS 1890

AGENTS DE BREVETS ET
MARQUES DE COMMERCE

Donald A. Hill	John J. Burke
James D. Kokonis	James A. Devenny
Peter L. Beck	Vance Marston
Nicholas H. Fyle	Alan R. Campbell
Hugh O'Gorman	A. David Morrow
Gordon W. Hodson	Raymond Trudeau
Lewis E. Hanley	Geoffrey C. Clark
William H. James	Robert D. Gould
Brian M. Long	Isabelle F. Doyle
James McGraw	A. Dennis Armstrong
Michael E. Wheeler	John R. Forsythe
Thomas R. Kelly	John Bochnovic
Joy D. Morrow	Donald F. Phenix
Cunars A. Galkis	Michael D. Manson
John Paxton	Keltie R. Sim
Tokuo Hiram	Ronald D. Faggetter
David J. McGruder	Glen B. Tremblay
Hugh D. Campbell	Stephan P. Georgiev
Susan D. Beaubien	Mark K. Evans
David Conn	J. Christopher Robinson
Adrian Zahl	Alfred A. Macchione
Marcus T. Gallie	Conseil: Russel S. Smart

Suite 606
4 Place Ville Marie
Montréal, Québec H3B 2E7
Tél.: (514) 954-1500
Télex: 052-4183
Sans frais: 1-800-363-4347
Fac-similé: (514) 954-1396
OTTAWA TORONTO VANCOUVER

VIA RAIL

Les maires du corridor Québec-Windsor réclament un moratoire sur les coupures

Huguette Young
de la Presse Canadienne

OTTAWA — C'EST avec fermeté que les maires du corridor Québec-Windsor ont réclamé devant le Comité permanent des transports un moratoire sur l'entrée en vigueur de la vague de restrictions qui touchent le service de Via Rail.

La Coalition des maires du corridor qui représente les villes de Québec, Trois-Rivières, Montréal, Ottawa, Toronto, London et Windsor, estime que la stratégie à long terme du gouvernement fédéral dans le dossier de Via Rail vise le démantèlement complet du service passager.

Le ministre des Transports, M. Benoît Bouchard, a annoncé le 4 octobre que le réseau actuel de Via sera réduit de moitié à compter du 15 janvier prochain.

Mais selon le maire sortant de Québec, M. Jean Pelletier, cette mesure mènera éventuellement à la

mort de Via. « La disparition du train est inéluctable. C'est une catastrophe », s'est-il exclamé.

Parlant de l'euthanasie du système, M. Pelletier souligne que le gouvernement « fait un tour à 180 degrés » au lieu d'améliorer les services de Via.

À titre d'exemple, il a déploré la futilité d'investir 60 millions \$ dans la modernisation de la gare du Palais à Québec, pour amputer quelques années plus tard les services passagers.

Le nouveau maire, Jean-Paul L'Allier, élu aux élections municipales de dimanche, s'est tenu à l'écart des discussions. Il a expliqué qu'il n'était pas encore entré en fonction, mais qu'il partageait la position de son prédécesseur.

« Nous sommes sur la même longueur d'ondes », s'est-il contenté de dire.

La Coalition des maires rejette également du revers de la main les arguments du ministre Bouchard, se-

lon lesquels ces compressions sont nécessaires pour réduire le déficit fédéral. À cela la Coalition répond que le gouvernement ne fait que donner d'une main pour reprendre de l'autre.

« Nous constatons que le déclin du transport ferroviaire des voyageurs accompagne l'expansion des infrastructures routières et aéroportuaires », souligne un document de la Coalition.

Le maire de Montréal, M. Jean Doré, estime, pour sa part, qu'il est possible de rentabiliser le corridor Québec-Montréal-Ottawa-Toronto en offrant le service d'un train à grande vitesse. Il ajoute que le TGV nécessiterait un investissement massif de la part du gouvernement fédéral et du secteur privé.

Les maires de la Coalition sont, toutefois, restés sur leur faim. Au terme d'une rencontre avec M. Bouchard, hier à Ottawa, celui-ci a indiqué qu'il n'était pas question d'imposer un moratoire sur l'entrée en vigueur des compressions touchant Via jusqu'à la présentation du rapport de la Commission royale d'enquête sur les transports. Il a expliqué que ce geste coûterait entre 150 et

200 millions \$ aux contribuables et que le gouvernement n'avait les moyens de dégager ces sommes importantes.

« Les arguments sont valables, a expliqué le ministre aux journalistes. Mais lorsqu'on veut donner un service national, il faut couper quelque part pour arriver à donner des services de Halifax à Vancouver », a-t-il expliqué.

À quelques jours de l'ouverture de la Conférence des premiers ministres sur l'économie à Ottawa, les maires ont indiqué qu'ils profiteraient de l'occasion pour solliciter l'appui des premiers ministres Robert Bourassa et David Peterson sur le maintien des services actuels de Via Rail.



Les maires Jim Durrell, d'Ottawa; Jean Pelletier, de Québec; Jean Doré, de Montréal, et Art Eggleton, de Toronto.

«Après 22 semaines de grossesse»

Augustin Roy propose un ajout à la loi sur l'avortement

Renée Rowan

JUSQU'À 22 semaines, l'avortement doit demeurer une affaire strictement médicale et personnelle entre la femme et son médecin, affirme le Dr Augustin Roy.

Le président de la Corporation professionnelle des médecins du Québec s'oppose à la recriminalisation de l'avortement avant 22 semaines de grossesse, mais après cette date il faut une loi pour éviter les abus, estime-t-il.

Modifiée dans ce sens, « la loi devient un compromis entre l'interdiction totale de l'avortement ou l'acceptation sans limite et sans contrôle aucun. Vu sous cet angle, le projet de loi devient un minimum que l'on peut utiliser comme base de discussion et

qui devrait être bonifié », croit le Dr Roy tout juste rentré d'un voyage en France.

Il suffirait d'ajouter dans le texte de loi les mots « après 22 semaines de grossesse », dit-il. « De ce fait, note-t-il, on éviterait de recriminaliser l'avortement tout évitant de faire jouer au médecin un rôle très ingrat et complexe. En même temps, l'avortement deviendrait une affaire strictement médicale et personnelle entre la femme et son médecin. Une grossesse non désirée est une affaire personnelle. Les femmes n'ont pas à quémander une permission », estime le Dr Roy.

Toutefois, estime le président de la Corporation des médecins du Québec, après 22 semaines, cela exige un contrôle plus rigoureux.

Pourquoi 22 semaines ? « Parce que cela reste nettement à l'intérieur

des limites de la viabilité du fœtus », précise le Dr Roy.

Après cette date, croit-il, le public accepte que cela devienne une affaire spéciale : « Les gens ne s'opposent pas à ce qu'il y ait une réglementation stricte ne laissant pas de place à de l'interprétation ».

Toutefois, au lieu de demander l'avis d'un seul médecin, le Dr Roy estime que cela devrait revenir à un comité formé de trois médecins. « Un seul médecin pourrait trouver odieux et lourd d'avoir à prendre seul la responsabilité de la décision », dit-il.

Pour un autre motif, le Dr Roy juge nécessaire une loi claire sur l'avortement. « Sans loi, qu'arriverait-il dans l'éventualité d'un ministre pro- vie qui se mette à faire la chasse aux sorcières ? »

HYDRO: LA GRÈVE DE LUNDI

Le centre-ville a frôlé la panne

Jean-V. Dufresne

L'ÉCLAIRAGE du centre-ville de Montréal ne tenait qu'à un seul disjoncteur lundi, au poste central, et une panne eut alors plongé tout le quartier dans l'obscurité.

La grève générale de 24 heures à Hydro-Québec n'aura donc pas été sans accroc. La direction a saisi d'ailleurs le Conseil des services essentiels d'un certain nombre de plaintes, hier, car, affirme-t-elle, de nombreux travaux de caractère urgent auxquels avaient consenti les syndicats, n'ont pas été accomplis.

Sur cinq chantiers au moins, les grévistes s'étaient engagés à n'exercer aucun moyen de pression ni à ralentir le rythme du travail. Mais le syndicat a passé outre, ce qui, au dire d'Hydro, risque maintenant d'avoir un impact négatif sur la continuité du service.

Le médiateur du Conseil, M. André Gravel, a été saisi du contentieux. Il doit tenter de rappeler les grévistes aux exigences de la liste des services essentiels, avant de saisir formellement s'il le faut le Conseil des doléances de la direction.

Hydro prétend que les employés du chantier de puissance ajoutée de Manic-5 n'ont accompli aucun « travail utile ». Cette région était affectée également par la grève rotative d'hier. Or, le

fournisseur compte sur la mise en marche de ces trois groupes de génératrices pour parer à la demande de pointe du mois prochain.

Pour trois projets en souterrain, à Québec, le syndicat a refusé de fournir une partie du personnel. Ces travaux, mande la porte-parole d'Hydro, Mme Francine Charest, sont essentiels si l'on veut éviter des pannes de 24 heures l'hiver prochain. Refus semblable au poste central, à Montréal, qui alimente 4400 clients du quartier des affaires, où est concentré le gros des ordinateurs de la région.

D'autre part, des syndicats ont expulsé des entrepreneurs indépendants non seulement à Rivière-aux-Renards, mais Gaspé et Bonaventure.

Rien à signaler du côté de la centrale nucléaire Gentilly II, qui avait déjà fait l'objet d'un rappel à l'ordre par le Conseil en octobre. À la centrale thermique de Tracy, menacée de fermeture en début de semaine, Hydro-Québec a trouvé une solution temporaire au refus des syndiqués de remplacer des filtres à l'huile : les alternateurs fonctionnent en alternance, chacun pour quelques heures à la fois, de sorte que la production des 300 mégawatts est tout de même assurée. Cette puissance n'est pas essentielle à l'alimentation du réseau, mais permet au producteur d'épargner ses réserves d'eau dans les grands barrages-réservoirs.

Une ville propre

MONTRÉAL lance un appel à l'imagination de tous les citoyens et les invite à transmettre d'ici le 20 novembre leurs suggestions pour rendre la métropole plus propre. La Ville, qui consacra cette année 76 millions \$ pour entretenir ses espaces publics, est aux prises avec la pollution reliée à la prolifération des restaurants fast-food, des circulaire, des ordures ménagères déposées hors des heures prescrites et des pollutions canine et féline. Les idées des citoyens seront transmises à la commission de l'aménagement qui fera ses recommandations.

ÉDUCATION DES ADULTES

Ryan est prêt à reconsidérer un décret dévastateur pour des milliers d'étudiants

Jean-Pierre Proulx

LE MINISTRE de l'Éducation est prêt à « reconsidérer » un décret administratif adopté en mai dernier et qui aura pour effet probable, s'il n'est pas amendé, de mettre un terme aux études primaires ou secondaires entreprises par plusieurs milliers d'adultes depuis le 1er juillet 1987.

C'est ce qu'a déclaré hier au DEVOIR son attaché de presse qui n'a pas voulu préciser davantage, sauf pour dire que « si on doit changer la date du 1er juillet 1987, ce sera pour régler le problème de façon définitive ». La décision ultime relève du gouvernement.

Ce décret détermine un quota d'heures « subventionnées » qu'un étudiant adulte peut suivre, mais il fait débiter le compte à partir du 1er juillet 1987.

Depuis plus d'un mois, des protestations de plus en plus nombreuses fusent des milieux de l'éducation des adultes contre cette décision.

On s'est insurgé particulièrement contre son caractère rétroactif puisqu'elle vise les étudiants inscrits depuis le 1er juillet 1987. Elle aurait pour effet concret d'« expulser » du système des étudiants qui ont, ou

sont, en voie de dépasser le maximum d'heures dorénavant subventionnées.

Dans les programmes d'alphabetisation, précise le décret, le temps maximal financé est de 2000 heures (environ 20 mois) de fréquentation cumulées depuis le 1er juillet 1987.

Pour les adultes inscrits au programme du primaire, le temps maximal financé est de 900 heures (environ 9 mois), tout comme au premier cycle du secondaire (1e et 2e). Au deuxième cycle (3e, 4 et 5e secondaire), il est de 2000 heures.

Hier, quelque 1500 étudiants adultes montréalais ont fait parvenir une pétition au ministre en soulignant la contradiction entre ses « instructions » et le programme d'éducation des adultes qui stipule que tout Québécois, « quel que soit son âge ou sa condition sociale, a droit à un minimum de onze années de scolarité gratuite ».

LE DEVOIR a été aussi saisi des protestations de la CECM et de la commission scolaire Blainville-Deux-Montagnes.

Depuis 1985-86, les commissions scolaires bénéficient d'une enveloppe ouverte pour le financement de l'éducation des adultes. Les sommes dépensées annuellement sont

passées de 25 à 80 millions de dollars.

D'après la commission scolaire Blainville-Deux-Montagnes, les nouvelles normes du MEQ s'expliqueraient par une volonté de contrôler les coûts. « Il est de bon ton, commente-t-elle, de dire que l'adminis-

tration doit être au service de la pédagogie. Cependant, les services de l'éducation des adultes ne peuvent plus prétendre à un tel objectif. Tout au plus, peuvent-ils faire en sorte que les tracasseries administratives ne viennent pas nuire à la pédagogie ».

Bell s'apprête à lancer un système téléphonique qui piste les importuns

QUÉBEC (PC) — Les interlocuteurs anonymes qui font du harcèlement par téléphone risqueront gros à compter de mai 1990.

C'est qu'à cette date, Bell Canada commencera à implanter son nouveau système de gestion des appels (SAG), qui permettra l'affichage numérique du numéro de téléphone d'où provient la communication.

Bell Canada a déposé hier devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) une requête des tarifs qu'elle entend réclamer pour ce service nouveau.

Le service sera offert d'abord dans les villes de Québec et de Hull-Ottawa dès mai 1990, puis dans la ville de Montréal (février 1991), dans la région métropolitaine (octobre 1991), dans les autres grands centres du Québec (1992) puis partout ailleurs d'ici à 1995. Il s'agit d'un projet requérant l'approbation préalable du CRTC.

Le nouvel appareil à affichage numérique permettra à l'abonné de se

prévaloir de quatre options :

- le « dépisteur », par lequel l'abonné pourra faire dépister et enregistrer dans l'ordinateur de Bell Canada l'origine des appels jugés menaçants ou obscènes;
- le « mémorisateur », par lequel on pourra recomposer le numéro de la dernière communication arrivée;
- le « sélecteur », qui permettra à l'abonné de sélectionner à l'avance 12 numéros de téléphone en provenance desquels il ne voudra pas recevoir d'appels. C'est un enregistrement qui répondra alors que l'abonné n'est pas disponible;
- l'« afficheur », qui indiquera le numéro de téléphone d'où provient la communication et qui pourra garder en mémoire la liste des 15 derniers numéros qui ont cherché à rejoindre l'abonné.

Au Québec en 1988, Bell avait reçu 2060 demandes de dépistage d'appels obscènes. Le nombre était en voie d'être surpassé en 1989, avec 1674 demandes pour les huit premiers mois.

De 12h à 1h30

LES MIDIS DE FLAMMARION

Le jeudi 9 novembre
ROBERT LALONDE
auteur de «*Le diable en personne*»
AUX ÉDITIONS DU SEUIL
PLACE MONTRÉAL TRUST
1500, av. McGill Collège (niveau 1) 499-9675

Gouvernement du Québec
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

DÉCHETS DANGEREUX DÉBAT PUBLIC

La Commission d'enquête sur les déchets dangereux, sous la présidence de monsieur Yvon Charbonneau, invite la population de la Montérégie à trois soirées d'information et de consultation.

Après une présentation du document Les déchets dangereux au Québec; situation et enjeux, on y discutera de questions telles que:

- la production et les modes de gestion des déchets dangereux,
- les technologies d'élimination,
- la localisation des sites d'entreposage et de traitement,
- le règlement sur les déchets dangereux.

Les résultats de ces échanges serviront à la préparation des orientations que la Commission soumettra au débat public au début de 1990 sur toute la question des déchets dangereux.

Venez vous informer et vous exprimer.

À SOREL
le jeudi 9 novembre 1989
de 19h30 à 23h00
au Théâtre du Marché
28 rue du Roi, Sorel

À VALLEYFIELD
le lundi 20 novembre 1989
de 19h30 à 23h00
à l'auditorium de la Polyvalente Baie St-François
70, Louis VI-Major, Valleyfield

À LONGUEUIL
le mardi 21 novembre 1989
de 17h30 à 23h00
à l'auditorium du Cégep Edouard-Montpetit
150 de Gentilly Est, Longueuil

Centres de référence: On pourra consulter la documentation utilisée par la Commission en s'adressant à:

M. Guy Desjardins
Bibliothèque publique
145, rue George, Sorel

Madame Monique Chagnon
Bibliothèque publique,
75, rue St-Jean-Baptiste, Salaberry-de-Valleyfield

M. Yves Quimet
Bibliothèque publique
100, rue Saint-Laurent Ouest, Longueuil

La secrétaire de la Commission,
Francine Perron

et habile au labo!

Les avantages que le Collège Laval propose vont bien au-delà du temps passé en classe. Les périodes d'études, les sports, les activités et les loisirs structurés sont plus motivants si l'élève en est imprégné de façon continue. Pour un certain nombre de jeunes, la résidence devient donc toute désignée pour faciliter leur apprentissage. Le milieu de vie stimulant du Collège Laval révélera à l'adolescent aimant la musique, par exemple, qu'il peut aussi devenir habile... au laboratoire!

Bien encadrer pour mieux préparer

Collège Laval
Institution privée d'enseignement secondaire pour internes et externes

100^{ans}
Laval (Québec) H7C 1W8 Tél.: (514) 661-7714 Télécopieur: (514) 661-7146

275, rue Laval,

EXCLUSIF

Le sondage de la CÉCM sur les écoles séparées pour les Québécois d'origine

Jean-Pierre Proulx

LA COMMISSION des écoles catholiques de Montréal s'apprête bel et bien à demander aux parents s'ils souhaitent « des écoles séparées pour les Québécois d'origine et les autres ethnies, des écoles recevant moitié-moitié des élèves des autres ethnies et des Québécois d'origine, ou des écoles qui reçoivent la population scolaire comme elle se présente sur le territoire ».

Hier, LE DEVOIR faisait état des protestations de la présidente du Mouvement pour une école moderne et ouverte, Mme Monique Mus-Plourde, à propos de ce sondage et de cette question en particulier. Le procès-verbal de la séance de la CÉCM du 18 octobre rapporte aussi la vaine tentative des quatre commissaires du MÉMO pour la faire retirer de l'enquête.

en particulier de « leur participation aux activités scolaires ». On leur demande d'indiquer leur niveau de confiance envers les gouvernements, les tribunaux, le système scolaire, les écoles de la CÉCM, les syndicats et... les médias d'information.

école qui a réussi à améliorer son niveau de qualité au cours de l'année ? La question est posée. Et, si oui, doit-on récompenser l'école, l'ensemble du personnel ou le personnel méritant ?

Les parents sont aussi invités à classer les matières par ordre d'importance : français, anglais, mathématiques, art et culture, sciences et techniques, histoire et géographie. Il n'est effectivement pas question de l'enseignement religieux, comme le faisait remarquer hier la présidente du MÉMO, question à laquelle accordent pourtant beaucoup d'importance les commissaires actuels élus majoritairement sous la bannière du Mouvement scolaire confessionnel.

Les parents pourront évaluer aussi « les divers services offerts aux élèves » : consultation personnelle, bibliothèque, transport, surveillance des diners, cafétérias, services de garde. Il n'est pas question cependant des services d'animation pastorale.

Commission Charbonneau
Un analyste juste pour la masse de documents fournis par l'Environnement
Rolande Parent de la Presse Canadienne
QUÉBEC — La Commission d'enquête sur les déchets dangereux acceptera l'offre toute récente faite par les autorités du ministère québécois de l'Environnement d'embaucher un analyste pour dresser le bilan du transport des déchets dangereux fait au Québec au cours des dernières années.

CO2: engagement limité
NOORDWIJK, Pays-Bas (d'après AFP) — La communauté internationale a reconnu hier à Noordwijk (Pays-Bas) la nécessité de stabiliser « les émissions de dioxyde de carbone (CO2), le principal gaz responsable du réchauffement de la planète, ou effet de serre ».

AVIS PUBLICS
POUR VOS RÉSERVATIONS
VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC:
PIERRETTE ROUSSEAU
OU SYLVIE LAPORTE
HEURES DE TOMBÉE: 15H30. POUR PUBLICATION 2 JOURS PLUS TARD.
286-1200

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la corporation SONDAJES LEPAGE INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
SUSAN ALTSCHUL
Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 11 août 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2617-0050 QUÉBEC INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 24 jour d'octobre 1989, sous le numéro 4210557.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRIC DE MONTRÉAL
COUR DU QUÉBEC
LA BRASSERIE O'KEEFE LIMITÉE, Demanderesse
JACQUELINE D. CARIGNAN, et JEAN J. DENIS Défendeurs
PAR ORDRE DE LA COUR
La défenderesse, JACQUELINE D. CARIGNAN, est requise de comparaître devant le protonotaire de cette honorable Cour dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de cet avis.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRIC DE MONTRÉAL
COUR MUNICIPALE
VILLE DE MONTRÉAL-NORD
- VS -
Accimeu Denis, 14/11/60; Arcelin Gostel, 02/12/67; Armoil de Cuisine Trois-Étoiles, Antonio Savino, prés. Asselin Michel, 09/09/45; Aubuchon, Richard, 19/12/54; Bazale, Jacques Pierre, 27/10/64; Bazile, Marie Yvette, 05/11/60; Beauchamp Jeanne, 17/11/63; Beauchamp Robert, 23/04/59; Beaudin Gaëtan, 13/05/68; Beaudoin Claude, 20/06/52; Beauré Daniel, 04/09/82; Béland Yolande, 20/08/42; Bédard Normand, 20/03/60; Bélar Marc, 21/05/63; Bélangier Michel, 05/02/64; Béliveau Denis, 27/12/64; Benoit Dany, 27/04/62; Bernier Michel, 13/02/55; Bertrand Michel, 22/11/64; Blackburn Claude, 16/12/63; Boisvert Luc, 18/11/54; Bolvin Alain, 29/12/57; Bouchard Francine La-voigne, 05/12/51; Boucher Gaëtan, 23/06/62; Boucher Mario, 17/04/66; Boucher Robert, 22/05/60; Boudreau Daniel, 15/06/64; Boyer Richard, 07/11/66; Bras Line, 22/08/64; Brien André, 27/02/55; Brousseau Jacques, 30/11/66; Brunet Alain, 19/03/52; Desgagné, Jean Joseph, 28/10/58; Campanella Alfredo, 22/09/65; Campeau Lynda, 21/09/64; Cardin Jean-François, 15/06/65; Carle Christian, 11/12/63; Carmel John, 30/03/57; Carpenter Guy, 16/03/56; Casale Pasquale, 21/06/70; Caslongue Serge, 21/08/60; Cayre Pierre, 22/10/63; Champoux Carmene, 26/02/68; Chappelaine Steve, 13/04/70; Charland Marc, 03/08/65; Chevrier Stéphane, 10/05/64; Chicoine Suzanne, 23/09/56; Claria Domenico, 29/11/45; Clavel Eric, 30/03/54; Constanza Juan Jose, 24/10/68; Corbeil Stéphane, 21/02/62; Côté André, 07/03/68; Côté Jacques, 23/10/50; Côté Michel, 22/05/63; Cotroni Paul, 05/07/56; Croteau, Serge; D'Astous Daniel, 14/01/67; Dagenais Chantal, 01/09/62; Daigle Daniel, 18/08/67; Delance Patrick, 12/08/69; Demers Christian, 22/07/68; Denis Stéphane, 12/12/70; Derive Léopold, 19/06/63; Deschênes Marcel, 28/12/52; Desjardins René, 31/12/35; Deslaurier Alain, 27/03/66; Desrosiers Ghislain, 14/11/54; Diamantopoulos Jimmy, 23/05/68; Die Paul-Émile, 26/06/57; Dinel Louis-A., 15/11/61; Dion Suzanne, 05/08/57; Dorion Daniel, 08/11/63; Dompierre Sylvain, 20/10/66; Dompierre Sylvain, 20/11/66; Dozois Georges, 09/12/59; Dubois Monique Langlois, 29/07/40; Dubois Patrick, 22/09/70; Ducharme Sylvain; Dugas Francine, 09/01/54; Dumay Jacques, 26/02/55; Dumoulin Eric, 28/07/67; Dupont Martin, 11/02/68; Duss Sylvain, 20/09/64; Duval Michel, 25/05/61; Ferland Gaëtan, 29/04/60; Foucher Marcel, 08/11/59; Francoeur Pierre, 17/10/65; Francoeur Renald, 19/04/60; Francoeur Bernadette M., 22/10/53; François Bertho, 05/07/53; Fraser Michel, 17/12/60; Fraser Scott R., 05/04/70; Fréchette Richard, 11/11/54; Galardo D. D. D. N., 20/07/67; Gauthier, V. Geary Brian, 15/04/67; Gelin Ghislain, 19/12/65; Gibeault Gérard, 29/12/59; Panchaud Gérard, 29/12/51; Papiillon Gany, 11/12/38; Thibault Danielle, 19/09/64; Paradis Serge, 17/09/53; Paré Eugène, 18/08/54; Parent Pierre, 09/08/69; Parenteau Jocelyne, 15/12/65; Patient Daniel, 16/05/58; Pens Stéphane, 17/12/70; Pion Richard, 01/02/61; Poirer Dany, 25/02/68; Poirer Stéphane, 02/06/62; Poulin Marius, 26/11/52; Poulin Serge, 15/10/61; Pratte Serge, 13/06/52; Prost Ginette, 05/09/65; Racette Sylvain, 24/02/70; Racine Jean-Robert, 28/01/58; Rehel Denis, 08/11/66; Revêtement Multi-Form Inc.; Rivest Anna Mme, 11/03/43; Robert Alain, 23/09/61; Robert Gaëtan, 23/09/63; Roch Monique, 05/06/52; Rocheleau Daniel, 23/04/59; Rosa Luigi, 12/08/69; Roy Léonce, 17/11/57; Roy Richard, 15/05/63; Sablon Salvatore, 26/03/65; Sabourin André, 24/09/65; Sabri Ibrahim, 15/05/60; Savard Joel, 28/09/56; Scall Salvatore, 26/10/55; Scoppelloni Salvatore, 08/09/57; Serrin Hidalgo Peter, 16/12/65; Shore Pamela, 27/02/56; Simard Gaëtan, 23/01/52; Simard Hilaire, 14/01/39; Siméon Guy, 31/04/64; Sirard Serge, 15/06/61; Smelders Catherine, 22/12/58; Soaras Georges D. Costa, 08/12/55; Soucy Eric, 28/10/69; Spooner Paul, 25/01/61; St-Louis Guy, 13/09/61; St-Onge Fernand, 22/12/29; Stocco Reylor, 23/09/62; Tempere Roger, 27/01/61; Tessier Martin, 11/05/69; Tétrault, 27/01/65; Tétrault Robert, 11/12/38; Thibault Danielle, 19/09/64; Thibault Céline, 20/09/56; Tomaneli Rocco, 08/05/62; Toussaint Maxime, 28/11/45; Tremblay Normand, 11/03/63; Tremblay Stéphane, 16/06/67; Tremblay Jan, 01/10/70; Turcotte Sylvain, 31/03/65; Turgeon Richard, 09/12/55; Turpin Brian, 24/05/66; Usereau Patrick, 22/05/69; Valente Giuseppe, 21/08/58; Vajontie André, 06/07/65; Valente Copio Inc.; Conrad Priest Luc, 25/08/61; Vézina Pierre, 30/11/31; Vieux Jean-Robert, 30/08/57; Vigneau Denis, 31/12/65; Villeneuve Alain, 27/09/68; Vo Lac Tan, 10/01/67.

NOUVEAU SEMPERIT LE PNEU HIVER
NÉ ET TESTÉ AU COEUR DES ALPES
PNEUS ET SERVICES
Montréal - Bonaventure 405 de l'Inspecteur, 393-3505
Laval - Chomedey 1495, des Laurentides, 669-3141

LA METEO
Accu-Weather® prédictions météorologiques jusqu'à midi, le 8 novembre
Situation générale: une faible dépression en provenance des Grands Lacs a traversé nos régions et se trouve au sud-est de l'Estrie. Des temps plutôt nuageux avec un réchauffement des températures dominera le Québec.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la corporation SONDAJES LEPAGE INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
SUSAN ALTSCHUL
Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 11 août 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2617-0050 QUÉBEC INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 24 jour d'octobre 1989, sous le numéro 4210557.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la corporation SONDAJES LEPAGE INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
SUSAN ALTSCHUL
Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 11 août 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2617-0050 QUÉBEC INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 24 jour d'octobre 1989, sous le numéro 4210557.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la corporation SONDAJES LEPAGE INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
SUSAN ALTSCHUL
Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 11 août 1989 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2617-0050 QUÉBEC INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 24 jour d'octobre 1989, sous le numéro 4210557.

Hydro-Québec
APPEL D'OFFRES
ASA 94012.F
pour 14 h heure locale le mardi 28 novembre 1989
SERVICE DE MESSAGERIE EXPRESS MONTRÉAL METROPOLITAIN ET SA BANLIEUE
Admissibilité: Place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 30 000 \$
Prix du document: 25 \$
Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et 13 h 30 à 16 h 00 à l'endroit suivant:

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRIC DE TERREBONNE
COUR SUPÉRIEURE
(Division de la Famille)
2439-1427 QUÉBEC INC., corps politique légalement constitué, ayant fait affaires au 320 B, Cadotte, Laval-Des-Rapides, district de Montréal et maintenant de lieux inconnus, débiteur-intime et COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, copropriétaire légalement constituée, ayant son siège social au 3530 Ouest, rue Jean-Talon, Montréal, et une place d'affaires au 3, Place Lal, suite 20, Laval, requérant
AVIS DE SIGNIFICATION DE LA REQUÊTE
AVIS A 2439-1427 QUÉBEC INC. ayant fait affaires au 320 B, Cadotte, Laval-Des-Rapides, Qué.
AVIS est par les présentes donné qu'une requête en vue d'une ordonnance de séquestration en vertu de l'article 43 de la Loi sur la faillite a été produite contre la compagnie plus haut mentionnée devant cette Cour par la Commission de la construction du Québec et que le Tribunal a ordonné que la publication du présent avis dans le Journal Le Devoir au moins trente (30) jours avant la date de présentation de la requête doit être réputée une signification valable de la requête.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRIC DE MONTRÉAL
COUR DU QUÉBEC
LA BRASSERIE O'KEEFE LIMITÉE, Demanderesse
JACQUELINE D. CARIGNAN, et JEAN J. DENIS Défendeurs
PAR ORDRE DE LA COUR
La défenderesse, JACQUELINE D. CARIGNAN, est requise de comparaître devant le protonotaire de cette honorable Cour dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication de cet avis.

LES MOTS CROISÉS
Horizontallement
1—Oblation. — Patrie d'Einstein.
2—Démonstrons.
3—Omettre. — Soumettre à l'action d'une machine-outil.
4—Ignorant. — Idyllique.
5—À demi. — Enseignement. — Obtenue.
6—Terre entourée d'eau. — Automate.
7—Un nombre. — Déraperez.
8—Étranger à la religion. — Première dynastie chinoise.
9—Ancien bouclier. — Extrême faiblesse.
10—Répétition d'un son. — Terre libre exempte de toute redevance (Féod.).
11—Répétition machinale de mots prononcés par autrui.
12—Partie du pain. — Dans. — Vagabondas.
Verticallement
1—Heureux. — Éminence.
2—Instable. — Cette chose-ci.
3—Herbe. — Ote la peau.
4—Champêtre. — Tante. — Holmium.
5—Apparaître. — Objet d'un culte.
6—Issu. — Zeste. — Année.
7—Touffu. — Ceinture japonaise. — Bas-tringon.
8—Présence excessive d'acidophile dans le sang.
9—Habitation. — Broyer une plante textile pour en briser les parties ligneuses. — Séparation des cheveux.
10—Cher lieu de canton du Gers. — Instrument de musique.
11—Oiseau voisin de la grive. — Poisson appelé aussi saint-pierre. — Usages.
Solution d'hier
MANQUE D'ORAP
AZIMUTALE CA
LEVEE U LOUP
REIZUSABLE
MOLETAGES E
ELATERIDES E
LEPTALICOUR
IRE GLIANT
OPE GUEBRE E
CURE LEST
REUNITE DE SUD
E SESTERCE Y

L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

72e anniversaire de la Révolution d'octobre

L'opposition contre-manifeste en plein Moscou

10 000 contestataires défilent dans la capitale tandis qu'on brûle des drapeaux soviétiques dans les Républiques

d'après AFP et AP

MOSCOU — Le 72e anniversaire de la Révolution bolchévique a été marqué hier par une nouvelle avancée de la contestation contre le régime soviétique. Une contestation qui se fait à chaque occasion plus audacieuse. Des contre-manifestations à Moscou et ailleurs en URSS ont en effet été organisées avec succès, au grand dam des autorités, tandis que les manifestations officielles étaient annulées dans certaines Républiques.

Une manifestation « alternative » a réuni entre 5000 et 10 000 personnes dans les rues de Moscou, pendant qu'on brûlait des drapeaux soviétiques en Arménie et en Géorgie, et que des manifestants bloquaient la parade des chars en Moldavie.

Nouveau signe d'audace, doublé d'un nouveau signe de tolérance ou d'impudence des autorités : pour la première fois, en effet, une manifestation non communiste a été tolérée dans les rues de la capitale au moment même où se déroulait la parade traditionnelle.

Tout aussi sacrilèges, les orthodoxes du parti ont saisi l'occasion de donner de la voix sur la Place Rouge en brandissant quelques-uns de leurs slogans favoris au pied du mausolée de Lénine, devant Mikhaïl Gorbatchev.

En marge du défilé officiel, où l'on

notait une présence militaire inférieure à ce qu'elle est habituellement en une telle occasion, des milliers de gens, dans la contre-manifestation de Moscou, arboraient des banderoles improvisées, tandis que les manifestants d'Erevan portaient le deuil et brandissaient des drapeaux noirs.

Plus dramatique était le face à face de centaines de manifestants et des chars du défilé militaire à Kichinev, la capitale de la Moldavie. Ils se sont assis sur la chaussée pour empêcher les blindés de gagner le centre-ville où les attendaient les officiels locaux, selon le vice-président du Front populaire, Gueorgui Malarchouk, joint par téléphone.

« Pas même une moto de l'armée n'est passée », s'est félicité le dirigeant nationaliste. Auparavant, une autre manifestation du Front populaire avait été dispersée par la milice.

Environ 5000 partisans du Front ont cependant pu se joindre au défilé des travailleurs, laissant pantois le président moldave Mircha Snegur qui a quitté précipitamment la tribune. « La télévision locale a aussitôt arrêté la transmission et est passée sur le défilé de Moscou », a ajouté M. Malarchouk.

« Les dirigeants communistes locaux étaient apparemment énervés par

nos banderoles clamant : "A bas la mafia" » a-t-il ajouté.

À Tbilissi, plusieurs dizaines de milliers de Géorgiens ont participé à des rassemblements à l'appel des mouvements nationalistes au cours desquels des drapeaux soviétiques ont été brûlés, selon un dirigeant nationaliste, M. Zviad Gamsakhourdia,

joint par téléphone.

Le défilé officiel a été annulé à la dernière minute, ce que la presse locale a annoncé sans donner d'explications. Pas de parade non plus à Erevan, la capitale de l'Arménie, où le nouveau Mouvement national arménien avait choisi la modération en renonçant à manifester.



PHOTO AP

Élections tranquilles en Namibie

Les Namibiens se sont pressés hier dans les bureaux de vote, au premier jour d'élections constituantes — étalées sur une semaine — qui ont débuté dans le calme. On observait hier, à travers le pays, un taux de participation élevé, comme à Oshikuku, où des victimes de la guerre ont exercé leur droit de vote.

Appui massif aux opposants arrêtés
Grève générale en Haïti

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Une grève générale de 48 heures déclenchée pour réclamer la libération de trois membres de l'opposition et protester contre les sévices qu'ils ont subis lors de leur arrestation a été très largement suivie hier en Haïti.

La grève, lancée par la Centrale autonome des travailleurs haïtiens (CATH, un des trois principaux syndicats du pays), et appuyée par la quasi-totalité de la classe politique, a paralysé Port-au-Prince, où les transports publics n'ont pas circulé tandis que les écoles et les commerces sont restés fermés et les activités des industries de sous-traitance

ont été très réduites.

Le mouvement a été largement suivi également Cap-Haïtien et aux Cayes (deuxième et troisième villes du pays), à Jérémie et à Jacmel et de façon moins importante dans le reste du pays.

Les trois personnes arrêtées le 1er novembre sont officiellement accusées d'avoir voulu faire assassiner le chef de l'exécutif, le général Prosper Avril, « tous les officiers de l'armée » et certains responsables civils et d'avoir voulu former une « milice populaire » dans le cadre d'un « complot contre la sûreté de l'État ».

ROUMANIE
Nouvelles pressions sur Tokes

François Brousseau

LE PASTEUR d'origine hongroise Laszlo Tokes, de l'Eglise réformée roumaine, qu'un documentaire québécois a fait connaître cet été à la population hongroise, a été « sévèrement battu » par des agents de police en civil qui se sont introduits chez lui la semaine dernière, dans la ville roumaine frontalière de Timisoara, où il donne chaque dimanche des homélies « oppositionalistes ».

C'est ce qu'a révélé au DEVOIR Istvan Tokes, frère du principal intéressé, confirmé par les agences de presse. Par ailleurs, toujours selon Istvan Tokes, la famille de l'oppo-

sant serait sujette à des vexations croissantes, et empêchée d'entrer en contact avec lui.

Pendant ce temps, rapporte l'AFP de Budapest, le ministre hongrois des Affaires étrangères envisage d'adresser une note de protestation aux autorités roumaines à son sujet, a annoncé hier l'organe du gouvernement hongrois, *Magyar Hirlap*.

Magyar Hirlap se réfère à une déclaration faite en ce sens par un haut responsable hongrois du ministère, M. Csaba Tabajdi, chargé des questions relatives aux minorités.

Le sort de la minorité hongroise de Transylvanie, dont Laszlo Tokes est devenu le symbole, provoque depuis quelques mois une flambée de sympathie en Hongrie.

Seul le petit groupe de l'Union nationale arménienne de Moses Gordissian avait fait descendre dans la rue environ 3000 personnes qui décrochaient les drapeaux soviétiques des bâtiments officiels pour les brûler. « Le 7 novembre est un jour de deuil pour l'Arménie et le monde entier », a affirmé M. Gordissian.

Même discours à Moscou pour les milliers de manifestants qui ont parcouru les principales artères de la capitale à l'appel d'un aéroplane d'organisations, des pan-russes du Front populaire de Russie aux opposants de l'Union démocratique.

« Le 7 novembre est un jour de deuil, celui de l'anniversaire du coup d'État de 1917 », a déclaré un militant de l'Union démocratique.

La milice a laissé faire cette manifestation non autorisée, la dissuadant seulement de marcher vers la Place Rouge.

Paradoxalement, c'est dans les pays baltes où les groupes nationalistes sont les plus puissants que la commémoration a été le moins perturbée.

À Vilnius, capitale de la Lituanie, l'Armée Rouge a fait une démonstration de sa présence et de sa puissance avec la parade la plus imposante organisée depuis 10 ans, selon un porte-parole du Sajudis, le mouvement local.

Les engins sont passés devant des banderoles hostiles « Armée Rouge Go Home » ou « Nous ne voulons pas servir dans une armée d'occupation ». Une vingtaine de jeunes gens ont cherché à interrompre le défilé, vite dispersés par la milice.

En Estonie, à Tallinn, les nationalistes ont appelé à boycotter les cérémonies qui n'ont été suivies « que par les Russes », a indiqué un dirigeant nationaliste, M. Lehti Metsaatt.

Même indifférence en Lettonie, à Riga, le Front populaire avait laissé le choix à ses partisans de suivre la parade ou de travailler puisqu'il ne s'agissait pas d'une fête pour les Lettons, selon un journaliste local, M. Alex Grigoriev.

Profil bas pour l'Armée Rouge à Moscou dont la parade des engins n'a duré que 20 minutes, un record de brièveté. L'état-major avait averti que l'heure était aux économies. « Il ne s'agit pas de faire une démonstration de force », a expliqué le commentateur de la télévision.

M. Gorbatchev, toujours aussi souriant, une cocarde rouge à la boutonnière, a rompu avec le protocole rituel en bavardant, sur le mausolée de Lénine, avec un journaliste devant les caméras de la télévision. Il a répété ce que devaient les changements en cours à l'héritage de Lénine.

Une vision, semble-t-il, peu partagée par les orthodoxes du Parti. Ils ont dit leur hostilité à la hausse des prix, mais aussi aux coopératives et à l'autofinancement, deux des réformes du numéro un soviétique.

Face à cette grogne aux multiples visages, les autorités ont accordé aux Soviétiques un « pont » de quatre jours de repos : une autre première en ces temps de bouleversements.

CARRIERES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.



Université de Montréal
Faculté des arts et des sciences
Département d'informatique et de recherche opérationnelle

Postes de professeur(e)

Le Département d'informatique et de recherche opérationnelle de la Faculté des arts et des sciences cherche des professeur(e)s.

Fonctions

Enseignement de l'informatique aux trois cycles; recherche et encadrement des étudiants de maîtrise et de doctorat.

Exigences

Doctorat en informatique ou dans un domaine connexe, spécialisation dans l'un des axes de recherche suivants: architecture des ordinateurs et VLSI, robotique-vision-temps réel, informatique de gestion, génie logiciel, téléinformatique, télématique, génération d'images-animation par ordinateur, modèles d'optimisation stochastiques.

Traitements

Selon la convention collective.

Entrée en fonction

Le 1er juin 1990.

Les personnes intéressées doivent acheminer leur curriculum vitae ainsi que le nom de trois répondants avant le 31 décembre 1989, à:

M. Jacques Ferland
Directeur
Département d'informatique et de recherche opérationnelle
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7
Téléphone: (514) 343-7090
Télécopieur: (514) 343-2155

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et aux résidents permanents.

L'ONU intervient en Amérique centrale

d'après AP et AFP

NEW YORK — Le conseil de sécurité de l'ONU a décidé hier à l'unanimité de créer une nouvelle force de paix qui sera déployée en Amérique centrale, afin de surveiller notamment la cessation des combats au Nicaragua et au Salvador.

On a également annoncé que les pourparlers entre la *contra* nicaraguayenne et les autorités sandinistes devaient reprendre, sous l'égide de l'ONU, demain et vendredi à New York.

La nouvelle force de paix, appelée « groupe des observateurs des Nations Unies pour l'Amérique centrale », selon ses initiales espagnoles, aura pour tâche essentielle de veiller à l'absence de combats entre l'armée nicaraguayenne et l'opposition au régime sandiniste (la *Contra*) d'une part, et l'armée salvadorienne et la guérilla du Front Farabundo Martí de Libération nationale (FMLN) d'autre part.

Son rôle est en outre de surveiller les frontières de telle sorte qu'aucun armement ne puisse parvenir à ces groupes insurgés ou irréguliers et que le territoire d'un pays de la région ne serve de sanctuaire à ces groupes.

L'ONU, dont le mandat est de six mois renouvelable, sera composée de 260 militaires et de 365 civils qui disposeront de moyens de patrouilles aériens, terrestres et navals. Son coût sera de 41 millions de dollars, dont 18,3 millions pour ses frais d'installation, selon le rapport du secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar.

L'Espagne, le Canada et la RFA ont déjà donné leur accord de principe pour participer à cette force.



LE COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

est à la recherche d'une personne (homme ou femme) pour occuper le poste de:

ANIMATEUR DU SERVICE DE VIE COMMUNAUTAIRE COLLÉGIALE

Ce poste comporte des fonctions d'animation de vie étudiante, d'organisation et d'assistance aux étudiants pour la mise en place et le bon déroulement de projets et d'activités favorisant l'éducation aux valeurs humaines et chrétiennes.

Qualifications requises:

— Diplôme universitaire de premier cycle dans une discipline appropriée ou l'équivalent et une expérience jugée pertinente.
— Capacité d'écoute, de communication, d'animation et de leadership, sens des valeurs et convictions religieuses sont indispensables.

Traitement:

Selon la politique du Collège qui applique les échelles en vigueur dans les CEGEP.

Entrée en fonction:

Janvier 1990.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 20 novembre 1989 à 16h30.

Collège Jean-de-Brébeuf
Bureau du Directeur général
3200, Côte Ste-Catherine
Montréal H3T 1C1

Le Collège participe au plan d'embauche des personnes handicapées.

et fort en maths!

Pour l'adolescent qui entreprend son secondaire, concilier les études, les sports, les arts et les loisirs n'est pas chose facile. Toutefois, l'encadrement typique du Collège Laval le lui permet.

Pour les parents, le collège devient alors le prolongement de l'éducation familiale, surtout si l'élève y réside. Le milieu de vie stimulant du Collège Laval révélera à l'adolescent sportif qu'il peut aussi devenir fort... en maths!

Bien encadrer pour mieux préparer

EXAMENS D'ADMISSION

Les 2 et 9 décembre 1989.

Le 27 janvier 1990.

Pour réservations, veuillez communiquer avec Mme Hélène Bergevin.

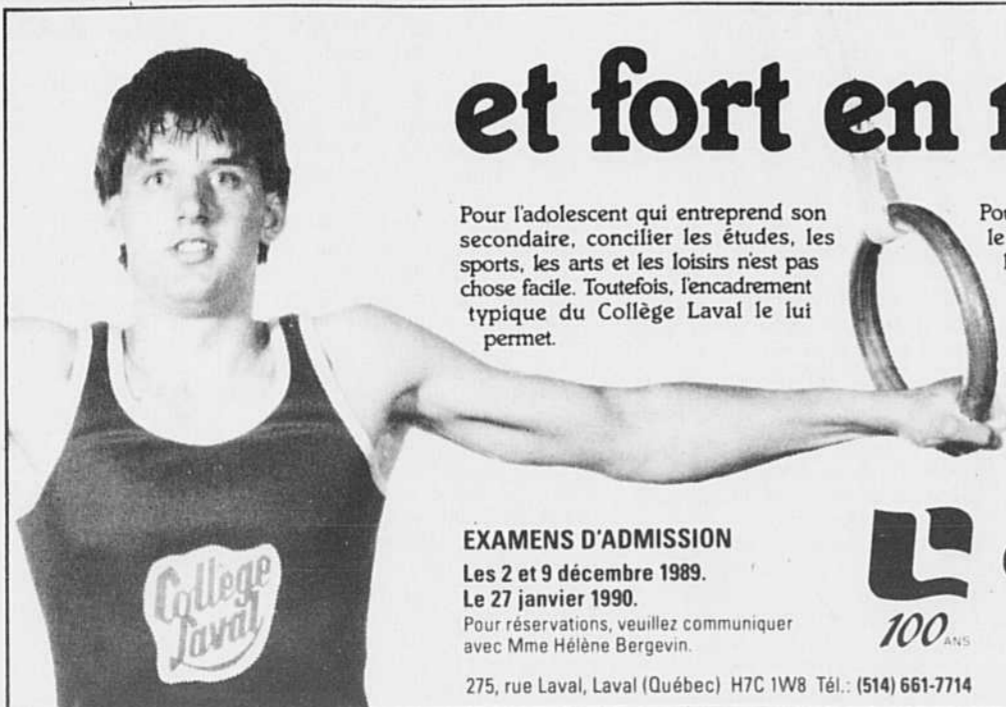
275, rue Laval, Laval (Québec) H7C 1W8 Tél.: (514) 661-7714



Collège Laval

Institution privée d'enseignement secondaire pour internes et externes

Télécopieur: (514) 661-7146



Le dérapage constitutionnel

Au tour des Canadiens anglais de faciliter l'unité

MAURICE Duplessis affirmait que certains supportaient aussi mal l'instruction que d'autres la boisson. On pourrait en dire tout autant aujourd'hui de la capacité de supporter la discussion constitutionnelle.

Quel va-et-vient ridicule et quels bruits de gros sabots dans la délicate opération de ce nécessaire premier complément de la Loi constitutionnelle de 1982 ! Du catalogue manitobain à la bombe terre-neuvienne, en passant par le chantage albertain, on croyait avoir tout vu. Sans parler du non officiel encore mais déjà très visible aspirant chef du Parti libéral du Canada, M. Jean Chrétien. Son maître et ses amis ont tout fait pour torpiller cette entente, déjà entérinée par le Parlement et huit Législatures, il ne faut pas l'oublier. Voilà maintenant que M. Chrétien s'adonne à la consolation. Ne vous inquiétez pas de l'échec que nous préparons sans relâche, nous allons tout arranger ça quand nous reprendrons le pouvoir, promet-il aux Québécois. Nous avons pu rapatrier la Constitution, y enchâsser une Charte des droits et arrêter une formule d'amendement en nous passant de l'accord du Québec, pourquoi ne pas me faire confiance quand je vous promets de revenir au 7/50 et d'ajouter un droit de veto pour le Québec, pourrait-il dire sans rire. Tout ce beau monde, à l'Ouest et à l'Est, pour qui la différence semble un péché originel, ferait sans doute l'unanimité aussi facilement qu'aujourd'hui. Décidément ce ne sont pas les situations comiques qui manquent dans ce pays, mais des Molière.

Malheureusement, les enjeux sont plus tragiques que les situations ne sont comiques. Bien sûr un échec, dans ce domaine comme dans les autres, n'est pas la fin du monde, et, à cet égard, il devient fatigant d'entendre ces éternels préposés au tocain qui nous cassent les oreilles avec des propos apocalyptiques sur les sans-lendemain du non-lac Meech. Le vrai danger en cas d'échec, non pour la classe politique qui s'en nourrit mais pour le peuple qui en fait les irais, ce n'est pas le néant qui s'ensuivrait mais le fait que d'éternels lendemains ressembleraient encore aux interminables avant-hier.

Pour la simple raison qu'on aurait raté l'occasion de fermer une boucle. Une boucle, pas toutes les boucles. Défaire un noeud et non pas régler tous les problèmes que soulève la révision constitutionnelle d'un pays aussi étendu que culturellement, sociologiquement et politiquement com-

posite. De modifications en accords parallèles et d'accords parallèles en ajouts contradictoires, on finira par oublier ce qui était à l'ordre du jour et on réussira à repousser à une limite invisible à l'oeil nu ce qui était à portée de main.

Le noeud à défaire d'ici juin 1990 est celui qui a été fait en 1982 par le rapatriement sur division de la Constitution canadienne. Le Canada anglais l'a fait sans l'accord du Québec. C'était et c'est toujours à lui de faciliter la réunion. Il y a évidemment des avantages pour le Québec à remonter dans le train constitutionnel en marche. Le Québec ayant jusqu'à ce jour décidé de ne pas sortir de la Fédération et se trouvant lié par la Loi constitutionnelle de 1982 est en mauvaise posture. Dans ce contexte, l'accord constitutionnel de 1987 était une entente raisonnable, à des conditions précises et efficaces, et qui ne bloquait pas l'avenir. Compromis avantageux pour le Québec, mais au moins également pour le Canada anglais qui pouvait ainsi, à très peu de frais parce qu'à des conditions minimales, refaire l'unité du pays qu'il avait pris le risque de briser.

Qu'on accuse aujourd'hui le Québec d'être intraitable, voilà bien une absurde situation. De décennies en décennies et depuis la dernière, d'année en année, c'est le Québec qui diminue ses exigences et c'est à lui qu'on fait grief de ne pas tenir compte des demandes et des peurs de tous les autres partenaires. Il serait dangereux que la loi fondamentale de ce pays tienne compte de la réalité de ce pays, entre autres et principalement de l'existence au Québec d'une société distincte. Il serait insoutenable d'encadrer, si peu que ce soit, le pouvoir de dépenser du gouvernement central. Et ce sont des provinces qui parlent ainsi. L'idée fédérative telle qu'elle a évolué depuis 1867 les intéresse-t-elle toujours ? Le Québec serait-il une des dernières provinces à croire à cette formule ?

La seule lecture du cumulatif des conditions manitobaïnes et terre-neuviennes, ajoutée à l'incroyable chantage albertain, montre bien que nous assistons à un dérapage en règle. La conférence fédérale-provinciale sur l'économie, qui s'ouvre demain, serait une bonne occasion pour les chantres, au Canada anglais, d'un Canada fort de se ressaisir et de faire d'abord la preuve qu'ils peuvent le réunir.

— BENOIT LAUZIÈRE

Contre la partition du Liban

Les chrétiens doivent neutraliser les extrémistes d'Aoun

LES LIBANAIS et la communauté internationale ont accueilli avec soulagement l'élection d'un président, René Mouawad, qui a entrepris de former un gouvernement de réconciliation nationale. Par contre, ils auront été choqués par l'explosion hystérique qui a jeté les jeunes partisans du général Michel Aoun contre le chef de l'Église maronite, Mgr Sfeir. Les chrétiens mettront des années à se remettre du fanatisme qui vient d'ébranler leur communauté.

Pour l'heure, cependant, l'obstacle principal au plan de paix de Taef réside dans la sécession qui s'installe en « pays chrétien », où le délire politico-militaire du général Aoun semble ne plus connaître de frein. Ce « président » militaire auto-proclamé risque de ne pas entendre un appel comme celui, clair et vigoureux, qu'a lancé hier M. George Bush. Malheureusement, plusieurs de ces exaltés ne voient pas non plus qu'ils font le jeu d'autres puissances de la région. Ils sont au antipodes d'un Liban indépendant et démocratique.

Un petit Liban chrétien ne contribuerait pas à la paix. Il serait un foyer permanent de tension et d'agression au Proche-Orient. L'heure presse pour les chrétiens libanais d'opter résolument pour la voie du règlement politique. Plusieurs l'ont fait. Ils méritent notre appui.

Depuis l'étranger, des associations d'exilés oeuvrent encore pour la « guerre de libération » con-

tre la Syrie. Elles auront peu d'audience dans les pays qui s'efforcent, en Europe et ailleurs, de ramener la paix. Elles pourraient néanmoins contribuer à la déstabilisation qui menace encore la région. Il faut réprover leur action.

Influencés par la guerre de propagande lancée, depuis Beyrouth-Est, dans les semaines sanglantes qu'on a connues, plusieurs Canadiens et Québécois d'origine libanaise ont publiquement manifesté contre la Syrie. Ils avaient droit de le faire, mais c'était une erreur manifeste. Le héros d'alors en est rendu à s'en prendre aux députés chrétiens du dernier Parlement libanais.

Les Libanais d'ici qui ont encore de l'influence auprès de leurs compatriotes et coréligionnaires sous l'emprise d'Aoun, doivent les inciter à se ressaisir, à sortir de l'aveuglement suicidaire dans lequel le général les pousse, et à favoriser la reprise du dialogue entre chrétiens et entre Libanais. C'est le temps d'agir.

Cette étape franchie — et elle ne l'est pas encore — le Liban aura encore à recouvrer sa pleine souveraineté. Cela exigera le départ de toutes les troupes étrangères, certes, mais aussi la renonciation par les clans libanais aux armes et aux appuis extérieurs. Il faudra surtout un règlement du conflit israélo-palestinien, voire un désarmement général dans la région.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

Cap sur le plein emploi

1) S'attaquer aux problèmes les plus urgents

LE FORUM pour l'emploi a donc franchi avec succès une première étape en ralliant et mobilisant autour de l'objectif de l'emploi les quelque 1600 personnes qui y ont participé. Cet événement marque, à plus titre, un tournant au Québec.

C'est un exploit en effet que des groupes antagonistes (patrons et syndicats par exemple) se soient réunis à plusieurs reprises au cours d'une période de dix-huit mois, pour discuter sereinement d'un sujet qui, généralement, les sépare beaucoup plus qu'il ne les unit, et qu'ils conviennent par la suite de poursuivre ce processus de coopération.

Le Forum innove également parce qu'il a osé écarteler l'État de son organisation. L'approche soi-disant « libérale » du gouvernement Bourassa aura donc eu cette vertu de forcer les groupes à mettre eux-mêmes l'épave à la roue de l'emploi.

Enfin, cet événement a provoqué dans les milieux d'affaires une prise de conscience du fait qu'il ne suffit pas de faire tourner l'économie pour éliminer le chômage. Si cette thèse se confirme ailleurs, au Québec elle ne résiste pas aux faits. Après sept années consécutives de croissance — à des taux relativement élevés — le chômage persiste à 9 %. Un Jean Perron — le président de Normick Perron — a même proclamé sa foi dans le plein emploi, alors qu'au point de départ, il s'était opposé avec les autres représentants des milieux d'affaires à l'expression *plein emploi* dans l'appellation du Forum.

Une ombre au tableau toutefois : l'absence du Conseil du patronat, qui n'est pas sans relation avec la faible participation des entreprises lors de la dernière réunion à Montréal. Il devra occuper au plus tôt la place qui lui revient dans le Forum.

Mais le plus difficile reste à faire. Il ne suffit pas de croire au plein emploi. Au début de son premier mandat, le gouvernement péquiste ne s'était-il pas fixé l'objectif de ramener le chômage

à 3 % ?

Le Forum s'est tracé un programme d'action aussi vaste qu'ambitieux, mais malheureusement, encore trop flou. Et il est décevant que ce programme n'ait pas conduit à des propositions plus précises car les sujets abordés avaient déjà fait l'objet de discussions dans les régions.

Maintenant lancé, le principal défi du Forum sera de prouver qu'il est toujours utile et nécessaire. Bref, le Forum devra démontrer qu'il peut aider à créer des emplois. Aussi, aurait-il intérêt à s'attaquer en priorité aux problèmes qui sont à la fois les plus urgents et les plus faciles à résoudre. Il y a des tâches plus impératives que d'autres, plus simples à mettre en oeuvre, car il faudra aussi tenir compte du degré d'engagement réel des divers agents sur le terrain. Certes, il ne s'agit pas de laisser de côté les missions de longue haleine, mais il importe au point de départ d'établir une hiérarchie des objectifs.

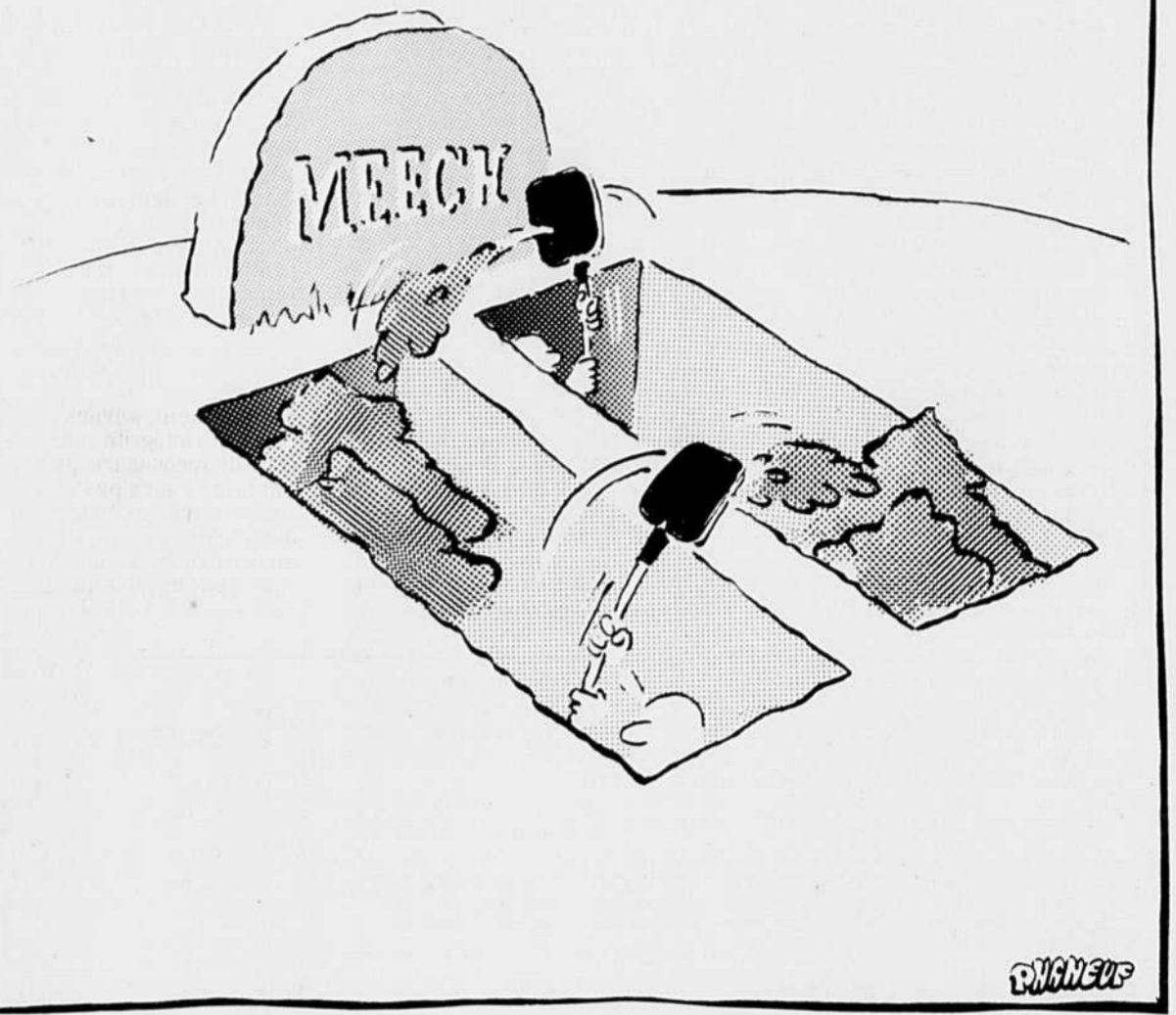
Aussi indépendant qu'il se prétende des gouvernements, le Forum ne pourra définir son programme sans tenir compte des priorités de Québec et d'Ottawa. Le plus bel exemple est sans doute celui de la formation de la main-d'oeuvre, un domaine dans lequel les gouvernements s'apprêtent à intervenir prochainement. Il s'agit là, de toute évidence, d'un secteur qui devrait être placé en tête de liste des priorités du Forum.

Deux autres thèmes mériteraient également une attention particulière : l'entrepreneuriat et l'organisation du travail dont les liens avec le niveau de l'emploi ont été largement démontrés.

Dans l'ordre des moyens, le Forum n'a pu éviter de revenir à cette noble notion de concertation. Comment mettra-t-il en oeuvre le programme qu'il s'est tracé ? Quels obstacles le guettent ? C'est ce que nous verrons demain.

— ALBERT JUNEAU

L'ENTENTE PARALLÈLE !



LETTRES AU DEVOIR

Raison d'augmenter

Lettre à M. Wilson, ministre des Finances

J'AIMERAIS attirer votre attention sur un danger sérieux qui guette notre pays. Nous ne pouvons plus compter sur les forêts tropicales humides du Sud pour purifier et fabriquer l'oxygène dont nous avons besoin.

Malheureusement les populations en pleine expansion détruisent les forêts dans un effort désespéré pour produire la nourriture dont elles ont besoin, et elles utilisent des moyens peu coûteux dont beaucoup reposent sur l'oxydation de combustibles à portée de la main et très pollués.

L'Institut Nord-Sud a calculé que le Canada a perdu 24 milliards \$ d'exportation et 130 000 emplois au cours des sept dernières années en raison du déclin économique du Sud.

Ce sont d'importantes raisons pour que le Canada tienne sa promesse d'augmenter son aide internationale.

— HÉLÈNE BÉDARD PROVOST
Montréal, le 31 octobre.

Ne pas l'empirer

Lettre à M. Brian Mulroney, Premier ministre du Canada

J'AI LU avec désarroi que la société d'État Énergie Atomique du Canada Limitée, s'apprêtait à tenter de vendre des réacteurs nucléaires en Hollande, en laissant miroiter la possibilité que le Canada reprenne les déchets radioactifs pour les enfouir ici.

Qui plus est, il serait même question de vendre de tels réacteurs à des pays qui ne sont pas signataires du traité de non-prolifération, telle la Chine.

Le Canada ne sait pas encore comment traiter ses propres déchets radioactifs, faut-il s'encombrer de ceux des autres ? Doit-on, pour gagner quelques dollars aujourd'hui, mettre en danger l'existence des Canadiens pour des centaines d'années ?

Je trouve étonnante cette attitude mercantile d'ÉACL.

Déjà, le climat international n'est pas en faveur de l'exportation de produits toxiques (ex. BPC) d'un pays à un autre. Que dire alors des déchets radioactifs qui sont autrement plus dangereux ? Le risque associé à leur transport, le problème de leur entreposage, rendent encore plus odieuses de telles tractations.

Cessons d'hypothéquer la vie de nos enfants par nos agissements à courte vue. L'héritage que nous leur laissons est déjà assez déprimant (planète malade, ozone disparaissant, effet de serre, déficit astronomique, extinction quotidienne d'espèces animales ou végétales, danger croissant qu'un fou utilise le chantage nucléaire, etc.), tâchons de ne pas l'empirer.

Il n'est plus très loin le temps où nous verrons porter des masques dans les villes (et payer pour quelques bouffées d'oxygène non polluées), se protéger en permanence des rayons du soleil, voir les animaux sur vidéo et les étudiants comme on étudie aujourd'hui les dinosaures (à partir de squellette), acheter son eau en bouteille en espérant qu'elle soit

moins nocive que l'eau du robinet (c'est commencé), et je n'ose continuer.

Je suis pour l'amélioration de notre qualité de vie, mais pas à n'importe quel prix, pas au détriment de ceux à qui nous voulons justement que cette qualité de vie profite.

Espérant que le gouvernement que l'on élit travaille à notre survie, et non à notre destruction.

— LUC MARTEL
Montréal, le 6 novembre.

La poste en anglais

Lettre à la Société canadienne des postes

COMMENT se fait-il qu'en 1989, au Québec, un citoyen canadien de langue française soit dans l'impossibilité chronique de recueillir un colis postal dans sa langue d'usage ? Parce que c'est bien ce qui m'est arrivé à plusieurs reprises depuis 1 ½ ans que j'habite Westmount.

Chaque fois que j'ai dû aller recueillir un colis ou une lettre recommandée en dépôt dans un sous-bureau de la succursale Victoria à Westmount, il me fut absolument impossible de me faire servir dans ma langue, quel que soit l'employé derrière le comptoir. Le sous-bureau est un commerce de détail, situé rue Sherbrooke ouest, dont la raison sociale est « Lee Discount ».

Dans les conventions liant les sous-bureaux privés à Postes Canada, il y a une clause visant à assurer le respect de la Loi sur les langues officielles. Il semble toutefois que, dans l'esprit de la Société des postes, cette clause ne s'y trouve que pour la forme. Il existe plusieurs moyens pour forcer une partie à exécuter toute clause valide de toute convention valide. Par conséquent, j'exige que cette malheureuse situation soit corrigée le plus tôt possible.

Fondamentalement je n'ai rien contre la privatisation de la Société si cela est avantageux pour les contribuables. Toutefois, si cette privatisation signifie que je ne peux plus recueillir mon courrier dans ma langue, au Québec, je ne pourrai que m'y opposer !

— DANIEL AUDET
Westmount, le 3 novembre.

À quand la norme ?

SI LES stations de radio ont de la difficulté à respecter leurs quotas minimum (généralement 55 %) de musique vocale francophone, c'est, disent-elles, parce que la quantité d'enregistrements d'artistes québécois est insuffisante. Fausse excuse.

Certains artistes, qui font de l'excellente chanson, ne sont presque pas (ou même pas du tout) joués. On mise sur les valeurs sûres (les Rivard, Piché, Lavoie, etc.) en omettant de faire tourner ceux qui en ont le plus besoin.

Ensuite, certaines stations produisent des concours *Rock Envol* et *l'Empire des Futures Stars* pour découvrir de nouveaux talents de la chanson. C'est bien. Mais qui diffuse les produits qui découlent de ces événements ? À part les radios dites « underground », personne ne nous fait entendre les groupes comme « Vent du Mont Sharr ».

De plus, si l'Empire a permis la découverte de nouveaux groupes très talentueux qui chantent en français, il a aussi fait connaître les groupes montréalais « Bündock » et « The Box », qui chantent, oui, en anglais.

■ Avis de l'éditeur

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse et le numéro de téléphone sont requis également, mais seulement pour nos dossiers.

Prérez de s'en tenir à moins de deux pages, dactylographiées à double interligne, et de faire parvenir le texte à l'attention de Jean-Claude Leclerc.

LE DEVOIR ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues et se réserve d'en réduire au besoin la longueur.

Enfin, la qualité des enregistrements des artistes d'ici n'a, aujourd'hui, rien à envier ni aux Européens, ni à nos voisins du Sud. Il n'y a donc pas de raison pour qu'on les confine aux créneaux de moins grande écoute. Plus on diffusera la chanson québécoise, plus les disques se vendront, et plus les producteurs pourront investir dans la relève et la qualité des enregistrements.

Parce que, c'est bien connu, on n'achète et on n'aime ce que ce que l'on entend, et on n'entend ce que ce que nos radios veulent bien nous faire entendre.

Alors, à quand la norme de 65 % de musique vocale francophone sur les ondes québécoises ?

— VIOLAINE TREMBLAY
Montréal, le 1er novembre.

Aurait-elle peur ?

QUAND Mme Barbara McDougall fut élue, il y a quelques années, j'étais heureuse assez. Les yeux brillants, je me disais : une femme, ministre. Une femme de pouvoir dans le cabinet du Grand Conciliateur ; gros portefeuille, grosse limousine, plantureux repas. Tout un nanane. Oh lala ! Belles grandes politiques dans notre moderne pays.

Le temps passe. Le monde voyage... Nous avons connu l'ère Reagan. Maintenant, M. Bush préside à la Maison Blanche.

Pourtant, c'est à bien parti... en paroles.

Mme McDougall ne manque, ni de talents, d'ouverture d'esprit ou de pouvoir. Alors, serait-ce qu'elle aurait peur ? Moins peur que certaines personnes d'origine haïtienne, mais peur quand même. S'il en était autrement, cette médiocre décision, n'aurait pas été prise, adoptée.

— JEANNE D'ARC JUTRAS
Montréal, le 3 novembre.

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 7743, rue Bourdeau, LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. (514) 844-3361

Abonnements (514) 844-5378

LE DEVOIR (USPS #003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire, Limited, 211 rue St-Sacrement, Montreal, Quebec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. U.S. POSTMASTER send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

SOLANGE CHAPUT ROLLAND

Je suis une Canadienne fatiguée

Il est minuit docteur Carstairs ; soignez-vous !

J'AI souvent la sensation, depuis mon fauteuil « sénatorial », de regarder se vider le lac Meech des beaux principes qui durant quelques mois ont flotté sur ses eaux, pour les voir s'engloutir dans la mer en furie qui gronde autour des parlements canadiens. Et le spectacle est à ce point affligeant, tant à voir qu'à entendre, que sans un sentiment de loyauté indéfectible au très honorable Mulroney qui me permit de mouiller ma barque un peu vieillotte, dans une capitale qui ne sera jamais tout à fait la mienne, j'irais ramer sur d'autres eaux plus calmes, plus limpides et moins agitées.

Vus d'Ottawa, je ne saurais jamais pourquoi nous sommes arrivés à ce point dangereux dans toutes les querelles constitutionnelles, politiques et sémantiques, où chacun se fige dans sa conception des principes émis dans les ententes-mésententes de Meech. Rien de galvanisant n'arrive à franchir le mur de préjugés qui sépare les pour des contre Meech. En comparaison avec les discussions et débats découlant des accords Meech-Langevin, le débat référendaire de mai 1980, malgré l'inévitable démagogie des deux clans, avait plus de hauteur et de profon-

deur. Au moins nous avions lu la question, même si nous tous ne la comprenions pas de la même façon. Entre les pour et les contre Meech, peu de citoyens semblent s'être donnés la peine de lire en entier le texte des propositions québécoises, et la plupart se plaignent que les discussions qui les ont conduites à un accord unanime entre les provinces et le gouvernement canadien, soient demeurées secrètes.

Une maison que nous avons construite

Mais si l'un de nous s'avise d'écrire ou de discuter les cinq principes québécois, la galerie se vide. Les préjugés, les mauvaises interprétations volontaires des anti-Meech vont se fondre dans un tout à ce point répétitif que personnellement je commence à me demander s'il ne vaudrait pas mieux tout oublier et continuer notre chemin, en dehors de la fédération, mais pas entièrement coupés de sa

légalité et de sa réalité. S'il faut à ce point enfoncer une porte pour entrer dans la maison que nous avons construite, à quoi bon nous imposer ceux qui, selon les vraisemblances constitutionnelles et surtout politiques actuelles, ne sont évidemment pas de nous.

Je suis une inconditionnelle de Meech. Mais non une inconditionnelle de cette partie du Canada anglais qui se demande pourquoi il se générerait pour torpiller Meech, puisque le grand timonier de notre province publie un livre pour le faire, et ne se prive en rien de se moquer cruellement de ceux et celles qui emploient le reste de leurs énergies à tenter de sauver le bateau.

Seulement, aurons-nous la décence et l'intégrité culturelle et sociale de reconnaître que le Canada anglais ne sera pas globalement responsable des échecs de Meech dans le cas où, en juin 1990, nous nous retrouvons une fois de plus floués par ce pays qui n'existerait même pas, si à son point de départ,

le Québec n'avait pas été partie prenante de la Constitution de 1867. Mais il n'a pas été fondé, créé, labouré, sillonné, inventé, par Sir John A. MacDonald, mais par un Monsieur oublié à Ottawa, qui se nomme Jacques Cartier, et qui en 1534 planta à Gaspé une croix dont nous francophones de la Nouvelle-France, du Bas-Canada, et ensuite du Québec, portons encore le poids. C'est aussi cela la société distincte, dont on se garde bien de parler dans les clubs anti-Meech de nos frères libéraux qui s'imaginent bien facilement qu'ils ont inventé le Canada, via la victoire électorale de M. Trudeau.

Je n'ai plus dans ma giberne d'arguments nouveaux pour expliquer, rectifier, réfuter, raisonner, clarifier le sens véritable des accords ; ce sont presque toujours les mêmes et les mêmes des contre Meech qui emportent le morceau. La presse parlementaire semble préférer leurs arguments à la hargne du gouvernement Trudeau et des siens. Mais il faut croire que

Molière avait raison ; « car s'il lui plaisait d'être battu ».

À ce moment des affrontements Meech-Trudeau, et Meech une faction du Canada anglais, bien malin qui saurait prédire qui emportera le morceau. Et bien malin aussi qui pourrait envisager un scénario d'avenir. Indépendance du Canada et dépendance des États-Unis ? Souveraineté-association ou association et souveraineté dans certaines compétences ?

Le Canada ne sera plus le même

Une seule réalité m'apparaît du haut de la Colline parlementaire, que Barrès aurait écrit « inspirée », et c'est la certitude que le Canada ne sera plus le même en 1991. Mais il me semble avoir déjà écrit cela aux lendemains des états généraux du Canada français, du Non à Victoria, de la Crise d'octobre 1970, de la guerre linguistique dans les airs, du référendum de 1980, du rapatriement unilatéral et des quelques

heures où tous les « premiers » et le premier ministre du Canada ont avalisé, en lettres de lumière, la formule de Meech.

Un jour, notre si brillant Léon Dion, a soupiré « je suis un fédéraliste fatigué ».

À ma brumante en grisaille majeure, je me sens en conscience de dire : « Je suis une Canadienne fatiguée ».

Mais non pas encore une Canadienne en rupture de banc avec son pays dans lequel, cependant elle ne se reconnaît plus. À mon avis, il y a d'autres solutions à l'échec de Meech, tragiquement prévisible au moment où je rédige ce papier, que l'indépendance pure et simple dont nos compatriotes ne veulent pas car ils commencent à peine à vivre pleinement leur québecitude française et leur nouvelle énergie économique, mais je ne suis pas encore capable de les formuler.

Cependant je sais de façon viscérale que ce n'est plus pour un pays récalcitrant que je me battrais ; mais pour quelques visages qui me furent donnés d'aimer, et quelques idées qui me furent enseignées il y a maintenant tant d'années. Cessons de vanter notre tolérance et pour l'amour du ciel, pratiquons-la avant qu'il ne soit trop tard. Il est minuit, docteur Carstairs ; soignez-vous !

L'accord du lac Meech est une affaire Canadienne

Les opposants à l'entente veulent-ils transférer au fédéral certaines compétences exclusivement provinciales ?

ARTHUR TREMBLAY

Membre du Sénat, l'auteur a prononcé le 31 octobre un discours lors d'un débat à la Chambre haute. Nous reproduisons ici de larges extraits de son intervention

POUR NOUS qui venons du Québec (la seule province à avoir été exclue de l'entente constitutionnelle de 1981) la ratification du projet de loi constitutionnel de 1987 revêt, bien sûr, une importance particulière.

Pour tous les Québécois et Québécoises, l'accord est d'abord la réparation d'une injustice historique. Mais on se trompe lourdement si on croit que la ratification de l'accord du lac Meech est un problème strictement québécois. La ratification de l'accord du lac Meech est fondamentalement un problème canadien et s'il n'était pas adopté, c'est le Canada dans son entier qui s'en trouverait affaibli.

En 1981-1982, pour la première fois de notre histoire, les pouvoirs d'une province se trouvaient modifiés sans son consentement. La réaction du gouvernement québécois devant cet état de fait a été de renoncer à participer dorénavant aux conférences fédérales-provinciales.

Cette réaction, normale et prévisible dans la circonstance, ne créait-elle qu'un problème exclusivement québécois ? Absolument pas : l'évolution constitutionnelle du Canada tout entier se trouvait gravement compromise par l'absence d'une province comptant le quart de la population du pays.

Semblable situation ne pouvait certes durer sans dommages de plus en plus irréductibles à l'intégrité de la fédération canadienne. Aussi, fallait-il la corriger dans les meilleurs délais et dans les meilleures conditions possibles. C'est ce que fait l'accord du lac Meech. Le fait-il en des termes absolument circonscrits aux revendications québécoises ?

Le droit de veto

Voyons dans cette perspective ce qu'il est advenu, au cours des négociations, des divers points soulevés par le gouvernement québécois.

Considérons, par exemple le veto que réclamait le Québec. M. Rémi-Lalonde s'exprimait ainsi à ce propos en mai 1986.

Nous réclamons un droit de veto susceptible de nous protéger adéquatement contre tout amendement constitutionnel allant à l'encontre des intérêts du Québec.

À quelles modifications constitutionnelles le veto ainsi réclamé devait-il s'appliquer pour correspondre à une exigence formulée en termes aussi généraux ?

S'agissait-il vraiment d'un veto qui s'appliquerait à « tout amendement allant à l'encontre des intérêts du Québec » ? S'agissait-il en somme, de

restaurer le veto de Victoria dans la formule générale d'amendement ?

En 1985-1986, on ne pouvait prendre pour acquis que le Québec avait renoncé définitivement au veto de Victoria ; les préférences du premier ministre Bourassa allaient peut-être encore dans cette direction. Mais l'incertitude à ce sujet sera vite dissipée, le veto effectivement visé était plus ponctuel et il se limitait à des modifications affectant les institutions fédératives, dont le Sénat, par exemple.

Une question capitale restait néanmoins à trancher : le Québec serait-il la seule province à bénéficier d'un veto et à acquiescer ainsi un statut particulier ?

Un veto exclusif au Québec aurait assurément contredit un principe déjà implicitement reconnu dans la formule générale d'amendement depuis 1981 et explicitement affirmé dans le préambule à l'accord du lac Meech : le principe de l'égalité institutionnelle des provinces, indépendamment de leur taille démographique ou territoriale.

C'est ainsi que dans les matières énumérées à l'article 42 de la Loi constitutionnelle de 1981, notamment la représentation proportionnelle des provinces aux Communes, les pouvoirs du Sénat et le mode de sélection des sénateurs, la Cour suprême, la création de nouvelles provinces, on est passé de la règle de la majorité, de la règle du 7/50 comme on la désigne souvent, à la règle de l'unanimité, convertissant ainsi un veto qui aurait pu être exclusif au Québec à un veto partagé par toutes les provinces.

S'agit-il là d'une formule trop rigide. Selon M. Clyde Wells, le premier ministre récemment élu de Terre-Neuve, elle rendrait, entre autres, beaucoup plus difficile, sinon impossible la réforme du Sénat. Si M. Wells est à ce point convaincu qu'il a

Ce qui fait que le Québec est différent et unique en tant que société, c'est son Code civil

raison pour l'avenir, pourquoi ne proposerait-il pas que la formule évi- demment plus souple du 7/50 s'applique au lac Meech lui-même ? L'affaire serait réglée sans qu'il ait à s'en préoccuper.

Soyons plus rigoureux cependant, que ne semblent l'être ceux que gêne la règle de l'unanimité à cause de sa rigidité. Un véritable choix s'impose pour modifier la Constitution dans les matières en cause : ou bien on maintient la règle du 7/50 et le Sénat, notamment, pourrait être réformé sans l'accord de l'Ontario ou du Qué-



Le premier ministre du Canada, M. Brian Mulroney.

bec ou de toute combinaison de trois provinces représentant moins de 50 % de la population ; ou bien on reconnaît que dans une matière comme celle-là le fédéral et toutes les provinces doivent se mettre d'accord. L'unité du pays est-elle davantage menacée par l'unanimité que par une simple majorité ? C'est tout le contraire qui me semble incontestable.

Le Québec comme société distincte

Qu'est-il advenu de cette autre réclamation, que le Québec soit reconnu comme société distincte ? À cet égard, une évolution toute aussi significative s'est également produite en cours de route.

Que je sache, on ne conteste pas, en général, le fait que le Québec constitue une société distincte. Mais on se refuse à admettre qu'il soit le seul à l'être parmi les provinces canadiennes.

On s'étonnera peut-être qu'un Québécois, lui-même francophone, se permette de dire ce que définit le Québec en tant que société distincte et unique au Canada, ce n'est pas d'abord son caractère francophone.

Ce qui fit que le Québec est diffé-

rent et unique en tant que société, je le répète, et qu'il a été reconnu comme tel depuis au-delà de deux siècles par l'autorité britannique, c'est son Code civil.

De quoi parle-t-on, en effet, lorsqu'on parle de Code civil ? On parle de ce qui régit tout un éventail de rapports interpersonnels dans une foule de domaines dont on peut dire qu'ils constituent l'infrastructure de la société. N'y aurait-il que cela pour définir le Québec qu'on serait amplement justifié d'affirmer que le Québec est une société distincte et unique au Canada.

Bien sûr, je le répète, il y a aussi le fait de sa majorité francophone. Mais le droit civil transcende la donnée linguistique et la culture qui lui est afférente ; il régit tous les citoyens québécois, anglophones aussi bien que francophones.

Si incontestable que soit cependant la réalité du caractère distinct de la société québécoise, les 11 premiers ministres ne se sont pas contentés de la reconnaître. Les pourparlers ont de nouveau élargi la perspective à l'ensemble canadien et ils l'ont fait de telle sorte que les accords, finalement conclus, apportent une contribution majeure à la défini-

tion constitutionnelle de l'identité canadienne.

Ils l'ont fait en déclarant : que l'existence de Canadiens d'expression française, concentrés au Québec, mais présents aussi dans le reste du pays, et de Canadiens d'expression anglaise, concentrés dans le reste du pays, mais aussi présents au Québec, constitue une caractéristique fondamentale du Canada.

Certes nous le savions déjà que la dualité linguistique fait partie de la réalité canadienne ; mais la Constitution ne reconnaissait pas qu'il s'agissait là d'une caractéristique fondamentale de l'identité canadienne. Comme nous savions aussi que le Québec est une société distincte, mais la Constitution n'en parlait pas.

Que la Constitution évoque désormais l'une et l'autre, serait-ce seulement à titre de clauses interprétatives, anoblissant en quelque sorte ces données d'observation et les transformant en valeurs, de simples réalités sociologiques qu'elles étaient.

L'accord du lac Meech, en ce sens, complète la description de notre personnalité nationale, commencée dans la loi de 1982, lorsqu'elle reconnaît les droits fondamentaux des citoyens, les droits des autochtones, et le caractère multiculturel de la société canadienne et l'importance de la pérennité dans la lutte contre les disparités régionales.

Des clauses interprétatives comme celle de la dualité linguistique et celle du Québec société distincte n'établissent certes pas un nouveau rapport de force ou de pouvoir. À cet égard, il est clairement spécifié que ces clauses ne comportent aucune modification aux pouvoirs des deux ordres de gouvernement. Mais elles inscrivent un nouveau rapport de signification au niveau de l'ensemble canadien d'une part, et au niveau de la place du Québec dans cet ensemble, d'autre part.

C'est précisément en cela, dans l'ordre des significations, que l'accord du lac Meech apporte une contribution indéniable et majeure à la définition constitutionnelle de l'identité canadienne.

Est-ce là amoindrir ou falsifier la nature de notre fédéralisme que de la définir ainsi dans ce qu'il a d'original aux yeux des autres nations ?

Si le lac Meech n'est pas non plus une « affaire québécoise » à cause de la reconnaissance du Québec comme société distincte, le serait-il alors à cause de la modification qu'il propose à l'article 40 de la Loi constitutionnelle de 1982 ?

La juste compensation financière

On s'en souvient, cet article reconnaissait déjà une juste compensation financière pour les provinces qui maintiendraient le statu quo et garderaient la compétence législative qu'elles ont déjà, plutôt que de la transférer au fédéral, si le transfert porte sur « l'éducation ou d'autres domaines culturels ».

Le lac Meech élargit l'application du même principe à toutes les compétences provinciales plutôt que de les restreindre à l'éducation et à la culture.

Cela signifie-t-il que l'avenir de la fédération canadienne et l'unité du pays sont compromis pour autant ? Ce n'est pas l'avis de M. Trudeau : vous nous en rappelez certainement, lorsqu'il est venu témoigner devant le comité plénier du Sénat en mars 1988, il nous a informés qu'il avait lui-même (ce que j'ignorais jusque-là personnellement) offert à M. Lévesque en 1981 l'élargissement que propose l'entente de 1987. Celui-ci n'y a pas donné suite, jugeant sans doute que ce n'était pas suffisant. En tout état de cause, dans les deux cas, dans l'article 40 de 1982 et dans sa version du lac Meech, il n'est pas question du Québec, mais de toutes les provinces habilitées à se prévaloir de la compensation financière prévue. Une fois de plus, le lac Meech n'est pas seulement une « affaire québécoise » mais une « affaire canadienne ».

Aucune mention du Québec non

plus dans l'article 7 où il est question du pouvoir de dépenser du fédéral dans un champ de compétence provinciale exclusive. Je vous dispense de la lecture d'un texte que nous connaissons très bien. Continuons en disant ceci.

Aux yeux de certains opposants, il s'agirait là de la disposition la plus inquiétante, car elle risquerait d'affaiblir, voire d'empêcher le fédéral de jouer son rôle de véritable gouvernement « national » lorsque l'intérêt général des Canadiens exigerait qu'il intervienne, fût-ce dans un domaine provincial.

Au contraire, pour la première fois, avec le lac Meech, la Constitution reconnaît le pouvoir du gouvernement fédéral d'établir de nouveaux programmes « nationaux » qu'il financerait conjointement avec les provinces dans des champs où elles ont exclusivement compétence législative.

Mais évidemment, les inquiétudes ne portent pas sur cette « clarification », pour dire le moins, que le lac Meech apporte quant aux matières auxquelles le pouvoir fédéral de dépenser peut s'appliquer. Elles portent plutôt sur la possibilité offerte aux provinces, qui mettraient elles-mêmes en oeuvre un programme compatible avec les objectifs du pro-

L'unité du pays est plus menacée par le principe de la majorité que par celui de l'unanimité

gramme « national », de recevoir directement sous forme d'une juste compensation financière les sommes que le fédéral dépenserait lui-même autrement chez elles pour le programme en cause. Plus précisément, on ne s'objecte pas à l'idée même d'une juste compensation financière ; on s'objecte à ce que celle-ci ne soit pas assujettie à des conditions plus rigoureuses que la compatibilité avec les objectifs nationaux du programme.

On souhaiterait que ces conditions requièrent la conformité à des normes, des standards ou que sais-je encore ?

C'est à ce point précis qu'il faut poser la véritable question de fond. Jus- qu'au fédéral pourrait-il aller sans outrepasser sa compétence législative et de ce fait contredire formellement le partage des pouvoirs établis par la Constitution ? Il faut avoir le courage de le dire : les opposants à l'entente du lac Meech veulent-ils en fin de compte réviser le partage actuel des pouvoirs et transférer au fédéral certaines compétences exclusivement provinciales ?

Les signataires de l'entente du lac Meech n'ont pas voulu aller jusque-là, précisément parce qu'ils avaient convenu de s'en tenir, dans une première ronde, à ce qui était requis pour que le Québec se rapatrie à son tour. C'est pour cette raison d'ailleurs qu'ils ont pris la peine de dire que cet article n'élargit pas les compétences législatives, ni de l'un ni de l'autre, des deux ordres de gouvernement.

Le compromis auquel ils sont parvenus ne s'est quand même pas limité à la proposition québécoise quant au pouvoir de dépenser. Une fois de plus ils ont élargi la perspective à l'ensemble canadien.

Ainsi donc, à l'examen des divers points soulevés par le Québec et de leur résolution dans l'accord du lac Meech, il apparaît clairement que cette entente ne constitue pas une « affaire québécoise », mais qu'elle est bien une « affaire canadienne ».

L'accord du lac Meech est à la fois l'un et l'autre ; il est une « affaire québécoise » et une « affaire canadienne » parce qu'il respecte simultanément l'originalité du Québec et l'authenticité de la fédération canadienne.

Un secondaire qui promet!

Donner le goût des études aux adolescents demande un encadrement approprié. Un milieu de vie stimulant où les études, les sports, les arts et les loisirs forment un tout. Le Collège Laval offre un tel encadrement. Pour les parents, le collège devient alors le prolongement de l'éducation familiale, surtout si l'adolescent y réside.

EXAMENS D'ADMISSION
Les 2 et 9 décembre 1989
Le 27 janvier 1990
Pour inscriptions, veuillez communiquer avec Mme Hélène Bergeron

Collège Laval
100^{ans}
Institution privée d'enseignement secondaire pour internes et externes
275, rue Laval, Laval (Québec) H7C 1W8 Tél. : (514) 661-7714 Télécopieur : (514) 661-7146

McKenna se fait conciliant et invite le Québec à la «générosité»

Gilles Lesage
de notre bureau de Québec

CONCILIANT, le premier ministre du Nouveau-Brunswick se montre optimiste quant à une éventuelle entente constitutionnelle, et il invite le Québec à faire preuve de «générosité».

C'est ce qui ressort d'une entrevue téléphonique, en français, que M. Frank McKenna a accordée hier, depuis Fredericton, au DEVOIR.

À la veille de la conférence fédérale-provinciale des premiers ministres, à Ottawa, le premier ministre se montre soucieux de jeter de nouveaux ponts entre les participants et de faire en sorte que le processus en-

clenché ces jours-ci se poursuive au cours des prochains mois.

M. McKenna se réjouit de la réponse «positive» que le rapport parlementaire du Nouveau-Brunswick, rendu public le 24 octobre, a soulevé tant à Ottawa qu'à Québec. Tout en acceptant l'entente du lac Meech — les cinq points visant à permettre au Québec de réintégrer le giron constitutionnel — la province voisine propose qu'une entente parallèle soit conclue entre les 11 gouvernements pour mieux protéger les minorités. M. McKenna espère que ce rapport servira d'instrument de conciliation entre les points de vue divergents de certaines provinces.

Le premier ministre insiste sur le

fait que le Nouveau-Brunswick ne remet nullement en cause le bien-fondé des grandes revendications du Québec. Notre province, dit-il, reconnaît les aspirations de la province de Québec, une société distincte qui a des besoins spécifiques. Voisin du Québec, le Nouveau-Brunswick comprend d'emblée ces caractéristiques et ambitions québécoises.

La différence entre nos deux provinces, estime M. McKenna, ne porte pas sur la substance de l'accord constitutionnel, mais sur le processus. Alors que Québec n'est disposé qu'à établir un ordre du jour d'une seconde ronde de discussions, le Nouveau-Brunswick souhaite, quant à lui, une entente de principe sur les changements à apporter à l'entente

Meech.

C'est une différence, mais quand même plus facile à négocier que sur les cinq grands principes, dont les 11 premiers ministres ont convenu, en avril et en juin 1987.

De la même manière qu'il se dit sensible aux aspirations du Québec, M. McKenna souhaite que ce dernier comprenne la situation et les attentes des minorités, notamment celles des francophones hors Québec, surtout des voisins acadiens. Il estime que le Québec a un rôle de leadership à jouer en vue de la protection et de la promotion des francophones à travers le pays.

Il espère que le Québec fera preuve de «générosité» dans l'étude

des suggestions de changements constitutionnels qui visent à améliorer le lac Meech et à mieux protéger les minorités.

M. McKenna ne se voit pas comme un médiateur parmi ses collègues. Ce rôle difficile, dit-il, est celui du premier ministre fédéral. Si M. Brian Mulroney a déjà réussi à trouver un consensus parmi les 11, au lac Meech, il y a deux ans et demi, il devrait y avoir moyen d'en établir un autre, tenant compte de préoccupations supplémentaires. Par le dialogue, croit-il, les premiers ministres trouveront une solution acceptable.

M. McKenna est optimiste à long terme. Le bien du Canada et du Québec sont en cause, et la population

canadienne s'attend à ce que les 11 trouvent des solutions aux problèmes. Il se dit «flexible», espérant que les autres participants le soient aussi. Mais il déplore que M. Clyde Wells, premier ministre de Terre-Neuve, qu'il a rencontré lundi, soit plus extrémiste que lui et ne se montre pas assez souple, à son avis. Il le lui a d'ailleurs dit en face.

Pas plus que M. Mulroney, M. McKenna ne s'attend à ce que la conférence de demain et vendredi arrive à des conclusions constitutionnelles fermes et précises. Mais il souhaite que toutes les portes restent ouvertes, en vue d'un accord éventuel entre les 11. Il veut s'y employer avec ardeur au cours des prochains jours.

Un second agent de la GRC a refusé de porter des accusations contre Doug Small

L'opposition aux Communes demande une enquête parlementaire

Maurice Godin
de notre bureau d'Ottawa

DEUX AGENTS de la GRC ont refusé, en l'absence de preuves suffisantes selon eux, de porter des accusations contre le journaliste Doug Small au sujet de la fuite du budget Wilson le printemps dernier.

Au cours de la deuxième journée du procès de M. Small, accusé de possession de document gouvernemental volé, l'agent Richard Jordan a révélé que son supérieur immédiat, l'inspecteur Jean-Pierre Witty, a tout comme lui refusé de porter des accusations contre le journaliste. Selon M. Jordan, M. Witty ne croyait pas non plus que les accusations pouvaient passer le test de la cour. Après ces refus, le dossier a été confié à un troisième agent qui a porté les accusations contre M. Small.

Les partis d'opposition aux Communes ont immédiatement utilisé ces nouvelles révélations pour réclamer une enquête parlementaire sur

la conduite des dirigeants de la GRC dans cette affaire. Pour la deuxième journée consécutive cependant, le président de la Chambre des communes, John Fraser a interdit toute question aux Communes sur ce sujet pour l'instant. Il a déclaré que la défense tentait présentement de faire rejeter les actes d'accusation et qu'un débat aux Communes risquerait de nuire à la bonne marche de la justice. M. Fraser a cependant souligné que les députés de l'opposition pouvaient soulever la question au comité parlementaire sur la justice.

Pour le chef néo-démocrate Ed Broadbent, ces nouvelles révélations viennent contredire le témoignage de certains dirigeants de la GRC devant le comité de la justice au mois de juin dernier. Le refus par deux policiers de porter des accusations ouvre la porte aux questions qui entourent les motifs qui ont quand même poussé la GRC à porter des accusations.

Hier, l'agent Jordan avait déclaré qu'il croyait que les accusations

avaient été portées pour «plaire aux élus». À l'époque, le premier ministre Mulroney avait déclaré que le ministre des Finances Michael Wilson avait été victime d'un «acte criminel».

En juin dernier, devant le comité de la justice, le commissaire Norman Inkster, de la GRC, avait déclaré que «l'agent qui a fait enquête dans cette affaire s'est porté garant qu'il avait des motifs raisonnables de croire qu'un délit avait été commis». M. Inkster avait également dit que le contexte politique de l'époque n'avait eu aucune influence sur le dépôt des accusations.

Pour Ed Broadbent, si les déclarations de l'agent sont exactes, quel qu'un devra démissionner. «Quel qu'un doit accepter la responsabilité pour cette décision de porter des accusations» malgré l'absence de preuves suffisantes, «ou bien le ministre doit démissionner» s'il est responsable de cette décision, «ou bien un responsable de la GRC».

En attendant cependant, M.

Broadbent croit que le commissaire Inkster doit être appelé à témoigner devant le comité de la justice pour expliquer ses déclarations.

Le critique libéral en matière de justice, le député Robert Kaplan, croit aussi que cette affaire doit être étudiée par le comité de la justice. Il estime que le comité est mieux placé que la Chambre des communes pour faire enquête sans nuire au processus judiciaire.

Les libéraux et les néo-démocrates ont d'ailleurs, en fin de journée hier, présenté une demande formelle devant le comité de la justice afin que les dirigeants de la GRC comparaissent à nouveau pour expliquer leur conduite dans cette affaire. Le député néo-démocrate Svend Robinson a déclaré qu'à tout le moins, le commissaire de la GRC avait, par inadvertance, induit le comité en erreur et qu'il lui fallait s'expliquer.

Au moment d'aller sous presse, la décision du comité, ou siège une majorité de députés conservateurs, n'était toujours pas connue.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Avortement

met qu'il soit pratiqué si un médecin juge que la santé d'une femme est en cause, constitue une «solution compréhensible, pratique et juste».

«Dans l'intérêt national, a plaidé M. Lewis, les Canadiens doivent s'arrêter à réfléchir aux opinions très fermes d'autres Canadiens et en tenir compte».

Pour le critique libéral à la justice Robert Kaplan, il s'agit plutôt d'une «solution inattendue».

C'est seulement ce matin que le caucus du Parti libéral se penchera sur le projet de loi C-43. D'ici là, le parti de John Turner réserve son jugement final sur le projet.

Mais aussi bien les porte-parole libéraux que néo-démocrates ont dénoncé le projet de loi. «Le gouvernement fraude les femmes», a affirmé la libérale Mary Clancy.

Dans la même veine, sa collègue du Nouveau Parti démocratique Dawn Black parle d'un projet «hypocrite».

Le dernier débat des Communes sur l'avortement avait été dominé par ses adversaires les plus inconditionnels, généralement des députés conservateurs.

Hier, un seul son de cloche résolument contre le droit à l'avortement s'est fait entendre : celui du député libéral ontarien Don Boudria.

Il a invité ceux qui partagent ses convictions à faire front commun pour amender le projet de loi C-43.

Mais hier, le gouvernement a clairement signalé qu'il n'entretiendra aucun amendement substantiel à son projet de loi.

Le débat en deuxième lecture sur le bill C-43 se poursuit encore aujourd'hui.

Il ne prendra vraisemblablement pas fin avant le début du mois de décembre puisque le premier ministre Brian Mulroney a l'intention d'y participer.

Or, la semaine prochaine, le Parlement fait relâche et tout de suite après, le premier ministre effectuera une visite officielle en Union soviétique.

◆ Bourassa

facilement se répéter, a-t-il fait valoir.

Accepter les demandes de renégociation de l'accord, c'est accepter de discuter avec des propositions qui vont à l'encontre même de ce qui a déjà été conclu, a-t-il aussi noté. Il en veut pour exemple la demande de Terre-Neuve d'amincir la portée du concept de société distincte qui «m'apparaît un peu surréaliste à ce stade-ci de la négociation», dit-il pour montrer que cela est inacceptable pour le Québec.

Tous ces changements de dernière minute dans les positions de certaines provinces exaspèrent M. Bourassa qui cache mal ses sentiments et un certain brin de pessimisme surtout que d'autres premiers ministres, tels Bill Vander Zalm et Don Getty, ont au cours des dernières heures fait état de certaines revendications pour maintenir leur appui à l'accord. «Je me dois de puiser dans toutes mes réserves de stoïcisme pour faire

une contribution très objective au débat constitutionnel», a-t-il dit lorsqu'on lui a demandé hier ce qu'il pensait notamment de l'attitude de M. Wells qui, a-t-il déclaré sur un ton mesuré, cherche peut-être «à démontrer qu'il s'intéresse aux questions constitutionnelles».

Dans un tel contexte, la confiance du Québec de voir l'accord être ratifié n'est plus aussi absolue, convient-il, indiquant que tout dépendra de l'attitude de M. Wells à Terre-Neuve et de Gary Filmon et Sharon Carstairs au Manitoba. Il faudra que ceux-ci réalisent que leurs propositions de réouverture conduit à un échec d'un accord historique.

Pour l'instant, ces trois personnes ne tiennent pas ce raisonnement, admet M. Bourassa qui soutient garder confiance qu'à moyen terme ils y arriveront. Il reste encore huit mois avant l'échéance finale du 23 juin 1990 pour la ratification de l'accord, notera-t-il, tout en admettant toutefois que sa confiance n'est rien d'autre qu'une «confiance logique».

◆ L'entourage

tés de l'ouest du Québec lors de la dernière campagne. M. Bibeau a informé son patron qu'il n'a plus le cœur à l'ouvrage, surtout depuis que le Parti québécois a mis en doute son intégrité en le reliant à un présumé réseau de patronage politique. La réflexion qu'il a amorcée sur son avenir trouvera sa conclusion d'ici la fin de novembre, soit à la faveur d'un retour aux études, soit en acceptant l'une des nombreuses offres qu'il a déjà reçues du secteur privé.

Outre ces départs, il faut prévoir une importante mutation, celle de Ronald Poupard, l'attaché de presse du premier ministre, qui a lui aussi fait partie de l'équipe Bourassa des années 70. De retour sur la ligne de feu depuis 1985 et mis à l'épreuve au cours des deux dernières campagnes électorales, il s'est senti envahi d'une profonde lassitude. Et il s'en est confessé à son patron, l'exhortant à lui confier une nouvelle mission, à l'intérieur même du bunker. En clair, Ronald Poupard souhaite que le premier ministre le soulage de la fonction d'attaché de presse, lui permettant ainsi de se concentrer sur le rôle de conseiller politique.

Il est un vide que Robert Bourassa aura de la difficulté à combler, celui causé par le départ de Mme Jacqueline Boucher. Confidente, femme à tout faire, couturière, cuisinière à ses heures, conseillère privilégiée du premier ministre, elle se prépare à s'exiler vers la délégation du Québec à Mexico. Son association avec Robert Bourassa remonte à l'époque de la campagne au leadership qui lui a permis de reprendre la direction du parti.

À quoi faut-il attribuer ce désir d'éloignement des hauts lieux du pouvoir ? Le caractère harassant et stressant de la tâche ? Les frictions internes ? Ou, simplement la volonté du premier ministre d'ouvrir la porte à un courant de fraîcheur, à des idées neuves ? Il y a sans doute un peu de tout cela. Mais chez tous ces esclaves de la semaine de sept jours, l'on ressent surtout le besoin de retrouver une vie familiale normale, légitime joie dont ils sont privés depuis de longues années.

De l'équipe de la première heure, seul le doyen des conseillers politiques sera épargné par ce remue-ménage : Jean-Claude Rivest, le dilettante de la place, l'humoriste, le génie des stratégies constitutionnelles tricottées serrées. À une époque pas

si lointaine, M. Rivest était le pompier de service de Robert Bourassa. Dorénavant, son rôle de conseiller se limitera à peu près exclusivement au dossier des relations fédérales-provinciales. Pour d'autres types d'interventions conjoncturelles et plus ponctuelles, le premier ministre aura recours à l'expérience de son conseiller spécial, l'ancien ministre Fernand Lalonde.

Le premier souci du premier ministre est de faire en sorte que la gestion des affaires courantes de l'État se ressente le moins possible de départs de conseillers aussi agueris. Personne ne conteste l'efficacité de Mario Bertrand, personne ne connaît aussi bien que Pierre Bibeau les dédales internes du parti et ils sont rares dans le métier ceux qui, comme Ronald Poupard, peuvent noyer les journalistes dans des bribes d'informations morcelées, sans révéler le moindre secret d'État. Cette saignée de hauts cadres politiques pose le problème de la relève, non seulement parce que les personnes aptes à assumer ce type de responsabilité sont rares, mais également parce que Robert Bourassa ne fait pas facilement confiance à quelqu'un qu'il ne connaît pas personnellement ou qui n'a jamais été associé à la faune du personnel politique.

Pour préparer cette relève, M. Bourassa a donc demandé à ses conseillers d'amorcer la chasse aux recrues. Au premier rang des nouveaux venus figure Paul Langlois, un ancien journaliste de Radio-Mutuel, qui a fait ses classes politiques au secrétariat central du Parti conservateur à Montréal et qui revient d'un stage d'une année au bureau du premier ministre Mulroney, où il a travaillé sous les ordres de M. Marcel Coté. Il y a aussi Me Sylvie Godin, ex-attachée politique des ministres Pierre MacDonald et Pierre Paradis, qui aide actuellement Pierre Bibeau à la formation des cabinets politiques des ministres. Et enfin, Mme Marie Gendron, l'ex-présidente des jeunes libéraux.

LE DEVOIR a par ailleurs appris que l'ancien député de Saint-Jean et président de l'Assemblée nationale, Pierre Lorrain, a accepté l'offre du premier ministre Bourassa d'assumer la fonction de délégué général du Québec à Bruxelles.

◆ Wells

veut voir dans le préambule de la constitution.

«Si la position d'Ottawa et de Québec, c'est tout ou rien, prévient le premier ministre de Terre-Neuve en prévision des discussions de cette semaine, alors, l'entente est morte, nous lui retirerons notre appui».

Clyde Wells fait d'ailleurs bien peu de cas du fait que ses propositions ne concordent pas avec les cinq conditions posées par le Québec. «Le pays ne peut pas accepter et n'acceptera pas un ultimatum de M. Bourassa».

Le Manitoba aussi attend des preuves de souplesse d'Ottawa et de Québec. «C'est fois-ci, nous allons découvrir si nous avons une marge de manoeuvre», promet le premier ministre Gary Filmon, nous allons savoir si ceux qui ont pris des positions très tranchées sont prêts à se montrer plus flexibles».

Aux premiers ministres réfractaires à l'entente qui promettent une reprise houleuse du dialogue constitutionnel s'ajoutent les voix de plusieurs de ses signataires qui laissent entendre qu'ils ne sont pas disposés à garder le cap.

Le premier ministre de l'Alberta Don Getty est terré dans un hôtel du centre-ville d'Ottawa avec ses conseillers depuis 24 heures. Il attend littéralement que le gouvernement fédéral se rende à son exigence de nommer au Sénat Stan Waters, le candidat élu dans sa province le mois dernier.

«Au même titre que dire non au lac Meech, c'est dire non au Québec; dire non à notre candidat-sénateur, c'est dire non à l'Alberta», lançait M. Getty juste avant de quitter Edmonton. Cet après-midi, Brian Mulroney dépêche son vice-premier ministre, l'Albertain Don Mazankowski, en mission de paix auprès du premier ministre Getty.

Mais il n'aura pas de siège au Sénat pour Stan Waters à lui offrir en guise de branche d'olivier.

Il y a d'autres défaillances en perspective dans les rangs des partisans de la première heure de l'accord.

Juste avant de quitter la Colombie-Britannique, le premier ministre Bill Vander Zalm prononcera le décès de l'accord du lac Meech.

Il laissait entendre que cela ne lui brise pas le cœur. «J'ai beaucoup de questions à poser, je ne me présente pas ici comme un supporter du lac Meech, mais comme quelqu'un qui pense qu'il va falloir l'améliorer».

Aussi bien Joe Ghiz, de l'Île-du-Prince-Édouard, que Grant Devine, de la Saskatchewan, ont tenu le même langage au cours des deux dernières semaines.

Les premiers ministres n'ont pas abordé le dossier du lac Meech depuis le 27 février dernier.

À cette occasion, la cohésion des signataires de l'accord avait beaucoup contribué à lui valoir un succès.

Mais cette fois-ci, il y aura des brèches à colmater, et dans la plupart des capitales du Canada anglais hier soir, c'est Ottawa et Québec qu'on voyait dans les rôles de maçons.

◆ Ottawa

la présentation du projet de TPS en août dernier, que le premier ministre Mulroney aura l'occasion d'en discuter avec ses homologues. Et la décision unilatérale d'Ottawa d'imposer son projet de TPS, dénoncée unanimement par les provinces, n'a fait qu'envenimer l'opposition des premiers ministres provinciaux. Les déclarations récentes de Brian Mulroney et de Michael Wilson ne permettent pas non plus d'espérer «une réconciliation nationale» sur le plan économique.

Encore hier aux Communes, le premier ministre Mulroney rejetait du revers de la main l'opposition généralisée des provinces contre la TPS et en profitait pour lancer que c'est son gouvernement, et non les provinces, qui parlait au nom du Canada. Il donnait également un avant-goût de la réponse fédérale aux critiques des provinces sur la TPS. «Tout ce que les provinces ont fait, a-t-il déclaré, c'est de dénigrer le projet fédéral sans proposer d'autre solution». Une réponse qui va se répéter à maintes reprises au cours des prochains jours. Il est également probable qu'Ottawa publie sa propre étude sur les effets, par province, de la TPS. Cette étude démontre, selon des déclarations de M. Wilson, que la TPS n'aurait des effets négatifs que dans une seule province.

Mais la TPS ne sera, en fait, qu'un des sujets qui diviseront Ottawa et les provinces. La décision récente de sabrer dans les services de Via Rail, encore une fois sans consultation provinciale réelle, sera dénoncée par la plupart des premiers ministres

Michel Cogger demande au Sénat de retarder son enquête

OTTAWA (PC) — La GRC a annoncé publiquement, hier, l'ouverture d'une enquête criminelle sur les affaires du sénateur Michel Cogger, pendant que ce dernier se retirait du caucus conservateur pour la durée de l'enquête.

M. Cogger, qui, il y a une semaine, proclamait son innocence, a pris l'opposition par surprise hier, à la Chambre haute, en demandant le retrait de sa requête pour qu'un comité du Sénat fasse enquête. M. Cogger, un ami personnel du premier ministre Brian Mulroney, avait réclamé une enquête du Sénat pour se blanchir des allégations selon lesquelles il aurait aidé une entreprise mont-réalaise à obtenir une subvention fédérale et aurait continué à toucher des honoraires d'une société de la Couronne après sa nomination au Sénat, en 1986. Il est illégal pour tout sénateur ou député d'être rémunéré pour faire du démarchage ou d'accepter des honoraires de la part d'agences gouvernementales, y compris les sociétés de la Couronne.

M. Cogger affirme maintenant qu'il ne veut pas voir une enquête du Sénat nuire à l'enquête de la Gendarmerie royale.

Hier, il a fait parvenir une note au président du caucus conservateur Robert Layton par laquelle il l'avise qu'il s'abstiendra

désormais de participer aux réunions du caucus tant que l'enquête de la GRC n'aura pas pris fin.

Cependant le leader libéral au Sénat, Allan MacEachen, a réprimé devant la tentative de M. Cogger de faire suspendre l'investigation du Sénat et il a rappelé que le premier ministre Mulroney, le solliciteur général Pierre Blais et deux autres ministres avaient déclaré aux Communes la semaine dernière que le Sénat était l'endroit indiqué pour une enquête.

Ce serait une erreur d'interrompre une enquête sénatoriale maintenant, a-t-il affirmé. Le leader du gouvernement au Sénat Lowell Murray a indiqué qu'il partageait le point de vue de M. Cogger, mais un adjoint de M. MacEachen a fait savoir que la majorité libérale au Sénat résisterait à toute tentative de faire dévier son enquête.

Aux Communes, par ailleurs, des libéraux se sont demandés s'ils pouvaient faire confiance aux enquêtes de la GRC, dans une allusion voilée au témoignage d'un agent de la GRC selon lequel des pressions politiques sont à l'origine des accusations portées contre le journaliste Doug Small dans l'affaire de la fuite du budget.

◆ L'Allemagne de l'Est

l'ordre public soit assuré». A l'adresse des candidats à l'exode, le conseil des ministres déclare : «Réfléchissez encore une fois avant de faire ce pas, votre patrie socialiste a besoin de tous».

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté hier soir à Berlin-Est devant l'immeuble du comité central du Parti communiste est-allemand (SED), une première.

Devant l'édifice, où siègeait le bureau politique du SED sous la présidence du numéro 2 Egon Krenz, les manifestants criaient : «Egon Krenz, nous sommes la concurrence ! Élections libres ! Tout le pouvoir au peuple, et pas au SED !» Le gouvernement était dirigé depuis 1976 par Willy Stoph, âgé de 76 ans.

Le porte-parole du gouvernement a précisé que le conseil des ministres avait décidé de démissionner, mais d'expédier les affaires courantes jusqu'à l'élection d'une nouvelle équipe gouvernementale dont on ignore encore la composition.

La presse nationale et internationale avait été appelée, hier après-midi, à une conférence de presse impromptue du porte-parole au cours de laquelle a été lu le communiqué du conseil des ministres annonçant cette démission.

L'annonce de cette démission a été faite à la veille d'une réunion cruciale du comité central du SED (Parti communiste). Elle pourrait être suivie, estiment les observateurs, par l'annonce de la démission du Bureau politique du SED, qui s'est réuni hier à Berlin-Est.

Cette démission permet au nouveau numéro un est-allemand Egon Krenz, qui a succédé le 18 octobre à Erich Honecker, de promouvoir des personnalités nouvelles pour mettre en oeuvre sa politique du «tournant» qui n'a rencontré jusqu'à présent que la méfiance de la population.

Le gouvernement est-allemand, presque exclusivement composé de communistes et de quelques représentants de partis satellites du SED, a traditionnellement joué un rôle ne dépassant guère celui de courroie de transmission.

Le remplacement du gouvernement était réclamé par des manifestants et par un nombre croissant d'hommes politiques, mais on ne s'attendait pas à ce qu'il intervienne avant la réunion du Comité central au cours de laquelle au moins cinq des membres du Bureau politique doivent présenter leur démission.

Le nouveau secrétaire général du parti, Egon Krenz, a en effet déjà annoncé que cinq membres de la vieille garde, qui étaient proches de l'ancien chef du parti, Erich Honecker, seraient remplacés dans le courant de la semaine. Parmi eux figurent les responsables de la Sécurité et de l'Idéologie.

Le journal *Junge Welt*, organe des Jeunesses communistes, estimait hier que c'est l'ensemble de la direction du pays qui «devrait démissionner sans retard» pour faire place à un Bureau politique entièrement renouvelé et d'un nouveau gouvernement capable de promouvoir les réformes indispensables.



Charles Dutoit et Isaac Stern.

L'OSM fait un malheur à Tokyo

TOKYO (PC) — L'Orchestre symphonique de Montréal (OSM), son directeur Charles Dutoit et le célèbre violoniste Isaac Stern ont soulevé un enthousiasme monstre mardi soir lors du concert inaugural de leur tournée asiatique à la salle Suntori de Tokyo.

L'Orchestre jouera à guichets fermés pour ses quatre concerts à la salle Suntori ainsi que ses prestations dans les villes de Osaka, Atsugi, Matsudo et Sendai. Il s'agit pour l'orchestre montréalais d'une tournée beaucoup plus importante que celle de 1985.

Un professeur de musique de l'Université Kokushikan de Tokyo, Mme Judith Herd, a affirmé que la performance de l'OSM avait été «excellente, tout simplement excellente» et particulièrement le Prokofiev (*Roméo et Juliette*). La pièce canadienne d'Alexina Louie, *The Ringing Earth* aurait également été fort appréciée.

Le public enthousiaste de la première a rappelé le maestro Dutoit et l'orchestre pendant un bon quart d'heure. L'administration du Suntori a dû éteindre l'éclairage de la salle pour que le public quite enfin les lieux.

L'orchestre montréalais a bel et bien conquis le cœur du public japonais depuis 1985. Lors de sa dernière tournée, il n'avait pu en effet réserver de lieux aussi prestigieux que l'élégante salle Suntori ou, du reste, remplir ses salles.

Dutoit et Stern ont eu un peu de mal à imposer un style dans le concerto de violon de Beethoven, ce qui, estime Mme Herd, semble éminemment normal.

«Stern est un vieux romantique, précise-t-elle, et Dutoit, tout sauf ça. C'est une véritable surprise pour moi qu'ils puissent jouer ensemble, a-t-elle ajouté.»

Après la série de concerts au Japon l'OSM doit se rendre à la mi-novembre à Séoul en Corée du Sud.

300 artisans vous attendent au Salon des métiers d'art

DES OEUVRES signées par quelque 300 artisans venus des quatre coins du monde, des défilés de mode, des démonstrations de techniques des métiers d'art, un atelier de gravure, un nouveau secteur haut de gamme Collection Salon constituent autant de points d'intérêt qu'offrira le prochain Salon des métiers d'art 1989. Cet événement d'avant les Fêtes qui existe depuis plus de 30 ans aura lieu à la Place Bonaventure du 1er au 17 décembre. L'entrée est gratuite.

Les plus récentes œuvres des créateurs du Québec, du Canada, de France et des États-Unis seront présentées ainsi que des créations «exotiques» en provenance de la Tunisie, du Sénégal, de Soweto, du Maroc, de

l'Indonésie, du Chili, du Pérou, d'Haïti, du Guatemala et du Kenya.

Le Salon inaugurera la Collection Salon où seront à l'honneur des œuvres d'art de haute qualité de même que deux expositions, l'une présentant des créations des membres honoraires de la Corporation professionnelle du Conseil des métiers d'art du Québec et l'autre les œuvres des récipiendaires du Prix Jean-Marie-Gauvreau-Molson, de 1980 à 1989. Cette récompense, une bourse de 5000 \$ sera décernée le 5 décembre à un artisan dont l'œuvre est reconnue comme étant la plus remarquable.

Mme Mariette Clermont est la présidente d'honneur de ce 34e Salon des métiers d'art.

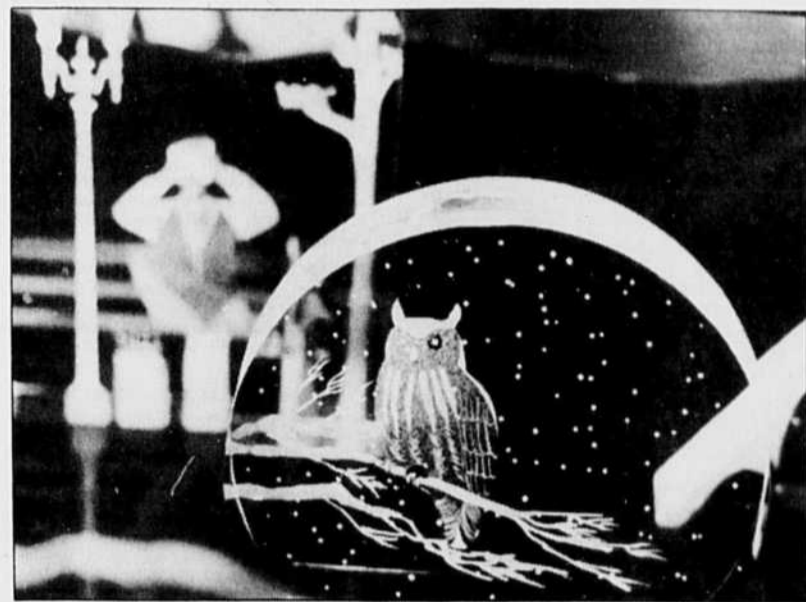


PHOTO JACQUES GRENIER

Le public est invité à visiter le Salon des métiers d'art du 1er au 17 décembre pour y découvrir les surprises et les créations de quelque 300 artisans québécois et d'ailleurs.



Première visite

PHOTO DAVID COOPER

POUR son premier séjour à Montréal, le Ballet British Columbia (BBC) fait une escale de quatre soirs, à compter d'aujourd'hui, jusqu'à samedi, sur la scène du Théâtre Maisonneuve. Le programme à l'affiche est composé de quatre pièces,

dont *Lovesong*, de William Forsythe, et *Return to the Strange Land*, de Jiri Kylian. Les deux autres pièces à l'affiche sont signées par Pierre Wiss (*Blood Wedding*, notre photo), et Serge Bennathan (*The Fall*). Créé en 1986 par Reid Anderson, le BBC, dont les effectifs se chiffrent à 18 danseurs, est désormais placé sous la direction de Patricia Neary.

Un superbe Ligeti

Le Quatuor Hagen

Société Pro Musica : Mozart, *Quatuor K.171*; Ligeti *Quatuor n.1*, «Métamorphoses nocturnes»; Beethoven, *Quatuor op.59 no.3*, en bis, Webern, quatrième mouvement de l'op.5. Au Théâtre Maisonneuve, le 6 novembre.

Carol Bergeron

L'INVITÉ de la troisième soirée Pro Musica était le jeune quatuor autrichien Hagen, composé des deux frères

Lukas (premier violon) et Clemens (violoncelle) Hagen ainsi que de la sœur Veronika (alto). Depuis deux ans, Rainer Schmidt a remplacé Annette Bik au second pupitre de violon.

Si l'aîné des quatre musiciens n'a que 27 ans, il n'en demeure pas moins que le quatuor existe depuis une douzaine d'années et n'a, semble-t-il, récolté que des éloges de la part du public et de la critique.

Le programme de lundi ne comprenait que trois œuvres rassemblées en forme de triptyque dont l'élément central aurait dû être l'*Opus 59 no.3*, de Beethoven mais c'est le premier *Quatuor*, de György Ligeti — compositeur austro-hongrois né en 1923 — qui constitua indubitablement le point saillant de la soirée.

Ainsi, un compositeur contemporain volait littéralement la vedette à Mozart et à Beethoven. Peu banale, la chose mérite certes qu'on la souligne. Cependant, il faut préciser, que les interprètes n'y ont pas été pour rien puisqu'ils ont été tout simplement transcendants dans l'exécution d'une œuvre très exigeante.

Achévé en 1954, le premier *Quatuor*, de Ligeti, s'inscrit nettement dans le prolongement de ceux de Bartok. La subtilité des couleurs autant que l'énergie rythmique des parties contrastées exigent une cohésion et une entente absolues des quatre musiciens qui idéalement doivent donner l'illusion de se fonder en un seul instrument.

Il va sans dire que cet idéal n'est pas différent chez Mozart ou chez Beethoven. Seulement, il arrive parfois que le miracle s'accomplisse mieux dans une œuvre que dans une autre. Lorsque cela se produit avec une partition contemporaine, il y a tout lieu de s'en réjouir. Après tout, les grands maîtres du passé auront de nombreuses autres occasions d'être mieux servis.

Le *Quatuor* de Ligeti et le lumineux rappel de Webern (la quatrième pièce de l'op.5) demeurent ainsi les deux seules raisons de se rappeler du concert Hagen. Mozart et Beethoven n'ayant hélas servi qu'à ouvrir et à fermer le programme : un *Prélude* en forme d'exercice préparatoire plutôt bien réussi, dans le cas du premier, et un *Postlude* des mauvais soirs, dans celui du second.

SMCQ

Créations inédites

DES CRÉATIONS inédites de jeunes compositeurs canadiens, Alain Thibault et Tim Brady, une œuvre de Serge Garant, la participation de plusieurs artistes réputés sont au programme du premier concert de la 24e saison de la Société de musique contemporaine du Québec (SMCQ). Le directeur artistique Walter Boudreau dirigera l'ensemble demain soir à 20 h à la salle Claude-Champagne.

Quatre œuvres sont au programme dont deux créations de commandes passées à de jeunes compositeurs. Il s'agit d'Alain Thibault, connu pour son travail électroacoustique qui présentera *Babel, Concerto de chambre pour dix instruments*, et du Montréalais Tim Brady qui proposera *Shadow Painting*, une pièce pour neuf instruments qui se veut un chant élogique pour les victimes de Hiroshima et de Nagasaki.

Folk Songs, de Luciano Berio, une suite de 11 arrangements de chansons pour mezzo-soprano, en l'occurrence Jocelyne Fleury et sept instrumentistes, de même que *Chant d'amours*, de Serge Garant figurent également au programme de ce premier concert de la SMCQ. Cette pièce pour trois voix, violoncelle, 12 musiciens et bande porte en exergue cette citation de Marguerite Yourcenar: «Ce jeu de l'amour qui va de l'amour d'un corps à l'amour d'une personne...». Yolande Parent, Marie Laferrière, Michel Ducharme et Alain Aubut en seront les solistes. Considérée comme étant l'une des compositions les plus passionnées de Garant, elle représentera l'hommage annuel que Walter Boudreau tient à faire à celui qui a été l'âme même de la SMCQ pendant 20 ans.

LA TÉLÉ CE SOIR

★ **En santé.** On a le choix, le mercredi, entre deux émissions sur la santé: *Comment ça va?*, avec le suave et zéphyant Jean-François Chicoine, à Radio-Canada, 19 h 30; ou *Visa santé*, avec Marguerite Blais et Yves Lamontagne, à Radio-Québec, 21 h.

★ **Enchanté.** John Boorman a réalisé en 1981 ce drame fantastique sur les aventures du chevalier Lancelot, tombé en amour avec la femme de son roi, Arthur. *Excalibur* (c'est le nom de l'épée enchantée) à Cinéma sans frontières, Radio-Québec, 22 h 30.

CINÉMA / chronique

Robert Forget au secteur français de l'ONF

France Lafuste

LA DIRECTION générale du Programme français de l'Office national du film (ONF) compte maintenant un nouveau titulaire. Mme Joan Pennefather, commissaire à la cinématographie et présidente de l'ONF, a confirmé le 25 octobre dernier l'entrée en fonction de M. Robert Forget.

«Il n'est pas question de restructurer le département, a-t-il confié au DEVOIR. Il faut plutôt essayer de réduire l'appauvrissement du secteur documentaire et cinéma d'animation, ces deux secteurs-clés indispensables à la survie du secteur français.»

M. Forget a reconnu que le secteur anglophone avait autant de difficultés que le secteur francophone. «Réduction des ressources et difficile situation financière sont un phénomène généralisé dans cette institution qu'est l'ONF. Aussi, pour le moment, il n'est pas question de valoriser la fiction, extrêmement coûteuse, mais de soutenir ce qui fait notre force.»

Montréalais, M. Forget a travaillé comme concepteur et chercheur pour le Service de télévision éducative du Québec de 1961 à 1963. Entré à l'ONF en 1965, il y a réalisé des films éducatifs traitant de biologie. Devenu producteur en 1968, il a fondé avec Fernand Dansereau le Groupe de recherche sociale à l'origine du programme *Société nouvelle*. En 1971, il a mis sur pied le Vidéographe, atelier de production et de distribution de vidéos communautaires indépendant de l'ONF, également lieu de formation pour de nombreux cinéastes québécois. C'est en 1978 qu'il prend la tête du Studio français.

Robert Forget succède à Georges Dufaux qui a dirigé le Programme français de l'ONF de janvier 1986 à juin 1989.

Restructuration chez Alliance

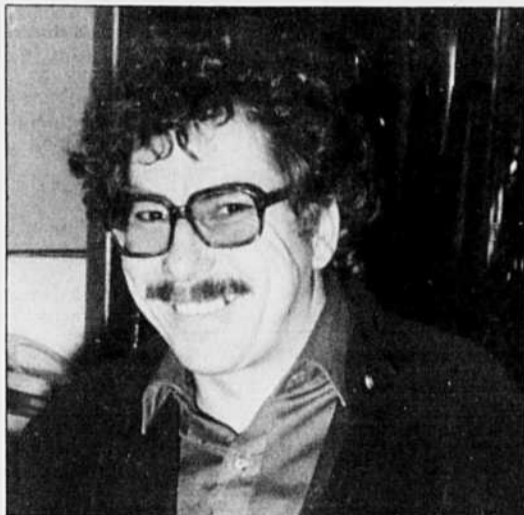
ALLIANCE, la plus importante compagnie de production de films du Canada (films et séries TV essentiellement), fondée en 1985, est depuis tout récemment présidée par Robert Lantos, l'un de ses quatre fondateurs.

Depuis un an, seuls Denis Héroux (le premier producteur à s'être lancé dans l'affaire) et Robert Lantos présidaient aux destinées de la maison. Denis Héroux a cependant décidé de faire cavalier seul dès 1990.

Concours pour apprentis caméraman

LES CANDIDATS au concours *Dégainez vos caméras*, organisé par la Banque nationale et Les Grands Explorateurs, ont jusqu'au 15 décembre 1989, à minuit, pour soumettre aux Grands Explorateurs un texte décrivant un voyage déjà réalisé ou à venir. Douze des meilleurs textes seront retenus. Les finalistes seront avisés par télégramme le 15 janvier 1990.

Dès lors, ils auront jusqu'au 10 avril 1990 pour



Robert Forget

préparer un exposé accompagné d'un document audio-visuel (diaporama, vidéo, film super 8 ou film 16 mm) d'une durée de cinq à sept minutes. Les trois gagnants seront présentés à l'auditorium des Grands Explorateurs le lundi 7 mai 1990 au Tritorium du CEGEP du Vieux-Montréal à Montréal. Autre récompense: un voyage à Copenhague pour le premier prix, à Vancouver pour le deuxième, et à New York pour le troisième.

En baisse

CINÉPLEX ODÉON a enregistré une perte de 38,75 millions \$ (US) au cours du deuxième trimestre 1989 alors que l'an dernier, la compagnie affichait à la même période des bénéfices s'élevant à 7,1 millions \$. Les résultats n'ont jamais été si mauvais depuis que la compagnie a émis des actions dans le public en 1982. Le réseau de distribution aux États-Unis affiche à lui seul une perte de 16,5 millions \$.

Grand prix de la francophonie

C'EST LE FILM *Comédie d'amour* du réalisateur français Jean-Pierre Rawson qui a mérité le Grand Prix de la francophonie décerné dimanche soir par le jury du 3e Festival du film francophone de Marigot, partie française de l'île Saint-Martin dans les Antilles.

Le jury, présidé par Philippe de Broca, a attribué le Prix de la meilleure réalisation à *L'Autrichienne*, film historique du réalisateur Pierre Granier-Deferre sur le procès et la condamnation de la Reine Marie-Antoinette sous la Révolution. Le Prix de la meilleure interprète féminine est revenu à Aurore Clément, amante de Paul Léautaud dans *Comédie d'amour*. C'est Jean-Philippe Écoffey qui a reçu le Prix

d'interprétation masculine pour sa prestation dans *Le bois de justice*, du Suisse Raymond Vuillamoz. Le Festival du film francophone est le pendant antillais du Festival francophone de Namur en Belgique.

Une distinction de plus et peut-être un Oscar ?

JÉSUS DE MONTRÉAL a remporté le Grand Prix du public à la 25e édition du Festival international de Chicago. Le film de Denys Arcand avait pour concurrents quelque 130 longs métrages de fiction. On apprendrait par ailleurs hier que le film d'Arcand représentera le Canada dans la prochaine course aux Oscars.

Travail au noir

LE SYSTÈME D, film du Colombien German Gutierrez rend hommage à la débrouillardise sous toutes ses formes, du travail au noir aux petits métiers, dans les pays du Tiers Monde. Tourné en Asie, en Afrique, en Amérique du Sud, ce film montre toute l'importance de ce secteur parallèle dans l'économie des pays du Tiers Monde: activités commerciales ou artisanales, transport urbain, construction, récupération, etc. German Gutierrez, né à Bogota, habite Montréal depuis une quinzaine d'années. Avant *Le système D*, il avait réalisé deux autres documentaires, *La familia latina* et *Café* diffusés à Radio-Canada.

Au cinéma Parallèle du 9 au 12 novembre 1989, à 19 h 30.

Peine d'amour

APRÈS le Festival of Festivals de Toronto qui lui décernait une mention d'honneur et le Festival international du nouveau cinéma qui l'applaudissait, *Le film de Justice*, nouveau long métrage de Jeanne Crépeau et confidences d'une jeune fille meurtrie par une peine d'amour, revient au cinéma Parallèle du 9 au 12 novembre prochains. Le film dont la mise en scène repose l'utilisation de la vidéo, du super 8 et du 16 mm sera précédé de *L'usure*, premier court métrage de la cinéaste.

Bruno Ganz

UNE SÉRIE de sept films mettant en vedette l'acteur allemand Bruno Ganz sera présentée au Goethe Institut à Montréal jusqu'au 20 décembre. Demain soir, *Circle of Deceit (Die Falschung)*, de Volker Schlöndorff (1981). Ganz y joue le rôle d'un reporter de journaux illustrés confronté à l'horreur de la guerre au Liban, aux images-choc «prises sur le vif» et «à la falsification» de sa propre vie.

Suivront *L'ami américain*, de Wim Wenders, *La femme gauchère*, de Peter Handke, *La Marquise d'O*, de Eric Rohmer, *Remembrance*, de Bruno Ganz et Otto Sander, et enfin *Les ailes du désir*, de Wim Wenders.

BAROQUE ET CLASSICISME LES CONCERTS BANQUE ROYALE

LES VIRTUOSES DE MOSCOU, VLADIMIR SPIVAKOV, chef et violon

ARKADY FUTER, violon, ALEXEI UTKIN, hautbois

MOZART Symphonie no 15, K 124

BACH Concerto pour deux violons en ré mineur, BWV 1043

MOZART Concerto pour hautbois en do majeur, K 314

HAYDN Symphonie no 45, «Les adieux»

7-8 novembre

Basilique Notre-Dame, 19 h 30



Vladimir Spivakov

BILLETS: 22 \$, 13 \$, 7 \$

en vente à la Place des Arts et aux comptoirs



SOCIÉTÉ DE GESTION DES ARTS DE MONTRÉAL présente

BALLET BRITISH COLUMBIA

...a marvellous troupe of dancers.

POUR LA PREMIÈRE FOIS À MONTRÉAL

Patricia Neary, directrice artistique

Dans le cadre de la série «LES FEUX DE LA DANSE, BANQUE ROYALE»

8, 9, 10 ET 11 NOVEMBRE, 1989 20h00

BILLETS: 17 \$, 21,50 \$, 24,50 \$, 26,50 \$

Billets en vente à la Place des Arts et dans tous les comptoirs TICKETRON

Air Canada, Greyhound, etc.

Théâtre Maisonneuve Place des Arts

Reservations téléphoniques: 514 842 2112. Frais de service. Rdevance de 1 \$ sur tout billet de plus de 7 \$.

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — *Cruising Bar* sem. 7 h 15, 9 h 15
ASTRE II: — *The Bear* sem. 7 h, 9 h
ASTRE III: — *Shocker* sem. 7 h, 9 h 20
ASTRE IV: — *Next of Kin* sem. 9 h — *Halloween 5* sem. 7 h
BERRI I: (288-2115) — *Cruising Bar* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
BERRI II: — *Chine ma douleur* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30
BERRI III: *Cinéma Paradiso* 1 h 30, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 30
BERRI IV: — *Rencontre fatale* 1 h 15, 3 h 45, 7 h 15, 9 h 30
BERRI V: — *Abyss* 1 h, 3 h 45, 7 h, 9 h 40
BONAVENTURE I: (861-2725) — *Sea of Love* sem. 7 h 15, 9 h 30
BONAVENTURE II: — *Shocker* sem. 7 h, 9 h 15
BROSSARD I: (465-5906) — *Shocker* sem. 7 h, 9 h 15
BROSSARD II: *Parenthood* fr., sem. 7 h 05, 9 h 30
BROSSARD III: *Cruising Bar* sem. 7 h 30, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 1: (688-3684) — *Sexe, mensonges et vidéo* sem. 7 h 20, 9 h 35
CARREFOUR LAVAL 2: *Second Sight* sem. 7 h 15, 9 h 15
CARREFOUR LAVAL 3: *Worth Winning* sem. 7 h 20, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 4: *Le Jeune Einstein* sem. 7 h 20, 9 h 30
CARREFOUR LAVAL 5: *Shocker* sem. 7 h 30, 9 h 50

CARREFOUR LAVAL 6: *Phantom of the Opera* sem. 7 h 10, 9 h 15
CINEMA EGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mt — *Immédiate Family* 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30
CINEMA EGYPTIEN 2: Mt — *Second Sight* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 15
CINEMA EGYPTIEN 3: Mt — *Phantom of the Opera* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 10
CINEMA JEAN-TALON: Mt — *Indiana Jones et la dernière croisade* 7 h, 9 h 30
CINEMA OMEGA 1: — *Innocent* sem. 8 h
CINEMA OMEGA 2: — *Course d'anatomie* lun. au jeu. 8 h
CINEMA PARALLELE: 3682 boul. St-Laurent, Mt (843-6001) — *The House of Life* 7 h, 9 h 30
CINEMA POINTE-CLAIRE 1: 6361 Trans-Canada — *Sea of Love* lun. au jeu. 7 h, 9 h 20
CINEMA POINTE-CLAIRE 2: *Phantom of the Opera* sem. 7 h, 9 h
CINEMA POINTE-CLAIRE 3: *Cruising Bar* sem. 7 h 30, 9 h 30
CINEMA POINTE-CLAIRE 4: *Immédiate Family* sem. 7 h 15, 9 h 20
CINEMA POINTE-CLAIRE 5: *Second Sight* sem. 7 h 10, 9 h 10
CINEMA POINTE-CLAIRE 6: *Next of Kin* sem. 7 h 30, 9 h 40
CINEMATHEQUE QUEBECOISE: (842-9768) — *Club de femmes* 18 h 35 — *Déliez-nous du mal* 20 h 35
CINEMA V - 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Look Who's Talking* 7 h 15, 9 h 30
CINEMA V - 2: *Fat Man Little Boy* 7 h, 9 h 25

CINEPLEX I: (849-3456) — *Le Jeune Einstein* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINEPLEX II: — *Cinéma Paradiso* 1 h 15, 4 h 10, 7 h, 9 h 30
CINEPLEX III: — *Sea of Love* 1 h 30, 4 h 30, 7 h 15, 9 h 40
CINEPLEX IV: — *Jésus de Montréal* 1 h 45, 4 h 15, 7 h 05, 9 h 35
CINEPLEX V: — *Parenthood* 1 h 30, 4 h 10, 7 h 10, 9 h 35
CINEPLEX VI: — *Balman* fr. 1 h 05, 4 h, 7 h, 9 h 30
CINEPLEX VII: — *Portion d'éternité* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
CINEPLEX VIII: — *Sexe, mensonges et vidéo* 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 35
CINEPLEX IX: — *Nocturne indien* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
COMPLEXE DES JARDINS I: (288-3141) — *Roses parlant* 1 h, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 10, 9 h 10
COMPLEXE DES JARDINS II: — *La vie et rien d'autre* 1 h 10, 3 h 55, 6 h 40, 9 h 25
COMPLEXE DES JARDINS III: — *5 jours en juin* 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 45
COMPLEXE DES JARDINS IV: — *Maison assainie* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mt (283-8229) — *Perversions Après la vie Pourquoi moi? Charles et François à la force de mourir Ainsi vint la mort* 7 h — *Sucre noir* 9 h
CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — *The Iron Horse* 20 h 30
CREMAZIE: (388-4210) — *Portion d'éternité* sem. 7 h 30, 9 h 30
DAUPHIN I: (721-6060) — *Sexe, mensonges et vidéo* 7 h 30, 9 h 30
DAUPHIN II: *Jésus de Montréal* 7 h 10, 9 h 20

CINEMA DECARIE 1: (341-3190) — *Crimes & Misdemeanors* 7 h, 9 h 20
CINEMA DECARIE 2: *Worth Winning* 7 h 15, 9 h 30
DORVAL I: (631-8586) — *Look Who's Talking* 7 h 15, 9 h 30
DORVAL II: *The Bear* 7 h, 9 h 05
DORVAL III: *Shirley Valentine* 7 h 15, 9 h 30, 9 h 30
DORVAL IV: — *Gross Anatomy* 6 h 45, 9 h 15
DU PARC 1: (844-9470) — *The Bear* 7 h, 9 h, 11 h
DU PARC 2: — *A Dry White Season* 7 h 15, 9 h 30
DU PARC 3: — *Fat Man Little Boy* 7 h, 9 h 25
DU PLATEAU 1: (521-7870) — *Les matins infidèles* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 25
DU PLATEAU 2: — *Société des postes disparues* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30
FAIRVIEW I: (697-8095) — *An Innocent Man* 7 h, 9 h 40
FAIRVIEW II: — *Black Rain* 6 h 50, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (932-2230) — *Crime and Misdemeanors* 12 h 45, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 30
FAUBOURG STE-CATHERINE 2: — *Dad* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 20
FAUBOURG STE-CATHERINE 3: — *Fabulous Baker Boys* 10 h, 12 h, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
FAUBOURG STE-CATHERINE 4: — *Sex, Lies and Videotape* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
GREENFIELD 1: (671-6128) — *L'ours* 7 h 10, 9 h 20
GREENFIELD 2: — *Look Who's Talking* 7 h 15, 9 h 30
GREENFIELD 3: — *Black Rain* 6 h 55, 9 h 35
IMAX: *View-Port de Montréal — En direct de l'espace et de l'art* mar. au jeu. 10 h 15, 13 h 45, 15 h 30, 19 h, ven. 10 h 15, 13 h 45, 15 h 30, 19 h, 22 h 30, sam. 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h, 22 h 30, dim. 13 h 45, 15 h 30

MAISON DE LA CULTURE MERCIER: 8105 Hochelaga, Montréal — Danse Kathakali de Montréal, le 8 nov., à 20 h.
MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRACE: 3755 Botrel, Montréal — Concert: Wienerntanz, concert de grandes voix rappelant les soirées viennoises, le 8 nov., à 14 h. — Variétés: Charlotte Bonjean, lecture de ses textes réécrits, le 8 nov., à 20 h.
MAISON DE LA CULTURE LA PETITE PATRIE: 6707 De Lorimier, Montréal — Théâtre musical: L'histoire du soldat, avec l'Ensemble Contemporain de Montréal, dir. Véronique Lacroix, le 8 nov., à 20 h.
MAISON-THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211) — *Mit Chère Pauline* présente: C'est ce soir qu'on saute Sophie Saucier + texte de Sylvie Provost, m. en s. Robert Lepage, du 8 au 26 nov., sam. 20h, dim. 15h.
MAISON-THÉÂTRE ANNEXE: 5066 rue Clark, Montréal (288-7211) — Spectacle de marionnettes sans parole: Les fantaisies de Monsieur Whipple + de Aryn et Luman Coad, du Coad Canada Puppets de Vancouver, du 1er au 19 nov., sam. 15h., dim. 13h. et 15h.
MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 1379 ouest Sherbrooke, Montréal (285-1600) — Visite guidée de l'exposition Paterson Ewen, le 8 nov., à 11 h 30 — Visite guidée de la Collection permanente, le 8 nov., à 13 h 30.
PLANETARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques, Montréal (872-4530) — Le ciel ce soir. Les secrets de l'ombre, et les 10 ans du télescope Canada-France-Hawaii, jusqu'au 26 nov., lun. 20h30, mar. mer. 13h30, jeu. ven. 13h30, 20h30, sam. 14h15, 16h30, 20h30, dim. 13h, 15h30, 16h30, 20h30.
PLAYER'S THEATRE: 3480 MtTavish, Montréal (398-6813) — *Kafka's Dick* de Alan Bennett, du 31 oct. au 11 nov., à 20 h.
RESTAURANT CLAUDIO'S: 124 est St-Paul, Vieux-Montréal (866-0845) — Spectacles de jazz du mer. au sam. à 22h., le dim. à 13h.
RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657) — Reggae Dance Hall Style avec Barry et invités, le 8 nov., à 22h.
SALLE FRED-BARRY: 4533 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974) — Le Théâtre de l'Opéra présente: Possibilités de Howard Barker, traduction Paul Lefebvre, m. en s. Serge Denoncourt, du 20 oct. au 18 nov., mar. au ven. 20h, sam. 16h30, supplémentaire le 12 nov., à 15h.
SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal — Ensembles de jazz 11 et 111, Denny Christian et Benoit Glazer, directeurs, œuvres de Synder, Rodgers, Shavers, Fisher, Tizol et Drake, le 8 nov., à 20 h.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau, Montréal (523-1211) — Les jumeaux d'Uranie + de Normand Canac-Marquis, m. en s. Lorraine Pintal, du 7 nov. au 2 déc., à 20 h.
THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161) — *Footprints on the Moon* + de Maureen Hunter, du 2 nov. au 17 déc.
THÉÂTRE L'ÉLYSÉE: 35 rue Milton, Montréal (849-4056) — *Petite Sallie*: Tournée Juste Pour Rire + du 18 oct. au 26 nov., mer. au dim. à 19 h. — Grande saillie: La soucière + d'Agatha Christie, du 17 oct. au 12 nov., mar. au dim. 20h30, matinée le dim. à 16h30.
THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA, Montréal (842-2112) — Les Feux de la Danse Banque Royale. Ballet British Columbia, du 8 au 11 nov., à 20 h.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563) — Le bourgeois gentilhomme + de Molière, m. en s. Guillermo de Andrea, du 21 nov. au 22 déc.
THÉÂTRE DENISE-PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974) — Le jeu de l'amour et du hasard + de Marivaux, m. en s. Françoise Faucher, du 17 oct. au 18 nov., les ven. et sam. à 20 h 30.
THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA, Montréal (842-2112) — La compagnie Jean Duceppe présente: Le long voyage vers la nuit + d'Eugène O'Neill, du 1er nov. au 9 déc., mar. au ven. 20h, sam. 16h30 et 21 h.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Montréal (845-7277) — La charge de l'original éponymable + de Claude Gauvreau, m. en s. André Brassard, du 6 nov. au 2 déc., mar. au sam. 20h., dim. 15h.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793) — Les Iridinolines 11 + de Gratien Gélinas, m. en s. Denise Filiatrault, du 15 nov. au 17 déc., mar. au ven. 20h, sam. 16h, et 21h., dim. 15h.
THÉÂTRE DE LA VEILLÉE: 1371 est rue Ontario, Montréal (526-6582) — *Baudelaire* + conçu et interprété par Emmanuel Depoix, du 25 oct. au 18 nov., mar. au sam. à 20h30.
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 200 Vincent d'Indy, Montréal — Salle B 484: Classes de René Masino, le 8 nov., à 20 h.

PLACE VI: — *Course d'anatomie* 12 h 25, 2 h 40, 5 h, 7 h 15, 9 h 35
PARADIS I: (354-3110) — *Cruising Bar* sem. 7 h 15, 9 h 30
PARADIS II: — *Rencontre fatale* sem. 7 h 15, 9 h 30
PARADIS III: — *Les matins infidèles* 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 30
PARISIAN I: (866-3856) — *Monsieur Hire* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 30
PARISIAN II: — *Monsieur Hire* 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25
PARISIAN III: — *Romuald et Juliette* 3 h, 5 h, 7 h 30, 9 h 45, mer. 3 h, 5 h 15, 9 h 45
PARISIAN IV: — *Laura Laur* 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
PARISIAN V: — *Trop belle pour toi* 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 15, jeu. 3 h 10, 5 h 10, 9 h 45
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — *Shocker* 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 50
PLACE ALEXIS NIHON II: — *Worth Winning* 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 40
PLACE ALEXIS NIHON III: — *Next of Kin* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
PLACE LONGUEUIL 1: (679-7451) — *Rencontre fatale* 7 h 05, 9 h 25
PLACE LONGUEUIL 2: — *Abyss* fr., 7 h, 9 h 40
LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mt (274-3550) — *Speaking Parts* 7 h 15 — *Alphaville* 9 h 30
UNIVERSITÉ: Mt (849-0041) — *L'ours* 7 h, 9 h
VERSAILLES I: (353-7880) — *Look Who's Talking* 6 h 50, 9 h 10
VERSAILLES II: — *L'ours* 7 h, 9 h 15
VERSAILLES III: — *Indiana Jones et la dernière croisade* 6 h 50, 9 h 20
VERSAILLES IV: — *Course d'anatomie* 7 h, 9 h 30
VERSAILLES V: — *Black Rain* 6 h 50, 9 h 35
VERSAILLES VI: — *Innocent* 7 h, 9 h 30

SUR SCENE

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du mer. au dim. de 22h 15 à 02h30
BAR 2080: 2080 rue Clark, Montréal (285-0007) — Eric Harding, piano, le 8 nov., à 21h30
BAR LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Craig Morrison, les 8 nov. à 22h30
BAR LES JOYEUX NAUFRAGES: 161 est Ontario, Montréal (843-3808) — Jazz les mardis à 22h — Les 5 à 7 en musique, lun. au ven. avec Daniel Lessard — Le duo Tom Walsh, trombone, et Richard Underhill, saxophone, le 8 nov., à 22h
BAR THÉÂTRE LES LOGES: 1237 Sanguinet, Montréal (882-0740) — Désert de vie + création du Théâtre d'Imprints, texte et dir. Claude Boly, du 8 au 19 nov., à 20h30, relève le 13 nov.

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h à 24h, mar. 20h à 01h, mer. au ven. 18h à 22h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h, sam. à compter de 21h30 — Billy Georgette, pianiste/chanteur, lun. mar. de 17h30 à 19h30 — Trio Billy Georgette, sam. de 18h à 21h30 — Le trio de Bernard Primeau, les dim. de 18h à 24h.
LE BIJOU: 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244) — Jimmy Bond saxophoniste/chanteur, lun. au ven. de 17h à 20h.
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2808) — Les mercredis, ateliers de la chanson et de la guitare.
LA BUTTE ST-JACQUES: 50 ouest St-Jacques, Montréal (526-7525) — Tous les mercredis, Places Au Poètes, animatrice Janou Saint-Denis, invité le 8 nov. Normand De Bellefeuille et Louis Desjardins, à 21h — Clotilde, auteure-compositrice-interprète, les 9-10-11 nov. à 20h30
CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259) — Villain Pinguin — Larz Bédaine, le 8 nov. à 21h30
CAFÉ DE LA PLACE: PDA, Montréal (842-2112) — Dans les bois + de David Mamet, m. en s. Anne Claire Poirier, du 8 nov. au 16 déc., mar. au sam. 20h.
CAFÉ THÉLÈME: 311 est Ontario, Montréal (845-7932) — Dick Tracy et Cie, les 10-11 nov. à 21h30
LA CAGE AUX SPORTS: 6321 Trans-Canada, Pointe-Claire (694-4915) — Ateliers d'art, gratuit pour les enfants, les jeu. ven. sam. dim. 17h à 20h.
LA CAGE AUX SPORTS: 5830 boul. Taschereau, Brossard (678-4404) — Ateliers d'art gratuits pour les enfants les jeu. ven. sam. dim. 17h30 à 20h30
LA CAGE AUX SPORTS: Carrefour Angrignon, 7077 Newman, LaSalle (363-1403) — Ateliers d'art gratuits pour enfants, jeu. ven. sam. dim. de 17h30 à 20h30.
LA CAGE AUX SPORTS: 1800 chemin Côte Vertu, St-Laurent (745-4322) — Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h30 à 20h30.
LA CAGE AUX SPORTS: Hôtel Relax, 2900 boul. Le Carrefour, Laval (688-8244) — Atelier d'art gratuit pour les enfants, du jeu. au dim. de 17h30 à 20h30
CEGEP MAISONNEUVE: 3800 est Sherbrooke, Montréal — local B4420: Conférence de Suzel Perrotte, apprendre à regarder une oeuvre d'art, le 8 nov. à 19h30
CENTRE SAIDYE BRONFMAN: 5170 chemin Côte Ste-Catherine, Montréal (739-7944) — Le Théâtre 1774 présente: Echo + en coproduction avec le Théâtre Passe Muraille, d'après Aun's Diary, de Ann Diamond, adaptation et m. en s. Robert Lepage, du 1er au 19 nov., sam. au jeu. à 20h.
CENTRE CULTUREL VANIER: 15 boul. Maple, Châteauguay (691-4680) — Concert Jazz Enchantement, par Francine Desjardins, accompagnée de Jean Cyr à la contrebasse et Normand Devault au piano, le 8 nov., à 19h30

CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 2332 Edouard-Montpetit, 6e étage, Montréal — Présentation du film Mission, le 8 nov., à 19h. et 21h30
CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASSEUR: 100 est Sherbrooke, Montréal — Radio-concert, Guy Pelletier, flûte, Jacques Droin, pianiste, Claude Lamothe, violoncelliste, Julien Grégoire, percussionniste, œuvres de M. Longin, B. Mather, A. Thibault et J. Winzar, le 8 nov., à 20 h.
CLUB BALATTOU: 4372 St-Laurent, Montréal (845-5447) — Mamma Tongue, le 8 nov., à 22h.
CLUB G.M.: 22 rue St-Paul, Vieux Montréal (861-8143) — Live Jazz du lun. au ven. de 17h à 21h — Happy hours de 12h à 21h.
CLUB MILES: 2200 Bishop (861-4656) — Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h30
ESPACE GO: 5066 Clark, Montréal (271-5381) — Le Théâtre Petit à Petit présente: Les amis + de Kóbb Abe, adaptation et m. en s. Claude Poissant, du 24 oct. au 8 déc., à 20h30
HÔTEL LA CITADELLE: 410 ouest Sherbrooke, Montréal — Le chanteur-pianiste John Gilbert, mar. au sam. de 20h. à 01h.
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mt (285-1450) — Bar du Foyer: Tibor Cessar, pianiste, lun. 17h à 20h, mar. au ven. 17h à 01h, sam. 20h à 01h.
HÔTEL QUATRE SAISONS: 1050 ouest Sherbrooke, Montréal — Piano-Bar: L'après avec Gilles Jourdain, lun. au ven. 17h à 01h.
HÔTEL REINE ELIZABETH: 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511) — Café Baroque Arthur: Sexy Folies + à compter du 23 nov. mer. jeu. ven. dim. 20h30, sam. 20h. et 22h30
LA DILIGENCE: 7385 boul. Décarie, Montréal (731-7771) — Théâtre Clodlight: Eubie + comédie musicale avec Michèle Sweeney, Phillip Cole, Geraldine Hunt, Don Jordan, du mar. au dim., dîner 18h30, spectacle 20h30
L'ASSIETTE AU BOEUF: 1220 rue Crescent, Montréal (866-7454) — Restaurant français dancing romantique, du mar. au dim. de 19h à 01h, musique trizane avec le groupe Les Joyeux Gitans
LE GRAND HÔTEL: 777 Université, Montréal (879-1370) — Chez Antoine: les pianistes Christiane Côté et Roland Devèze du lun. au ven. 17h à 01h, le sam. de 20h à 01h — Bar tour de ville: Le Trio Starlite, du mer. au dim. de 21h à 02h.
LE K.BARRÉ: 812 est Rachel, Montréal — Tous les mercredis, Ray Bonnevillie Blues à 22h30
LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000) — Restaurant gastronomique ouvert du lun. au sam.
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Jazz avec Tim Jackson, pianiste, et Skip Bey, contrebassiste avec Michèle Sweeney, Phillip Cole, Geraldine Hunt, Don Jordan, du mar. au jeu. de 20h à 01h, les ven. et sam. de 21h à 02h.
MAISON DE LA CULTURE MARIE-UGUAY: 6052 boul. Monk, Montréal — Conférence: Variétés: Marie-Claire Séguin, chansons québécoises, le 8 nov. à 20h.

MAISON DE LA CULTURE MERCIER: 8105 Hochelaga, Montréal — Danse Kathakali de Montréal, le 8 nov., à 20 h.
MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRACE: 3755 Botrel, Montréal — Concert: Wienerntanz, concert de grandes voix rappelant les soirées viennoises, le 8 nov., à 14 h. — Variétés: Charlotte Bonjean, lecture de ses textes réécrits, le 8 nov., à 20 h.
MAISON DE LA CULTURE LA PETITE PATRIE: 6707 De Lorimier, Montréal — Théâtre musical: L'histoire du soldat, avec l'Ensemble Contemporain de Montréal, dir. Véronique Lacroix, le 8 nov., à 20 h.
MAISON-THÉÂTRE: 255 est Ontario, Montréal (288-7211) — *Mit Chère Pauline* présente: C'est ce soir qu'on saute Sophie Saucier + texte de Sylvie Provost, m. en s. Robert Lepage, du 8 au 26 nov., sam. 20h, dim. 15h.
MAISON-THÉÂTRE ANNEXE: 5066 rue Clark, Montréal (288-7211) — Spectacle de marionnettes sans parole: Les fantaisies de Monsieur Whipple + de Aryn et Luman Coad, du Coad Canada Puppets de Vancouver, du 1er au 19 nov., sam. 15h., dim. 13h. et 15h.
MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL: 1379 ouest Sherbrooke, Montréal (285-1600) — Visite guidée de l'exposition Paterson Ewen, le 8 nov., à 11 h 30 — Visite guidée de la Collection permanente, le 8 nov., à 13 h 30.
PLANETARIUM DOW: 1000 ouest St-Jacques, Montréal (872-4530) — Le ciel ce soir. Les secrets de l'ombre, et les 10 ans du télescope Canada-France-Hawaii, jusqu'au 26 nov., lun. 20h30, mar. mer. 13h30, jeu. ven. 13h30, 20h30, sam. 14h15, 16h30, 20h30, dim. 13h, 15h30, 16h30, 20h30.
PLAYER'S THEATRE: 3480 MtTavish, Montréal (398-6813) — *Kafka's Dick* de Alan Bennett, du 31 oct. au 11 nov., à 20 h.
RESTAURANT CLAUDIO'S: 124 est St-Paul, Vieux-Montréal (866-0845) — Spectacles de jazz du mer. au sam. à 22h., le dim. à 13h.
RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657) — Reggae Dance Hall Style avec Barry et invités, le 8 nov., à 22h.
SALLE FRED-BARRY: 4533 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974) — Le Théâtre de l'Opéra présente: Possibilités de Howard Barker, traduction Paul Lefebvre, m. en s. Serge Denoncourt, du 20 oct. au 18 nov., mar. au sam. 20h, sam. 16h30, supplémentaire le 12 nov., à 15h.
SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal — Ensembles de jazz 11 et 111, Denny Christian et Benoit Glazer, directeurs, œuvres de Synder, Rodgers, Shavers, Fisher, Tizol et Drake, le 8 nov., à 20 h.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 1297 rue Papineau, Montréal (523-1211) — Les jumeaux d'Uranie + de Normand Canac-Marquis, m. en s. Lorraine Pintal, du 7 nov. au 2 déc., à 20 h.
THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161) — *Footprints on the Moon* + de Maureen Hunter, du 2 nov. au 17 déc.
THÉÂTRE L'ÉLYSÉE: 35 rue Milton, Montréal (849-4056) — *Petite Sallie*: Tournée Juste Pour Rire + du 18 oct. au 26 nov., mer. au dim. à 19 h. — Grande saillie: La soucière + d'Agatha Christie, du 17 oct. au 12 nov., mar. au dim. 20h30, matinée le dim. à 16h30.
THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA, Montréal (842-2112) — Les Feux de la Danse Banque Royale. Ballet British Columbia, du 8 au 11 nov., à 20 h.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563) — Le bourgeois gentilhomme + de Molière, m. en s. Guillermo de Andrea, du 21 nov. au 22 déc.
THÉÂTRE DENISE-PELLETIER: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974) — Le jeu de l'amour et du hasard + de Marivaux, m. en s. Françoise Faucher, du 17 oct. au 18 nov., les ven. et sam. à 20 h 30.
THÉÂTRE PORT-ROYAL: PDA, Montréal (842-2112) — La compagnie Jean Duceppe présente: Le long voyage vers la nuit + d'Eugène O'Neill, du 1er nov. au 9 déc., mar. au ven. 20h, sam. 16h30 et 21 h.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Montréal (845-7277) — La charge de l'original éponymable + de Claude Gauvreau, m. en s. André Brassard, du 6 nov. au 2 déc., mar. au sam. 20h., dim. 15h.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793) — Les Iridinolines 11 + de Gratien Gélinas, m. en s. Denise Filiatrault, du 15 nov. au 17 déc., mar. au ven. 20h, sam. 16h, et 21h., dim. 15h.
THÉÂTRE DE LA VEILLÉE: 1371 est rue Ontario, Montréal (526-6582) — *Baudelaire* + conçu et interprété par Emmanuel Depoix, du 25 oct. au 18 nov., mar. au sam. à 20h30.
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 200 Vincent d'Indy, Montréal — Salle B 484: Classes de René Masino, le 8 nov., à 20 h.

PLACE VI: — *Course d'anatomie* 12 h 25, 2 h 40, 5 h, 7 h 15, 9 h 35
PARADIS I: (354-3110) — *Cruising Bar* sem. 7 h 15, 9 h 30
PARADIS II: — *Rencontre fatale* sem. 7 h 15, 9 h 30
PARADIS III: — *Les matins infidèles* 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 30
PARISIAN I: (866-3856) — *Monsieur Hire* 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 30
PARISIAN II: — *Monsieur Hire* 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25
PARISIAN III: — *Romuald et Juliette* 3 h, 5 h, 7 h 30, 9 h 45, mer. 3 h, 5 h 15, 9 h 45
PARISIAN IV: — *Laura Laur* 3 h, 5 h, 7 h, 9 h
PARISIAN V: — *Trop belle pour toi* 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 15, jeu. 3 h 10, 5 h 10, 9 h 45
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — *Shocker*

LA VIE ECONOMIQUE

Montréal, mercredi 8 novembre 1989

Coup d'oeil boursier	Indice de la Bourse de Montréal ↑ 1997.73 + 4.73
Indice TSE-300	Indice Dow-Jones
↑ 3923.25 + 16.50	↑ 2597.13 + 14.96
Dollar canadien (Cents US)	Or (Toronto, US\$)
↑ 85.40 + .04	↑ 385 + 5
Taux d'escompte	Inflation
12,47	5,2 %

MONDE DE LA FINANCE

La Royale relève sa provision pour pertes

LA BANQUE ROYALE a annoncé hier une nouvelle dotation de 875 millions \$ à sa provision pour pertes éventuelles sur les prêts consentis aux pays en développement, portant ainsi la dotation globale de l'exercice 1989 à 1,1 milliard \$. Sa provision à l'égard des risques sur pays s'établit désormais à 2,95 milliards \$, soit 70 % du portefeuille total de 4,2 milliards \$ des prêts de la banque aux pays en développement, dont 1 milliard \$ de dette mexicaine. L'encours net des prêts de la banque à l'égard des PVD a été ramené à 1,25 milliard \$ et correspond désormais approximativement à 27 % de l'actif des porteurs d'actions ordinaires, contre 67 % à la clôture de l'exercice 1988. L'augmentation annoncée hier aura pour effet de réduire le bénéfice de l'exercice 1989 d'environ 500 millions \$ après impôt. M. Allan R. Taylor, président du conseil et chef de la direction a précisé: « Cette initiative protégera beaucoup mieux nos actionnaires de tout imprévu sur le front du Tiers monde. »

VIE DES ENTREPRISES

Disparition de CB Pak

STONE-CONSOLIDATED a annoncé qu'à la suite de son offre portant sur l'achat de toutes les actions en circulation de CB Pak qu'elle ne détient pas déjà, elle n'avait pas reçu les 90 % requis, et qu'elle avait demandé au conseil d'administration de CB Pak Inc. de convoquer une assemblée extraordinaire des actionnaires afin de proposer la liquidation et la dissolution volontaires de CB Pak. Par conséquent, une assemblée extraordinaire des actionnaires se tiendra à Montréal, le 21 décembre 1989. Par la même occasion, Stone-Consolidated a prolongé l'offre jusqu'au 17 novembre. Bien que les actionnaires de CB Pak conservent le droit de retirer en tout temps les actions déposées en vertu de l'offre avant la nouvelle date d'expiration, le conseil d'administration de CB Pak sur recommandation de son comité spécial, continue de conseiller aux actionnaires l'acceptation de l'offre.

Chute du bénéfice de OE

LES REVENUS de OE pour les neuf mois se terminant le 30 septembre 1989, sont passés de 169,5 millions \$ en 1988, à 195,4 millions \$ soit une augmentation de 15 %. Les bénéfices nets étaient 4,004 millions \$ comparativement à 5,1 millions \$ en 1988. Le bénéfice non-dilué par action était de 64 cents par rapport à 83 cents en 1988.

Impertex enregistre une perte

IMPERTEX a vu ses ventes chuter à 15,5 millions \$ pour l'exercice terminé le 31 juillet 1989, comparativement à 20,1 millions \$ en 1988. La perte est de 1,63 millions \$ pour l'exercice terminé le 31 juillet 1989 comparée à un bénéfice de 170 000 \$ pour l'exercice précédent. La perte nette est de 2,893 millions \$ comparativement à 823 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 juillet 1988. La perte par action est de 23 cents comparativement à un bénéfice par action de 24 cents.

REPERES ECONOMIQUES

Hausses salariales de 5,9 % au Canada

LA MOYENNE des hausses de salaires dans les principales conventions collectives au pays a été de 5,9 % au cours du troisième trimestre, comparativement à 5,1 % au cours du trimestre précédent, a fait savoir hier le ministère fédéral du Travail. Pour les neuf premiers mois de l'année, la moyenne des augmentations a été de 5,2 %, comparé à 4,3 % pour les 12 mois de 1988. Ces moyennes sont basées sur 81 contrats de travail, touchant 207 000 salariés dans les secteurs public et privé du Canada. Par province, les règlements salariaux les plus élevés ont été en Colombie-Britannique, avec une moyenne de 7 % pour le troisième trimestre. Elle a été de 6,6 % en Ontario et 5,1 % au Québec. Par secteur de l'économie, la construction vient en tête avec des augmentations moyennes de 10,5 %.

France : plus d'aide à l'exportation

LE DÉFICIT commercial de la France pour l'année en cours atteindra, selon des sources gouvernementales, 44 milliards de francs (environ 7,03 milliards \$ US, comparativement à 33 milliards de francs (environ 5,27 milliards \$ US) en 1988. Le gouvernement consacrera 23,25 milliards de francs à l'aide aux exportations en 1990, une hausse de 38 %.

La CEE s'ouvre à la Pologne et la Hongrie

LA CEE a décidé lundi d'ouvrir davantage son marché, à partir du 1er janvier prochain, aux importations en provenance de Pologne et de Hongrie pour aider ces deux pays à réussir leur libéralisation économique. L'ouverture du marché de la CEE, s'effectuera de deux manières: suppression des restrictions quantitatives actuellement imposées à l'importation de produits polonais et hongrois, et extension à Varsovie et Budapest du régime douanier préférentiel accordé aux pays en voie de développement.

La Caisse de dépôt se fait hôtelière

Elle a orchestré la relance du Grand Hôtel de Montréal

Claude Turcotte

DÉJÀ très présente dans le secteur proprement immobilier à Montréal, la Caisse de dépôt et placement du Québec occupe désormais une place relativement importante dans le secteur hôtelier, comme propriétaire d'immeubles et comme partenaire d'Auberge des gouverneurs, dont elle détient plus de 40 % du capital-actions. Elle est même le principal actionnaire votant avec 23,5 % des actions ordinaires.

Le 30 octobre dernier, la Caisse de dépôt, Assurance-vie Desjardins et Auberge des gouverneurs s'unissaient pour faire l'acquisition du Grand Hôtel à Montréal pour « un prix de l'ordre de 50 millions \$ ». La Caisse y a une participation de 50 %, Assurance-vie Desjardins en a une de 25 %, tout comme Auberge des gouverneurs, qui en est aussi le gestionnaire.

Par ailleurs, on inaugure aujourd'hui même l'Hôtel des gouverneurs Place Dupuis, l'ancien Holiday Inn, restauré au coût de 12 millions \$. Au

berge des gouverneurs en est désormais le gestionnaire pour le compte du propriétaire, la Caisse de dépôt (95 %) et la Société immobilière Trans-Québec (SITQ), une filiale à 100 % de la Caisse de dépôt, qui détiennent cet immeuble depuis plus de 10 ans.

« En l'espace de 15 mois, nous sommes passés de rien à 1400 chambres dans la région de Montréal », disait hier M. Georges F. Sardi, vice-président exécutif d'Auberge des gouverneurs. Le Grand Hôtel, qui possède 750 chambres, sera le haut de gamme de la chaîne et assurera une visibilité que l'on désire voir s'attaquer à la prochaine étape, soit le marché de Toronto. Place Dupuis compte 356 chambres. Auberge des gouverneurs assume en outre la gestion de l'Hôtel des gouverneurs-Ile Charron (pour la clientèle de la Rive-Sud) et a accordé une franchise pour l'Hôtel des gouverneurs-Laval qui dessert la Rive-Nord depuis plus d'un an.

« Comme citoyen québécois et « actionnaire » de la Caisse de dépôt, on peut se demander si l'hôtellerie constitue un bon placement, au moment

où cette industrie connaît une certaine baisse à Montréal. Ainsi, pour les neuf premiers mois de l'année, le taux d'occupation des chambres d'hôtel à Montréal a été de 66,2 %, comparativement à 70,7 % pour la même période l'an passé. M. Sardi soutient qu'il n'y a pas de problème de surcapacité à Montréal actuellement, mais il constate une baisse générale de trafic, qu'il attribue essentiellement à une fluctuation cyclique, au 200e anniversaire de la révolution française qui a drainé de nombreux touristes et aussi à une certaine baisse de l'économie.

M. Sardi fait valoir en revanche que c'est le moment de faire des acquisitions. Il estime qu'à un prix d'achat d'environ 50 millions \$, le Grand Hôtel constitue une bonne acquisition. En y ajoutant les 5 millions \$ de travaux de restauration qui seront faits, on arrive à un coût ne dépassant pas 75 000 \$ par chambre. Construire aujourd'hui le même hôtel coûterait, selon lui, environ 120,000 \$ par chambre. Le fait que le Grand Hôtel ait connu certaines difficultés administratives et deux propriétaires (le dernier étant la compagnie

d'assurance américaine Hancock) depuis sa construction ne semble aucunement préoccuper M. Sardi. Il rappelle du reste que la spécialité d'Auberge des gouverneurs est d'être gestionnaire d'hôtels, en soulignant que tous les hôtels de la chaîne sont rentables. Auberge des gouverneurs possède un réseau de 13 hôtels, en propriété, comme simple gestionnaire ou en franchise. Avec un hôtel dans le West Island, le réseau sera à peu près complet au Québec.

On veut adopter à Toronto la même stratégie qu'à Montréal, c'est-à-dire prendre racine d'abord en périphérie et attendre les bonnes occasions pour le centre-ville. Auberge des gouverneurs, qui vise surtout la clientèle du monde des affaires et des gouvernements, commence à considérer la possibilité de s'installer dans la région d'Ottawa, puis peut-être dans les provinces de l'Atlantique et éventuellement dans certains marchés américains.

Inscrite en Bourse depuis 1986, Auberge des gouverneurs a comme principaux actionnaires, outre la Caisse de dépôt, le public avec 37 % des actions, Assurance-vie Desjardins avec 10,8 %, Fernand Goupil avec 7,5 % et le Trust général avec 4,5 %. Elle a globalement 2000 employés à temps plein ou à temps partiel. Pour les neuf premiers mois de l'année, elle affiche des résultats à la baisse sur la période correspondante de 1988. Le chiffre d'affaires a tombé de 30,6 à 29,6 millions \$; le bénéfice net a glissé de 4,9 à 3,7 millions \$; par action ordinaire le bénéfice net a chuté de 58 à 36 cents. Il s'agit là d'une baisse attribuable, selon M. Sardi, aux conditions économiques et à une concurrence accrue.

Le climat s'envenime à CKVL, toujours en quête d'un acheteur

Sylvain Blanchard

LES 110 EMPLOYÉS syndiqués de CKVL-CKOI seront en grève, ou en lock-out, d'ici la fin de l'année, croit la présidente du syndicat, Mme Lise Perron.

« Nos membres sont écoeurés de travailler dans un bordel pareil, dit-elle. Jack Tietolman, le propriétaire des deux stations, coupe partout à CKVL pour éliminer son déficit et rendre plus attrayante la vente de CKVL-CKOI à un acquéreur éventuel ».

Mme Perron explique que travailler pour CKVL à l'heure actuelle, « c'est une farce monumentale ». « Les journalistes de la salle des nouvelles ne sont même plus capables de recevoir les journaux sur une base régulière. Nous n'avons plus que le Tebeac et le fil NTR pour savoir ce qui se passe dans le monde ! »

Le syndicat général de la radio CKVL-CKOI négocie depuis août 1988 le renouvellement de sa convention collective. Les négociations ont été interrompues en avril dernier, à la demande des deux parties, mais ont repris il y a quelques semaines en présence d'un conciliateur du ministère fédéral du travail, M. Albert Maisonneuve.

Les dernières rencontres n'ont donné aucun résultat, et les deux parties demeurent toujours aussi éloignées l'une de l'autre.

« L'essentiel des demandes syndicales portent sur le plancher d'emplois et des améliorations aux condi-

tions générales de travail, précise Mme Perron. Je parle ici d'améliorations matérielles, de modernisation, rien de plus, qui visent simplement à permettre aux employés de pouvoir travailler comme du monde. Nos demandes salariales ne sont même pas déposées ! »

La partie patronale veut, de son côté, procéder, à compter du 2 décembre prochain, à une série de changements à CKVL qui, prétend-elle, lui permettront d'économiser quelque \$ 350,000 par année.

Des émissions quitteront l'antenne, dont la ligne ouverte animée par Tom Lapointe, deux quarts de travail de fin de semaine seront supprimés, tout comme le temps supplémentaire et les remplacements lors de congés. En outre, les salaires de tous les animateurs seront réduits substantiellement (\$ 75 pour la première heure d'antenne, plus \$ 20 pour chaque demi-heure supplémentaire), une mesure qui affectera les deux vedettes de la station, MM. Serge Bélar et Claude Poirier.

M. Bélar n'a pu être rejoint hier, mais Claude Poirier a indiqué qu'il refuserait toute diminution de salaire et qu'il quitterait son émission *La Filière* si la direction décidait d'aller de l'avant avec son plan de restructuration.

« C'est quand même pas de ma faute si cette boîte est gérée comme un poulailler, dit-il. Je n'ai pas à payer le prix pour l'incompétence de qui que ce soit ».

Selon la présidente du syndicat des employés de CKVL-CKOI, ce plan de

restructuration pourrait être « reconsidéré » par la direction si elle constate une « amélioration appréciable » de ses cotes d'écoute, lors de la publication des BBM, le 24 novembre prochain.

Il a été impossible de rejoindre le directeur-général de CKVL-CKOI, M. Malcom G. Scott, mais, selon nos informations, la vente de CKVL-CKOI demeure toujours une priorité pour le grand patron de l'entreprise, M. Jack Tietolman, l'un des rares individus au pays à posséder une licence jumelée (AM-FM) du CRTC.

On se souviendra que CKVL-CKOI est venue bien près, il y a un peu plus d'un mois, de passer aux mains du géant MacLean-Hunter, mais que la transaction fut bloquée par le CRTC. Une décision très mal accueillie par le personnel de la station qui voyait d'un très bon œil cette nouvelle association.

« Pour nous, rappelle Mme Perron, l'arrivée de MacLean Hunter signifiait la relance de la station et la fin de l'amateurisme qui règne ici. Ça été un coup dur ».

La prochaine rencontre de négociation à CKVL-CKOI aura lieu vendredi prochain. Si aucun déblocage sérieux se produit, Mme Perron précise qu'elle demandera au conciliateur de déposer son rapport.

« Nous aurons une assemblée générale la semaine prochaine, et il est certain que la grève sera envisagée. À moins que d'ici là, la partie patronale nous prenne de court et déclenche un lock-out, ce qui ne me surprendrait nullement ».

Une OCDE de l'Asie-Pacifique en gestation

Et le Canada veut y participer pleinement

Jocelyn Coulon

APRÈS plus de dix ans de discussions, les pays de la région Asie-Pacifique se sont finalement engagés cette semaine à créer un forum pour accélérer leurs relations économiques et politiques. Cette concertation pourrait amener la mise sur pied d'un organisme commercial du type OCDE et le Canada veut y participer pleinement.

Hier à Canberra, les douze ministres des Affaires étrangères et du Commerce extérieur des États membres de la Conférence économique dans la région Asie-Pacifique, ont affirmé leur volonté de travailler ensemble pour libéraliser le commerce entre eux et le reste du monde.

M. John Crosbie, ministre canadien du Commerce international, a déclaré que cette première réunion « était une étape historique dans la vie économique de la région ».

Cette conférence commerciale, instaurée à l'initiative de l'Australie, s'est déroulée pendant deux jours dans la capitale australienne et réunissait le Canada, les États-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Japon, la Corée du Sud et les six pays membres de l'Association des pays du Sud-Est asiatique (ASEAN), qui rassemble la Thaïlande, le Brunei, les Philippines, la Malaisie, l'Indonésie et le Singapour.

Les économies du bassin Asie-Pacifique sont les plus vigoureuses du monde. Si on exclut l'Amérique du Nord, ces pays ont enregistré l'an dernier une augmentation de 7,2 % de leur produit national brut et de

14,5 % de leur commerce. En 1985, ils représentaient 15 % du PNB mondial et leur part atteindra 25 % en l'an 2000.

« Ce qui est impressionnant, avec les pays de cette région, c'est la progression fantastique de leur commerce. Ils connaissent actuellement, le développement le plus rapide de la planète. Entre eux, leur commerce progresse plus vite qu'entre le Canada et les États-Unis ou entre les pays d'Europe au sein de la CEE », déclare un haut fonctionnaire canadien des Affaires extérieures.

Ainsi, les membres de l'ASEAN ont un taux de croissance annuel de 7 %, la Thaïlande ayant même franchi le cap du 10 % en 1988. Les experts prévoient que la croissance devrait se poursuivre mais au rythme plus lent de 5,7 % pour les prochaines années.

Le Canada a un intérêt grandissant pour cette région. Depuis, plusieurs années, les pays du bassin Asie-Pacifique ont supplanté la CEE comme son deuxième partenaire commercial. L'an dernier, notre commerce avec cette région atteignait 12 % de nos échanges alors que la CEE ne représentait que 9,3 %. Les échanges avec les États-Unis demeurent stables à 73 %.

L'an dernier, le Canada a exporté vers la région Asie-Pacifique pour 17,5 milliards \$ et importé pour 18,7 milliards \$. De plus en plus, le commerce s'oriente vers les biens manufacturiers même si les matières premières demeurent au premier rang.

« Nous aimerions voir la création d'un forum qui irait au-delà des simples discussions sur nos problèmes

économiques. Il ne s'agit pas d'une institution qui s'érigerait en force commerciale, mais d'une organisation qui coordonnerait les politiques des pays de l'Asie-Pacifique », déclare le haut fonctionnaire canadien.

On se garde toutefois d'exiger la création immédiate d'une structure administrative ou même de transformer le forum en une association qui ressemblerait à la Communauté européenne.

« Il n'est pas possible d'envisager la création d'une Communauté économique Asie-Pacifique sur le modèle de la CEE à cause des énormes disparités économiques, politiques et sociales entre les différents pays de la région. Les économies de Corée du Sud, d'Indonésie ou du Canada sont trop différentes pour être intégrées totalement », déclare le haut fonctionnaire canadien.

De plus, avant d'entreprendre des discussions sur une union économique il faut régler le problème de la participation de Hong Kong, de la Chine et de Taïwan qui n'étaient pas présents à la réunion.

Les Canadiens reconnaissent toutefois que la Conférence sur la coopération économique dans la région Asie-Pacifique pourrait se transformer en une sorte d'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) qui couvrirait d'autres aspects des relations entre ces pays. D'ailleurs le communiqué final de la réunion souligne qu'il est convenu « de poursuivre la coopération dans des domaines comme le transfert de technologie, l'énergie, le transport, les télécommunications et l'environnement ».

Dépôts garantis 11 1/4 % à 15 MOIS

Prêts hypothécaires à partir de 11 3/8 %

Prêts personnels à partir de 15 %

3 FAÇONS DE PARTICIPER POUR COURIR LA CHANCE DE GAGNER

30,000 \$ PLUS

JUSQU'À 1% EN TAUX D'INTÉRÊT BONI

Venez nous voir pour avoir plus de détails.

ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS!

TRUST GENERAL

Taux sujets à changement.

Laval: 682-3200
 Pointe-Claire: 694-5570
 Ville Mont-Royal: 341-1414
 Outremont/Vincennes d'Indy: 739-3265
 Outremont/Laurier: 272-4777
 MTU/University: 871-7200
 MTU/Place Ville-Marie: 861-8363
 6996, boul. Gouin O.: 745-1515
 Anjou: 355-4780
 LaSalle: 356-0730
 Brossard: 466-2500
 St-Lambert: 466-8666

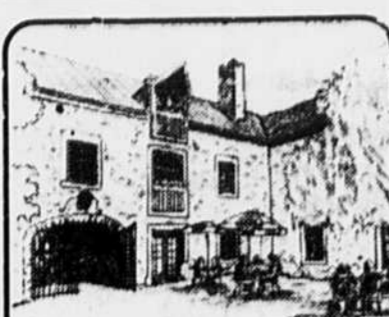
LA VIE ÉCONOMIQUE



M. Jean Marc Paquette

Lors du dernier congrès de la Chambre des Huissiers de Justice du Québec, Monsieur Jean Marc Paquette a été élu au poste de Président de ladite Chambre.

Monsieur Jean Marc Paquette est associé-fondateur de l'une des principales études d'huissiers de Montréal, la société PAQUETTE & ASSOCIÉS, Huissiers de Justice, comprenant 14 associés et plus de 112 huissiers.



Dans le superbe décor des **ÉCURIES YOUVILLE** témoin de 200 ans d'histoire

Grillades et fruits de mer

gibbys

298, Place d'Youville, Vieux Montréal
282-1837
et St-Sauveur-des-Monts

Les six pays de l'AELE sur le point de se joindre au marché de la CEE

REYKJAVIK (REUTER) — La CEE et l'Association européenne de libre-échange (AELE) pourraient parvenir à un accord d'ici 1991 autorisant l'AELE — qui regroupe l'Islande, la Norvège, la Suède, la Finlande, la Suisse et l'Autriche — à se joindre au marché unique européen, ont annoncé hier leurs dirigeants actuels.

Le président français, François Mitterrand, actuel président de la CEE, et le Premier ministre islandais, Steingrímur Hermannsson, président de l'AELE, ont déclaré que les négociations sur de nouveaux rapports entre les deux associations s'ouvriraient l'année prochaine.

M. Mitterrand a affirmé que les deux associations ne pouvaient pas rester séparées, ajoutant qu'elles étaient des partenaires. M. Hermannsson a déclaré de son côté qu'ils étaient parvenus à un accord sur l'ouverture d'entretiens exploratoires aboutissant à des négociations. Le ministre islandais des Affaires étrangères, Jon Baldvin Hannibalsson, a estimé pour sa part qu'il n'y avait pas de « problèmes prévisibles » compromettant l'ouverture des entretiens.

La CEE est le plus important par-

tenaire commercial de l'AELE et vice-versa. Leurs échanges dépassent les 210 milliards \$ US par an.

Unies, les 18 nations pourraient constituer le plus riche marché unique du monde. Mais l'AELE, qui est à caractère purement commercial et dont quatre membres — la Suède, la Suisse, l'Autriche et la Finlande — sont résolument neutres, ne veut pas devenir partie intégrante d'une Communauté européenne de plus en plus

politique et peut-être un jour fédérale.

M. Mitterrand a déclaré que c'étaient aux diplomates et aux experts à mettre au point les institutions juridiques et les relations nécessaires à la participation de l'AELE au marché unique européen prévu pour 1993 sans qu'elle soit membre à part entière de la CEE. « D'ici la fin 90, les diplomates auront tout leur temps de faire le tour de la question, a-t-il dit.

S'ils n'y parviennent pas, c'est qu'on n'aboutira pas au cours des années suivantes. Donc, je pense que du temps de la présidence italienne de la CEE et de la présidence suédoise de l'AELE l'on pourrait conclure ». Les réserves exprimées par l'AELE pourraient faire l'objet de négociations. « S'il n'y a pas d'exceptions, il n'y aura pas d'accord. Mais il ne faut pas qu'il n'y ait que des exceptions (...), a précisé M. Mitterrand.

Sommet du G-15 en mai prochain

GENÈVE (AFP) — Les chefs d'État des 15 pays en développement d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie, qui viennent de constituer un groupe institutionnel, tiendront leur première réunion en mai prochain.

C'est en tout cas la proposition retenue par leurs sherpas, réunis lundi et hier en session constitutive à Genève, et le président de la réunion, M. Jose Antonio Garcia Belaunde, représentant personnel du président péruvien Alan Garcia, a précisé que ces rencontres prendraient un caractère annuel régulier.

L'Inde paraît la mieux placée pour accueillir cette première rencontre

des chefs d'État, dont l'ambition est de combler « le vide politique » constaté dans le tiers-monde face à l'organe institutionnel, ou G-7, créé par les 7 pays les plus industrialisés du monde.

L'idée de la création de ce groupe, dont le double objectif est d'organiser la coopération Sud-Sud et de prendre des initiatives concertées face au monde industrialisé, a surgi en 1987 au cours d'un contact Lima entre Péruviens et Yougoslaves.

La même année, l'Inde et l'Algérie s'y sont associés, et, au fil des mois, les ont rejoints l'Argentine, le Brésil, l'Égypte, l'Indonésie, la Jamaïque, la Malaisie, le Mexique, le Nigeria, le Sénégal, le Venezuela et le Zimbabwe.

M. Belaunde a expliqué que le choix de ces pays s'était fait en fonction du rôle qu'ils jouent dans leur région et de leur présence sur la scène internationale.

En matière de coopération Sud-Sud, le représentant du président Garcia a confirmé que l'on avait écarté l'idée de dresser un nouveau plan, pour se concentrer sur des projets spécifiques, 3 ou 4, auxquels les chefs d'État auront à donner une application concrète.

Parallèlement, les sherpas auront à soumettre à leur approbation les grandes lignes d'une stratégie destinée à faire face à l'évolution de la situation économique internationale et les initiatives prendre pour renforcer le dialogue Nord-Sud.

KERR ADDISON MINES LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

Le Conseil d'administration a déclaré un dividende de quinze cents l'action (devises canadiennes) sur les actions ordinaires de la compagnie, payable le vendredi 15 décembre 1989 aux actionnaires inscrits le vendredi 17 novembre 1989.

Par ordre du Conseil,
Le Secrétaire,
John B. Sage

Toronto, Ontario
24 octobre 1989

MINNOVA INC.

AVIS DE DIVIDENDE

Le Conseil d'administration a déclaré un dividende de dix cents l'action (devises canadiennes) sur les actions ordinaires de la compagnie, payable, le vendredi 15 décembre 1989 aux actionnaires inscrits le vendredi 17 novembre 1989.

Par ordre du Conseil
Le Secrétaire
John B. Sage

Toronto, Ontario
Le 24 octobre 1989



LES DÉJEUNERS-CAUSERIES 1989-1990 de La Chambre de commerce du Montréal métropolitain

Monsieur Jean Monty
Président
Bell Canada



Le mardi, 14 novembre 1989 à midi
Le Grand Hôtel

Allocation:

« Recherche et développement:
À l'oeuvre, le temps presse! »



Réervations: 288-9090
772, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec)
H3A 1G1

À LA FINE POINTE DU SERVICE AUX ORGANISATIONS

ENAP

SESSION DE PERFECTIONNEMENT OFFERTE À MONTRÉAL

POUR UNE COMMUNICATION EFFICACE AVEC VOS CLIENTÈLES
5, 6 et 7 décembre 1989

Cette session a pour but:

- d'identifier les participant-e-s à l'élaboration de programmes de communication en fondant leur démarche sur une approche systématique et rigoureuse;
- de leur faire acquérir les concepts, théories, méthodes, techniques et instruments leur permettant de définir les problématiques et de choisir les actions de communication les plus pertinentes au développement de tout organisme public et participer à l'évaluation du rendement de ces mêmes actions.

Renseignements:
Madame Hélène Vallières (514) 522-3641
Direction de l'enseignement et de la recherche
4835, rue Christophe-Colomb, Montréal, (Québec) H2J 3G8



Université du Québec
École nationale d'administration publique

VOTRE C.A...

une compétence sur laquelle vous pouvez compter

COOPERS & LYBRAND LALIBERTÉ LANÇÔT

Comptables agréés
LE WINDSOR
1170, rue Peel, Montréal (Québec) H3B 4T2
(514) 876-1500
2, Place Québec, (Québec) G1R 2B5 — (418) 522-7001
Membre du cabinet Coopers & Lybrand (International)

HAREL, DROUIN & ASSOCIÉS

Comptables agréés
• Montréal • Repentigny • Laval • Longueuil
• Pointe-aux-Trembles • Îles de la Madeleine
845-9253

HYDE HOUGHTON

Comptables agréés
Montréal — Toronto — Woodstock — London
Associés de Montréal
John W. Armour, C.A. — Michel Bienvenue, C.A. — Donald W. Burke, F.C.A. — W. Farrell Hyde, C.A. — Pierre Lussier, C.A. — Robert Roy, C.A. — James A. Sherriff, C.A. — Ronald Singer, F.C.A. — Colin T. West, C.A.
4150 rue Ste-Catherine ouest, Suite 600,
Montréal H3Z 2Y5 — 931-0841
International — Moore Stephens, bureaux à travers le monde.

LEVITT, FELDSTEIN, DUBLIN, EPSTEIN, PINSKY

Comptables agréés
Joseph Levitt, C.A. — David Feldstein, C.A.
Jerry Dublin, C.A. — Fred Epstein, C.A.
Harold Pinsky, C.A.
5250 rue Ferrier, Suite 505, Montréal, H4P 1L4 —
341-4230

PETRIE RAYMOND

1320, boulevard Graham, Bureau 200, Montréal (Québec)
H3P 3C8 — Tél.: (514) 342-4740 — Télécopie: 737-4049
Représentation internationale: Intercontinental Accounting Associates

POISSANT THIBAUT PEAT MARWICK THORNE

Comptables agréés
1155 boul. René-Lévesque ouest, bureau 2100
Montréal (Québec), H3B 2J9 — (514) 879-3300
Membre de Klynveld Peat Marwick Goerdeler ayant plus de
650 bureaux à travers le monde.

Ordre
des comptables agréés
du Québec



680, rue Sherbrooke ouest
7e étage
Montréal, Québec H3A 2S3
Téléphone (514) 288-3256

LES MINES DUMAGAMI LIMITÉE

(libre de responsabilité personnelle)

AVIS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE DES ACTIONNAIRES

Date de clôture des registres pour les fins d'assister et de voter à l'assemblée: le 14 novembre 1989.
Date de l'assemblée: le 19 décembre 1989.

infocentre

Infocentre Corporation

a déménagé son siège social
au 3300, chemin Côte Vertu à Saint-Laurent.

Léopold a agi à titre d'expert-conseil
auprès de l'utilisateur d'espace.

Léopold

CONSULTANTS IMMOBILIERS INC.

Expert-conseil auprès de l'utilisateur d'espace.

L'ACTUALITE BORSIERE

TORONTO

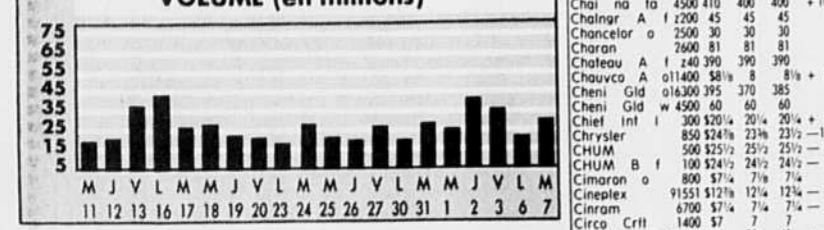
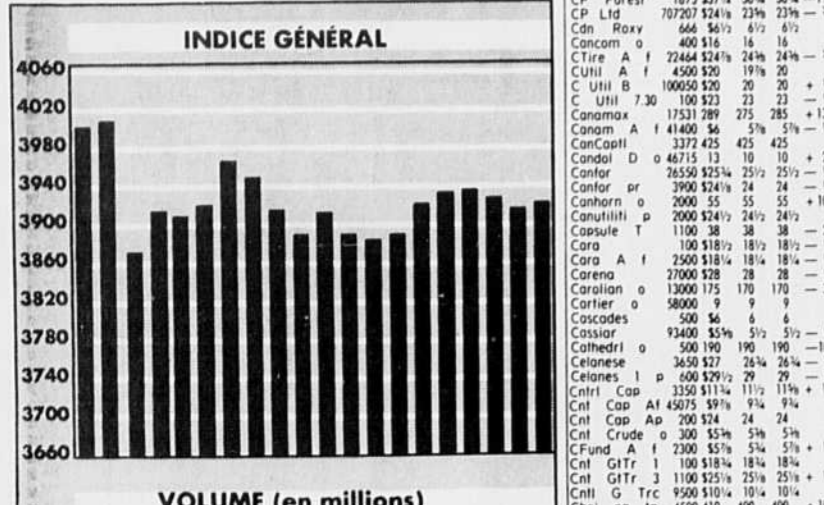


Table of stock market data for Toronto, including various stock indices, company performance, and market statistics. Columns include stock names, prices, and changes.

NEW YORK

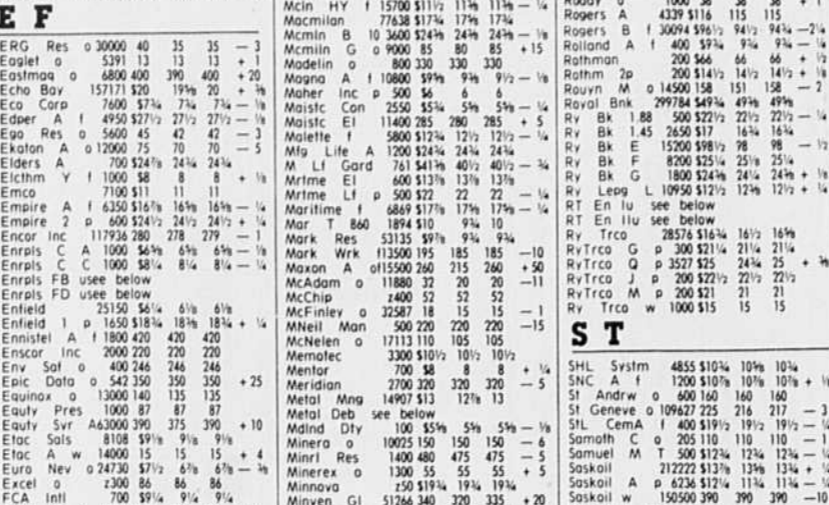


Table of stock market data for New York, including various stock indices, company performance, and market statistics. Columns include stock names, prices, and changes.

TABLEAU DE BORD

Table of economic indicators and market performance, including employment, revenue, and various indices. Columns include category, month, and values.

EMPLOIS, REVENUS

Table showing employment and revenue statistics for various sectors, including weekly and monthly averages.

INVENTAIRES

Table showing inventory levels for various categories, including weekly and monthly figures.

PRIX

Table showing price indices for various categories, including consumption, housing, and production.

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Table showing construction and public works statistics, including permits and contracts.

ENERGIE

Table showing energy production and consumption statistics, including coal, electricity, and gas.

COMMERCE EXTERIEUR

Table showing international trade statistics, including exports and imports.

PRODUCTION

Table showing production statistics for various industries, including railroads, steel, and automobiles.

VENTES

Table showing sales statistics for various categories, including retail and wholesale.

OPTIONS SUR L'OR

Table of gold options market data, including prices, volumes, and various contract details.

W X

Table of market data for various categories, including commodities and financial instruments.

W X

Table of market data for various categories, including commodities and financial instruments.

W X

Table of market data for various categories, including commodities and financial instruments.

W X

Table of market data for various categories, including commodities and financial instruments.

NEW YORK

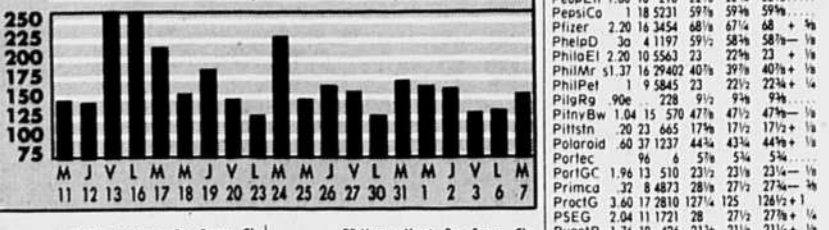
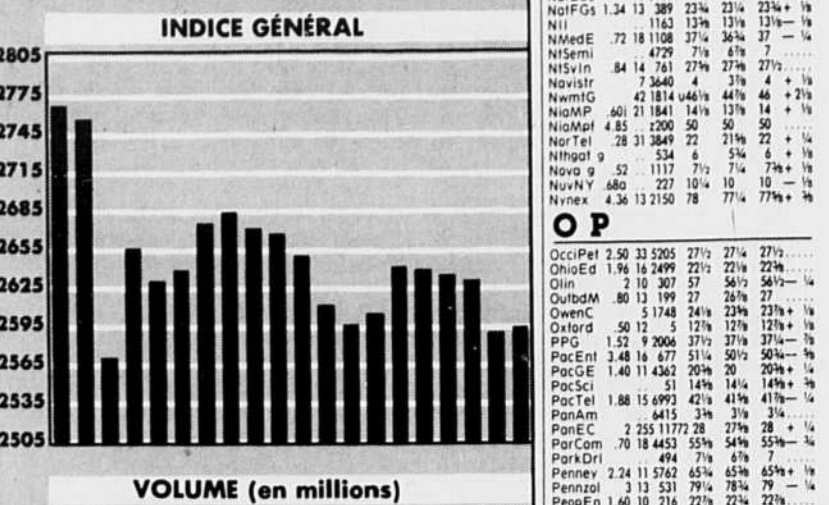


Table of stock market data for New York, including various stock indices, company performance, and market statistics. Columns include stock names, prices, and changes.

TABLEAU DE BORD

Table of economic indicators and market performance, including employment, revenue, and various indices. Columns include category, month, and values.

EMPLOIS, REVENUS

Table showing employment and revenue statistics for various sectors, including weekly and monthly averages.

INVENTAIRES

Table showing inventory levels for various categories, including weekly and monthly figures.

PRIX

Table showing price indices for various categories, including consumption, housing, and production.

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

Table showing construction and public works statistics, including permits and contracts.

ENERGIE

Table showing energy production and consumption statistics, including coal, electricity, and gas.

COMMERCE EXTERIEUR

Table showing international trade statistics, including exports and imports.

PRODUCTION

Table showing production statistics for various industries, including railroads, steel, and automobiles.

VENTES

Table showing sales statistics for various categories, including retail and wholesale.

TAUX D'INTERET

Table of interest rates for various financial instruments, including banks, institutions, and government securities.

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas dé-saisonnalisées. Source: Statistique Canada.

Certificat Pm Gm non encaissable pour la période investie; ** assurance-vie non incluse; *** Taxu recommandés par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec. Les taux non fournis n'étaient pas encore disponibles au moment de la cuedette des données. En vigueur le 6 novembre 1989; sujet à modifications sans préavis. Compilation: Presse Canadienne

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

101 Propriétés à vendre

DOMAINE MONTBOIS

LAURENTIDES
ST-HIPPOLYTE
PROPRIÉTÉ SPACIEUSE
TRÈS MODERNE
TOIT CATHÉDRALE, FOYER

Au cœur de la nature et à quelques minutes des pentes de ski. Tennis et plage privés, garage double. Prix réduit. 175 000 \$.

1-563-4371, 1-563-5985

09-11-89

101 Propriétés à vendre

STE-JULIE Domaine Des Hauts-Bois, 3 c.c., s/b. avec tourbillon et douche encastrée, 1 s/b. avec entrée lav./séch., s/jeûner, s/manger, vivoir, cuisine laboratoire, s/fini, garage porte-élect., chaudière, thermopompe eau-air. Style avant-gardé, façade fine venère. Construit sur plan de montagne avec vue. Terrasse et 2 balcons. \$279.000. Jockey: 649-3490.

09-11-89

101 Propriétés à vendre

Région de Thetford-Mines: Superbe domaine de style normand. Vue magnifique sur toute la région. Terrain de 90 acres semi-boisé. Deux lacs à truite. Prix: \$229.000. Gilles Labbé, Century 21, Fitzgerald Courtier, 418-338-0340.

09-11-89

101 Propriétés à vendre

ADJACENT OUTREMONT
3121 Brighton, 6½ + 7½, complètement rénové, \$398.000. 951-3539. 739-5038. 735-9133.

AHUNTSIC Cottage 85, semi-détaché, 3 chambres, 3 s/bains, sous-sol fini. 1784 Gouin est: 384-0241, 374-1185.

BORD DE L'EAU RIVIÈRE BEAUDETTE
Vue spectaculaire sur 14 km du lac St-François. Quartier exclusif, tranquille. 1987, habitable annuellement. Spacieux, salon et patio. Grande salle familiale et salle à manger. 2 chambres. Facile à agrandir. Paysager professionnellement. Natation, écoles, golf, très proches. Facilité d'accès de Montréal, Valleyfield, Cornwall et Ottawa.

514-697-2420

BORD DE L'EAU NAVIGABLE
Duvénay est, cottage construction luxueuse 1987, boiseries de chêne, piscine creusée, s/bains en marbre, terrain 13 000 pi. ca. Demandons \$60.000 \$ 969-0372.

BORD LAC BROME: Canadienne pierre des champs, 3 c.c., garage double. Multic: 444-2846, 1-243-0396

CANDIAC: Faut vendre! Cottage spacieux 76, 3 c.c., fin sur 4 niveaux, garage double, foyer, terrain 9 016 pi. ca. 444-2076.

CANTONS DE L'EST
Coaticook, bungalow 3 chambres à coucher, 48 000 pi. ca. de terrain, avec sous-bois à l'arrière, bien situé, bon prix. 819-849-3089.

DANVILLE (près Abastoso)
Petite ferme, 12 arpents, ruisseau, plantation 1400 cèdres, maison 30 X 24, 8 pièces, garage. Site enchanté. \$54.000. (619)357-9929.

HUDSON HEIGHTS Une demeure Tu doré de prestige dominée par de grands arbres. Grand salon doté d'un imposant foyer, adjacents à la salle à manger. Chambre principale spacieuse d'où l'on accède à une salle de bains privée et à un balcon. Un havre de paix et de tranquillité. \$279.000.

Michel Doran: 458-7878

LAURENTIDES: St-Sauveur, 38 acres. Cottage 5 c.c. s/b, foyer, garage. Sacrifères \$285.000. Pas d'agent. 527-6069

POINTE-CLAIRE: Construction de qualité Magill, split, 3 chambres, garage, fenêtres et toit neuves, sous-sol fini. Secteur tranquille. Prix des écoles françaises et anglaises. \$125.000. 694-8505.

REPENTIGNY 2 min. de la sortie Vailmont, 1058 Boul. L'Assomption. Quartier prestigieux, construction 89, 11 817 pi. ca., 3 chambres, garage double. A partir de \$165.000. Taxes: \$1.500. A voir absolument!
581-2277, 582-3952.

RIVIÈRE-DES-PRAIRES
BORD DE L'EAU
Cottage en pierre de 11 pièces. Garage, superbe terrain de 8797 pi. ca. \$349.000. M. Dellandrea: 255-5202. Ré/Max Mil-Mitro: 257-1595.

ROSEMONT: Cote de luxe 14 pièces. 4 c.c., 3 s/bains, garage double. Évaluée à 285.000 \$ Demande: 275.000 \$ 434-1216 ou 957-3805.

ROSEMONT: Rue Lemay, triplex détaché avec garage, 1 X 6½, 2 X 3½, cuisine et salle de bains rénovées. Chauffage électrique. 257-1595.

ST-LAMBERT: Grand burg, très propre, foyer, garage, s/s fini, terrain 10 000 p.c. \$165.000. Pas d'agent. 659-6054

TERREBONNE
Grand split, 17 pièces, superficie habitable 4 000 pi. ca. sur 2 étages. Idéal à 2 familles ou maison de chambres ou garderie. 11 chambres, 2 cuisines, salle à manger, bureau, 1 salon, salle familiale, 2 s/b + 2 s/d'eau, garage, terrain 114 X 83.

Info: Conrad Cyr Cdr. 474-4444 - 471-8660

VERCHÈRES: maison de pierre bc-tenaire restaurée, face à fleuve, 20 min. du pont-tunnel: 583-6804.

113 Propriétés à revenus à vendre

INCROYABLE MAIS VRAI EN 1989!

295 000\$

AU 10541, boul. Perras À RIVIÈRE-DES-PRAIRES QUADRUPLE LUXUEUX & MODERNES À VENDRE & À LOUER

Grand lgt 8 pces; bain tourbillon, 3 chambres, salle à diner, cuisine et dinette, grand hall d'entrée, boiseries de pin clair, salle familiale, foyer, chambre de lavage, garage, etc.

3 grands 4½ pces, salon et dinette aire ouverte.

LOCATION IMMÉDIATE
Construction supérieure, planchers de béton avec tapis et céramique, armoires mélamine, chambre froide, etc.

113 Propriétés à revenus à vendre

CONSTRUCTION MARINO & SERGE EN COLLABORATION EXCLUSIVE AVEC MONTRÉAL TRUST

BUREAU DES VENTES ET LOCATION SUR PLACE

HEURES LUNDI AU JEUDI: 14 à 17h, 18 à 20h. D'OUVERTURE: SAMEDI ET DIMANCHE: 14 à 17h. Disponible en tout temps sur rendez-vous 494-9515 & 14 et 468-4759

113 Propriétés à revenus à vendre

TERRASSE - Les Hautvilliers - maisonnette, 4 c.c., 2 s/bains + 2 toilettes, garage double, \$1.600. Occ. imm. P. Vézina, R. Vézina & Ass. crr. 861-1485.

113 Propriétés à revenus à vendre

BEAU DUPLEX \$279.000.
6½ plus 7½ plus 3 dans sous-sol fini
Grandes pièces éclairées
Jardin privé dans cour intérieure
Près chemin Côte-Sainte-Catherine
Dans C.D.N.
Garage double
2 logements libres
courtiers protégés
866-0591 Jour
487-3211 soir

09-11-89

113 Propriétés à revenus à vendre

BROSSARD bungalow 3 c.c., s/sol fini, 6 électroménagers, loué à \$825-/mois, vendons à \$125.000, négociable. Pas d'agent. 465-5943, 672-0335.

DUVERNEY
3 X 5½, 2 X 4½, garage double, brut \$28.704. Prix de \$227.000. 622-5614.

121 Condos à louer

CHOMÉDÉ: près Pont Lachapelle, spacieux 4½, bord de l'eau, libre, janv. \$800/mois, 688-4663.

PENTHOUSE UNIQUE
• Conçu et occupé par architecte
• Mise en valeur du panorama exceptionnel
• Ile Des Soeurs
• 1,375 pi.ca.
769-9163

09-11-89

122 Condos à vendre

ÎLE DES SOEURS
VERRIÈRE V: Magnifique condo 2 chambres, 2 s./bains, côté fleuve et jardin. Terrasse et garage, 239.000 \$

LOGGIA I: Charmant 2 chambres à coucher plus loggia, très ensoleillé. Prix réduit. 139.000 \$

LOUISE MORIN, Re/Max Westmont Inc. crr. Bur: 766-1002 Ré: 766-0493

9-11-89

125 Chalets à louer

ORFORD 2 chambres, foyer, vue superbe Lac Argent. Saison: \$2.500. À 5 minutes des pentes. (514)297-3096.

PETITE MAISON-CHALET, Sutton, 10 min. des pentes, vue magnifique, 3 c.c., Franklin, \$750. tout compris, déc. janv. 1-538-8860.

129 Chalets à vendre

A VENDRE Chalet condo, 3 c.c., s/b, foyer, ent. meublé en noir, situé direct. sur piste de ski à Bromont. Ent. \$19477-2975, fin sem: (514)243-0987.

LAC DE LA MONTAGNE NOIRE, 15 min. Ste-Agathe, bord de l'eau, 5½ min. sous-sol, ou à louer: 438-7913, (819)326-2707.

N.D. Près des pentes de ski. Jolie site ensoleillé, chalet ensoleillé, en bordure d'un ruisseau, garage, terrain 44 000 pieds carrés. 48 000 \$

521-2541.

137 Maisons de campagne à louer

AU LAC 14 ILES 15 minutes de St-Sauveur. Maison rustique avec foyer, toutes commodités, chauffé, 3 chambres, Janvier, février, mars, Dénégé, \$4.000 1-224-0067, après 18h.

141 Maisons de campagne à vendre

CHARLEVOIX
Port-au-Persil, vue sur le fleuve, 3 chalets + 4 terrains. (418)659-4804.

LAC MANITOUCHE Ste-Agathe. Canadienne, piscine, bain tourbillon, accès au lac. 1-819-326-3682 (après 18h)

ST-JEAN-DE-MATHA Superbe! En montagne. Hiver accessible en 4X4. 14 pièces. Faut voir! Vente rapide. Cause: transfert. \$150.000. Soir: 355-1741.

ST-SAUVEUR
Suisse, neuve, foyer, paysager. \$95.000. 1-227-3355, 1-227-2897.

TÉMISCAMINGUE
Maison, 212 acres, doué boisé, à 6 km de Lorrainville, Chemin des Quinze, 3 chambres, intérieur pin vernis, armoires mélamine et pin, piscine hors terre 18 pi., bâtiment et atelier isolé, \$48.000. Intéressé: 1-819-625-2034.

145 Terres, fermes à vendre

DOSQUET - (2) FERMES: à vendre: 83 acres et 81 acres. 60 acres de terre facile, 104 en bois. Maison rénovée, garage, étable et autres bâtiments. 418-728-3533

FRAMPTON: Beauce-Nord, 175 arpents, boisés, sucrerie, 1.850 entailles, cabane et hangar neuves, bâtiment avec ou sans toit. Belle grande maison. 418-479-5372.

ST-CHARLES
82 arpents, ruisseau, maison centenaire rénovée, bâtiment, tracteurs \$145.000. Jean-Marc Plante, courtier. (418)654-1444.

149 Terrains à vendre

CENTRE-VILLE: Unique terrain rue Notre-Dame ouest près Guy. Superficie 10 000 pi. ca. Prix très raisonnable au milieu centre-ville.

WEST-ISLAND: Terrain commercial sur St-Charles, 3 chambres, clinique médicale, centre d'achat. Alentours d'un gros noyau de population.

CHAMBLAY: Derniers terrains résidentiels, avec services. Au plus prestigieux domaine de Chamblay (Domaine du Golf). Site de choix. Prix raisonnable. Contacter:

RITA KOURDI
Re/Max Royal Jourdan Inc. Crr. 630-7324 - 934-1460 - 749-7854

160 App. et log. à louer

R.D.P., 2 mois gratuits. Ehl ou au 10541 Boul. PERRAS. Occupation immédiate. 38 logements modernes. Grand 4½ pces, salon + dinette, aire ouverte, tapis m./m. GRAND 8 pièces, style condo, bain tourbillon, salle à manger familiale, foyer, planchers céramique + tapis, boiseries de pin. Le départ est donné. Nous attendons que vous. Info: 494-9515 - 18 et 468-4759.

09-11-89

160 App. et log. à louer

PLATEAU, 4½, Rivard/Marie-Anne, tout rénové, 3 balcons, ensoleillé, caché, \$595. 842-4315.

PLATEAU, grand 4½, ensoleillé, rénové, cour, sous-location, 1er déc. \$450. 499-0073 (après 17h).

PRÈS UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL superbe 3½ meublé, à louer à la semaine 343-5973 ou 735-7528.

RIVIÈRE-DES-PRAIRES 4½, non-chauffé, rénové, près autobus 654-5621, 654-6463, 353-4192.

ROSEMONT Condo 1½ meublé et tout équipé, neuf, terrasse. Près métro, avec magasin au sous-sol, \$420/mois. Libre 1er déc. 453-7758.

RSMT, grand 4½ fermé, tranquille, à 2 pas du Jardin Botanique, \$350. 251-3273, 270-8690 entre 18 et 20h.

RUE HOCHÉLAGA, près métro Joliette, 4½, \$350. 254-4635

VERDUN, OSBORNE, haut de duplex neuf, (construction 1981), 5½, tranquille, \$565/mois. 769-8708

168 A vendre hors frontières

ILE DE ST-MARTIN Antilles Françaises. Restaurant 75 places. Affaire exceptionnelle. Libre imm. 1-346-8381, après 17h.

171 Hôtel à louer

WEST ISLAND
Condo 4½, tout fourni, disp. style hôt., 3 mois et + 952-0087 - 325-3067.

173 Maisons ventes/retraite

CENTRE-VILLE, résidence pour personnes âgées en légère perte d'autonomie et autonomes, chambres privées et semi-privées. Bonne nourriture. 525-2255.

RÉSIDENTIE ST-DENIS D'AHUNTSIC
Pour personnes autonomes du 3ème étage, chambre et pension, divers services à 2 pas du métro, foyer chaleureux. Demandez Mme Champagne: 382-7576.

160 App. et log. à louer

A 2 MINUTES Métro Beauport, 4½, r.d.c., luxueux, non-chauffé, neuf. \$570. Libre 271-1909.

A LOUER, boiseries, très éclairé, chauffé, eau chaude, ent. lav. \$662/550/mois. Boul. St-Joseph/Breboeuf. Libre imm. 522-8319.

A YVERDUN, rue Stephens, beau log. ensoleillé, près espace vert, 5½ rénové, chauffé, élect., 2ème étage, près tous services, à prox. du métro, prix \$550. (Pers. tranquilles désirées, bonnes réf. exigées). 767-4462, après 18h.

ADJ-OUTREMONT (Av. Ekers)
Occup. imm. 5½ haut duplex, 2 grandes c.c., belle rue tranquille, près centre d'achats, banques, transports etc. Très bien entretenu, nouvelles fenêtres, grande cuisine, 2 balcons au 2e, 1500 m² chauffé. Préférence adresses. M. Rosen, bur: 270-2101. Ré: 683-8416 - 731-2303 - 731-2072.

ADJ. VIEUX-MTL Studio Penthouse, ensoleillé, spectaculaire, plafonds 12 pi. 600 p.c. approx. \$750. Ronald: 844-0438.

AHUNTSIC, 3½ tranquille, ensoleillé, balcon, chauff. élect., poêle/frigo. 5 min. métro Henri-Bourassa. 629-7546

BEL APPARTEMENT 4½: Boiseries, chauffé, poêle, près Villa-Maria. \$535/mois. 893-1222

C.D.N. Près Univ./hôpitaux, grand 3½, propre, moderne, chauffé, équip., tranquille, bus, train. 738-5728, 738-3548.

CENTRE-VILLE - EXÉCUTIF, 3½. Transfert de bail avec achat de meubles. 282-9793

CENTRE-VILLE «LA CITE»: Studio à sous-louer. Belle vue. Libre 1er déc. 842-5224 - 842-1268

160 App. et log. à louer

A LOUER, boiseries, très éclairé, chauffé, eau chaude, ent. lav. \$662/550/mois. Boul. St-Joseph/Breboeuf. Libre imm. 522-8319.

A YVERDUN, rue Stephens, beau log. ensoleillé, près espace vert, 5½ rénové, chauffé, élect., 2ème étage, près tous services, à prox. du métro, prix \$550. (Pers. tranquilles désirées, bonnes réf. exigées). 767-4462, après 18h.

ADJ-OUTREMONT (Av. Ekers)
Occup. imm. 5½ haut duplex, 2 grandes c.c., belle rue tranquille, près centre d'achats, banques, transports etc. Très bien entretenu, nouvelles fenêtres, grande cuisine, 2 balcons au 2e, 1500 m² chauffé. Préférence adresses. M. Rosen, bur: 270-2101. Ré: 683-8416 - 731-2303 - 731-2072.

ADJ. VIEUX-MTL Studio Penthouse, ensoleillé, spectaculaire, plafonds 12 pi. 600 p.c. approx. \$750. Ronald: 844-0438.

AHUNTSIC, 3½ tranquille, ensoleillé, balcon, chauff. élect., poêle/frigo. 5 min. métro Henri-Bourassa. 629-7546

BEL APPARTEMENT 4½: Boiseries, chauffé, poêle, près Villa-Maria. \$535/mois. 893-1222

C.D.N. Près Univ./hôpitaux, grand 3½, propre, moderne, chauffé, équip., tranquille, bus, train. 738-5728, 738-3548.

CENTRE-VILLE - EXÉCUTIF, 3½. Transfert de bail avec achat de meubles. 282-9793

CENTRE-VILLE «LA CITE»: Studio à sous-louer. Belle vue. Libre 1er déc. 842-5224 - 842-1268

160 App. et log. à louer

A LOUER, boiseries, très éclairé, chauffé, eau chaude, ent. lav. \$662/550/mois. Boul. St-Joseph/Breboeuf. Libre imm. 522-8319.

A YVERDUN, rue Stephens, beau log. ensoleillé, près espace vert, 5½ rénové, chauffé, élect., 2ème étage, près tous services, à prox. du métro, prix \$550. (Pers. tranquilles désirées, bonnes réf. exigées). 767-4462, après 18h.

ADJ-OUTREMONT (Av. Ekers)
Occup. imm. 5½ haut duplex, 2 grandes c.c., belle rue tranquille, près centre d'achats, banques, transports etc. Très bien entretenu, nouvelles fenêtres, grande cuisine, 2 balcons au 2e, 1500 m² chauffé. Préférence adresses. M. Rosen, bur: 270-2101. Ré: 683-8416 - 731-2303 - 731-2072.

ADJ. VIEUX-MTL Studio Penthouse, ensoleillé, spectaculaire, plafonds 12 pi. 600 p.c. approx. \$750. Ronald: 844-0438.

AHUNTSIC, 3½ tranquille, ensoleillé, balcon, chauff. élect., poêle/frigo. 5 min. métro Henri-Bourassa. 629-7546

BEL APPARTEMENT 4½: Boiseries, chauffé, poêle, près Villa-Maria. \$535/mois. 893-1222

C.D.N. Près Univ./hôpitaux, grand 3½, propre, moderne, chauffé, équip., tranquille, bus, train. 738-5728, 738-3548.

CENTRE-VILLE - EXÉCUTIF, 3½. Transfert de bail avec achat de meubles. 282-9793

CENTRE-VILLE «LA CITE»: Studio à sous-louer. Belle vue. Libre 1er déc. 842-5224 - 842-1268

160 App. et log. à louer

A LOUER, boiseries, très éclairé, chauffé, eau chaude, ent. lav. \$662/550/mois. Boul. St-Joseph/Breboeuf. Libre imm. 522-8319.

A YVERDUN, rue Stephens, beau log. ensoleillé, près espace vert, 5½ rénové, chauffé, élect., 2ème étage, près tous services, à prox. du métro, prix \$550. (Pers. tranquilles désirées, bonnes réf. exigées). 767-4462, après 18h.

ADJ-OUTREMONT (Av. Ekers)
Occup. imm. 5½ haut duplex, 2 grandes c.c., belle rue tranquille, près centre d'achats, banques, transports etc. Très bien entretenu, nouvelles fenêtres, grande cuisine, 2 balcons au 2e, 1500 m² chauffé. Préférence adresses. M. Rosen, bur: 270-2101. Ré: 683-8416 - 731-2303 - 731-2072.

ADJ. VIEUX-MTL Studio Penthouse, ensoleillé, spectaculaire, plafonds 12 pi. 600 p.c. approx. \$750. Ronald: 844-0438.

AHUNTSIC, 3½ tranquille, ensoleillé, balcon, chauff. élect., poêle/frigo. 5 min. métro Henri-Bourassa. 629-7546

BEL APPARTEMENT 4½: Boiseries, chauffé, poêle, près Villa-Maria. \$535/mois. 893-1222

C.D.N. Près Univ./hôpitaux, grand 3½, propre, moderne, chauffé, équip., tranquille, bus, train. 738-5728, 738-3548.

CENTRE-VILLE - EXÉCUTIF, 3½. Transfert de bail avec achat de meubles. 282-9793

CENTRE-VILLE «LA CITE»: Studio à sous-louer. Belle vue. Libre 1er déc. 842-5224 - 842-1268

160 App. et log. à louer

A LOUER, boiseries, très éclairé, chauffé, eau chaude, ent. lav. \$662/550/mois. Boul. St-Joseph/Breboeuf. Libre imm. 522-8319.

A YVERDUN, rue Stephens, beau log. ensoleillé, près espace vert, 5½ rénové, chauffé, élect., 2ème étage, près tous services, à prox. du métro, prix \$550. (Pers. tranquilles désirées, bonnes réf. exigées). 767-4462, après 18h.

ADJ-OUTREMONT (Av. Ekers)
Occup. imm. 5½ haut duplex, 2 grandes c.c., belle rue tranquille, près centre d'achats, banques, transports etc. Très bien entretenu, nouvelles fenêtres, grande cuisine, 2 balcons au 2e, 1500 m² chauffé. Préférence adresses. M. Rosen, bur: 270-2101. Ré: 683-8416 - 731-2303 - 731-2072.

ADJ. VIEUX-MTL Studio Penthouse, ensoleillé, spectaculaire, plafonds 12 pi. 600 p.c. approx. \$750. Ronald: 844-0438.

AHUNTSIC, 3½ tranquille, ensoleillé, balcon, chauff. élect., poêle/frigo. 5 min. métro Henri-Bourassa. 629-7546

BEL APPARTEMENT 4½: Boiseries, chauffé, poêle, près Villa-Maria. \$535/mois. 893-1222

C.D.N. Près Univ./hôpitaux, grand 3½, propre, moderne, chauffé, équip., tranquille, bus, train. 738-5728, 738-3548.

CENTRE-VILLE - EXÉCUTIF, 3½. Transfert de bail avec achat de meubles. 282-9793

CENTRE-VILLE «LA CITE»: Studio à sous-louer. Belle vue. Libre 1er déc. 842-5224 - 842-1268

160 App. et log. à louer

A LOUER, boiseries, très éclairé, chauffé, eau chaude, ent. lav. \$662/550/mois. Boul. St-Joseph/Breboeuf. Libre imm. 522-8319.

A YVERDUN, rue Stephens, beau log. ensoleillé, près espace vert, 5½ rénové, chauffé, élect., 2ème étage, près tous services, à prox. du métro, prix \$550. (Pers. tranquilles désirées, bonnes réf. exigées). 767-4462, après 18h.

ADJ-OUTREMONT (Av. Ekers)
Occup. imm. 5½ haut duplex, 2 grandes c.c., belle rue tranquille, près centre d'achats, banques, transports etc. Très bien entretenu, nouvelles fenêtres, grande cuisine, 2 balcons au 2e, 1500 m² chauffé. Préférence adresses. M. Rosen, bur: 270-2101. Ré: 683-8416 - 731-2303 - 731-2072.

ADJ. VIEUX-MTL Studio Penthouse, ensoleillé, spectaculaire, plafonds 12 pi. 600 p.c. approx. \$750. Ronald: 844-0438.

AHUNTSIC, 3½ tranquille, ensoleillé, balcon, chauff. élect., poêle/frigo. 5 min. métro Henri-Bourassa. 629-7546

BEL APPARTEMENT 4½: Boiseries, chauffé, poêle, près Villa-Maria. \$535/mois. 893-1222

C.D.N. Près Univ./hôpitaux, grand 3½, propre, moderne, chauffé, équip., tranquille, bus, train. 738-5728, 738-3548.

CENTRE-VILLE - EXÉCUTIF, 3½. Transfert de bail avec achat de meubles. 282-9793

CENTRE-VILLE «LA CITE»: Studio à sous-louer. Belle vue. Libre 1er déc. 842-5224 - 842-1268

160 App. et log. à louer

R.D.P., 2 mois gratuits. Ehl ou au 10541 Boul. PERRAS. Occupation immédiate. 38 logements modernes. Grand 4½ pces, salon + dinette, aire ouverte, tapis m./m. GRAND 8 pièces, style condo, bain tourbillon, salle à manger familiale, foyer, planchers céramique + tapis, boiseries de pin. Le départ est donné. Nous attendons que vous. Info: 494-9515 - 18 et 468-4759.

09-11-89

160 App. et log. à louer

PLATEAU, 4½, Rivard/Marie-Anne, tout rénové, 3 balcons, ensoleillé, caché, \$595. 842-4315.

PLATEAU, grand 4½, ensoleillé, rénové, cour, sous-location, 1er déc. \$450. 499-0073 (après 17h).

PRÈS UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL superbe 3½ meublé, à louer à la semaine 343-5973 ou 735-7528.

RIVIÈRE-DES-PRAIRES 4½, non-chauffé, rénové, près autobus 654-5621, 654-6463, 353-4192.

ROSEMONT Condo 1½ meublé et tout équipé, neuf, terrasse. Près métro, avec magasin au sous-sol, \$420/mois. Libre 1er déc. 453-7758.

RSMT, grand 4½ fermé, tranquille, à 2 pas du Jardin Botanique, \$350. 251-3273, 270-8690 entre 18 et 20h.

RUE HOCHÉLAGA, près métro Joliette, 4½, \$350. 254-4635

VERDUN, OSBORNE, haut de duplex neuf, (construction 1981), 5½, tranquille, \$565/mois. 769-8708

168 A vendre hors frontières

ILE DE ST-MARTIN Antilles Françaises. Restaurant 75 places. Affaire exceptionnelle. Libre imm. 1-346-8381, après 17h.

171 Hôtel à louer

WEST ISLAND
Condo 4½, tout fourni, disp. style hôt., 3 mois et + 952-0087 - 325-3067.

173 Maisons ventes/retraite

CENTRE-VILLE, résidence pour personnes âgées en légère perte d'autonomie et autonomes, chambres privées et semi-privées. Bonne nourriture. 525-2255.

RÉSIDENTIE ST-DENIS D'AHUNTSIC
Pour personnes autonomes du 3ème étage, chambre et pension, divers services à 2 pas du métro, foyer chaleureux. Demandez Mme Champagne: 382-7576.

160 App. et log. à louer

A 2 MINUTES Métro Beauport, 4½, r.d.c., luxueux, non-chauffé, neuf. \$570. Libre 271-1909.

A LOUER, boiseries, très éclairé, chauffé, eau chaude, ent. lav. \$662/550/mois. Boul. St-Joseph/Breboeuf. Libre imm. 522-8319.

A YVERDUN, rue Stephens, beau log. ensoleillé, près espace vert, 5½ rénové, chauffé, élect., 2ème étage, près tous services, à prox. du métro, prix \$550. (Pers. tranquilles désirées, bonnes réf. exigées). 767-4462, après 18h.

ADJ-OUTREMONT (Av. Ekers)
Occup. imm. 5½ haut duplex, 2 grandes c.c., belle rue tranquille, près centre d'achats, banques, transports etc. Très bien entretenu, nouvelles fenêtres, grande cuisine, 2 balcons au 2e, 1500 m² chauffé. Préférence adresses. M. Rosen, bur: 270-2101. Ré: 683-8416 - 731-2303 - 731-2072.

ADJ. VIEUX-MTL Studio Penthouse, ensoleillé, spectaculaire, plafonds 12 pi. 600 p.c. approx. \$750. Ronald: 844-0438.

AHUNTSIC, 3½ tranquille, ensoleillé, balcon, chauff. élect., poêle/frigo. 5 min. métro Henri-Bourassa. 629-7546

BEL APPARTEMENT 4½: Boiseries, chauffé, poêle, près Villa-Maria. \$535/mois. 893-1222

C.D.N. Près Univ./hôpitaux, grand 3½, propre, moderne, chauffé, équip., tranquille, bus, train. 738-5728, 738-3548.

CENTRE-VILLE - EXÉCUTIF, 3½. Transfert de bail avec achat de meubles. 282-9793

CENTRE-VILLE «LA CITE»: Studio à sous-louer. Belle vue. Libre 1er déc. 842-5224 - 842-1268

160 App. et log. à louer

A LOUER, boiseries, très éclairé, chauffé, eau chaude, ent. lav. \$662/550/mois. Boul. St-Joseph/Breboeuf. Libre imm. 522-8319.

A YVERDUN, rue Stephens, beau log. ensoleillé, près espace vert, 5½ rénové, chauffé, élect., 2ème étage, près tous services, à prox. du métro, prix \$550. (Pers. tranquilles désirées, bonnes réf. exigées). 767-4462, après 18h.

ADJ-OUTREMONT (Av. Ekers)
Occup. imm. 5½ haut duplex, 2 grandes c.c., belle rue tranquille, près centre d'achats, banques, transports etc. Très bien entretenu, nouvelles fenêtres, grande cuisine, 2 balcons au 2e, 1500 m² chauffé. Préférence adresses. M. Rosen, bur: 270-2101. Ré: 683-8416 - 731-2303 - 731-2072.

ADJ. VIEUX-MTL Studio Penthouse, ensoleillé, spectaculaire, plafonds 12 pi. 600 p.c. approx. \$750. Ronald: 844-0438.

AHUNTSIC, 3½ tranquille, ensoleillé, balcon, chauff. élect., poêle/frigo. 5 min. métro Henri-Bourassa. 629-7546

BEL APPARTEMENT 4½: Boiseries, chauffé, poêle, près Villa-Maria. \$535/mois. 893-1222

